

Université de Montréal

Rapport à l'espace, rapport à l'*Autre* :
Constructions des discours sur l'immigration dans la banlieue lavalloise

par
Héloïse Roy

Département de sociologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.)
en sociologie

Décembre, 2015

© Héloïse Roy, 2015

Résumé

Ce mémoire se penche sur les discours citoyens des Lavallois lorsqu'il est question de l'altérité ethnoculturelle dans leur quartier de banlieue. Cela implique de poser un regard sur le contexte spécifique de la ville de Laval pour y déchiffrer les arrimages entre rapport à l'espace et rapport à l'altérité ethnique dans l'expérience des répondants. Cette recherche qui se situe donc à la croisée des domaines des relations ethniques, de la géographie sociale et des études urbaines permet d'ancrer les représentations de l'altérité ethnoculturelle dans l'espace social et physique de la banlieue. Dans ce cadre, le discours de citoyens lavallois issus de deux quartiers ayant connu différents processus de croissance urbaine et de diversification ethnique sont analysés. Pour une majorité de répondants, les changements urbains récents témoignent d'une diversification de l'espace habité, ce qui est généralement mal perçu. Les manifestations d'altérité ethnoculturelle dans l'espace public et privé lavallois sont aussi associées à une détérioration du lien social dans la communauté du quartier. Au terme de cette étude, je soutiens que la présence d'immigrants est imbriquée dans les récents changements urbains dans la ville de Laval et que ces derniers sont directement associés à la perte du statut convoité de banlieue idéale.

Mots-clés : Laval, banlieue, immigration, espace, ethnicité, Ensemble à Laval, discours, citoyenneté, espace habité

Abstract

This master's thesis addresses citizen discourses, regarding ethnocultural *otherness* in suburban neighborhood of Laval. To do so, I focus on the specific context of the city of Laval to detangle the relations between space and ethnocultural *otherness* from the perspective of the inhabitants. This research, thus standing at the crossroads of ethnic studies, social geography and urban studies, enables an anchoring of the representation of ethnocultural diversity in both the social and physical spaces of the suburb. Within this framework, the discourses of the Lavallois, coming from two neighbourhoods each characterized by different processes of urban development and ethnic diversification are analyzed. For a majority of our sample, the recent changes in the urban landscape attest of a diversification in the inhabited space that generally evokes a negative response. The presence of ethnocultural *otherness* in the public and private spaces of Laval is also linked to a perceived degradation of the social bond in their community. At the study's conclusion, I argue that the perception of immigrants is intertwined in the recent urban changes occurring in the city of Laval. As such, immigrants are directly associated with the loss of the idealized suburban branding.

Keywords : Laval, suburb, immigration, space, ethnicity, Ensemble à Laval, discourse, citizenship, inhabited space

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vii
Liste des sigles.....	viii
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Mise en contexte et questions de recherches.....	3
1.1 Un paradoxe qui questionne.....	3
1.2.1 Histoire.....	4
1.2.2 Politique municipale de gestion de la diversité.....	7
1.2.4 Laval, immigration et ethnicité.....	10
1.2.5 Conclusion.....	14
1.3 Banlieue et diversité ethnique.....	14
1.3.1 Le profil démographique des banlieues montréalaises.....	15
1.3.2 Banlieue et diversité ethnique.....	17
1.3.3 La banlieue du point de vue des études urbaines.....	21
1.3.4 La banlieue et l'image qu'on en a.....	25
1.3.5 Conclusion.....	35
1.4 La diversité ethnoculturelle dans les discours citoyens et nationaux.....	37
1.4.1 Intégration, un concept polysémique.....	37
1.4.3 Les politiques d'intégration canadiennes et québécoises.....	38
1.4.4 Les politiques municipales au Québec.....	41
1.4.5 Conclusion.....	42
1.5 Synthèse et questions de recherches.....	44

Chapitre 2 – Cadre conceptuel.....	47
2.1 Les rapports à l’espace.....	47
2.1.1 Le concept d’ <i>habiter</i>	47
2.1.2 <i>Espace public</i> et <i>espace privé/</i> chez-soi.....	51
2.2 Le rapport à l’ <i>Autre ethnique</i>	54
2.2.1 Les <i>frontières ethniques</i>	54
2.2.2 La <i>citoyenneté</i>	56
2.3 Conclusion : Cohabiter avec l’ <i>Autre ethnique</i>	59
Chapitre 3 – Méthodologie.....	62
3.2 Entretiens semi-directifs.....	62
3.2.1 Contexte de la collecte de donnée.....	62
3.2.2 Échantillonnage.....	63
3.2.3 Type d’entrevue et considérations analytiques.....	67
3.3 Posture de la chercheure.....	70
3.4 Conclusion.....	70
Chapitre 4 - Les rapports à l’espace et à l’ethnicité : Analyse.....	72
4.1 Analyse des entretiens.....	72
4.1.1 Les changements urbains en toile de fond.....	72
4.2.2 Le sentiment d’appartenance : plusieurs Laval.....	78
4.1.3 L’ <i>espace habité</i> lavallois à l’aune de l’immigration.....	81
4.2.4 Quelles communautés?.....	100
4.2.5 Conclusion : les représentations de l’altérité ethnoculturelle.....	110
4.3 Dire l’immigration à Laval.....	111
4.3.1 Retour sur les résultats d’analyse.....	112
4.3.2 D’autres questions, d’autres pistes de réflexion.....	115
Conclusion.....	117
Bibliographie.....	i
Annexe 1- Les quartiers de Laval.....	viii
Annexe 2- Répartition des répondants sur le territoire du quartier Laval-des-Rapides.....	ix

Annexe 3- Répartition des répondants sur le territoire du quartier Sainte-Rose	x
Annexe 4- Analyse d'un texte municipal.....	xi
Annexe 5- Guide d'entretien	xxviii
Annexe 6- Certificat éthique.....	xxx

Liste des tableaux

Tableau I: Tableau récapitulatif des représentations sociales de la ville et de la banlieue	27
Tableau II : Présentation des répondants	66
Tableau III : Recension des acteurs de l'immigration lavalloise dans le document de la CRE Laval	xvii

Liste des figures

Figure 1: Configuration politique municipale.....	9
Figure 2 : Théorisation du concept d' <i>habiter</i>	48
Figure 3: Analyse de contenu médiatique.....	xiv

Liste des sigles

CF- Champfleury

CH- Chomedey

CRE- Conférence régionale des élus

EAL- Ensemble à Laval

LDR- Laval-des-Rapides

MICC- Ministère de l'immigration et des communautés culturelles

MRC- Municipalité régionale de Comté

RMM- Région métropolitaine de Montréal

SR- Sainte-Rose

À Léon et Loulou

Remerciements

La recherche dont rend compte ce mémoire a été rendue possible grâce au soutien financier offert par la bourse de maîtrise Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

La première personne que je tiens à remercier est ma directrice, Marianne Kempeneers. Sans son support indéfectible, sa bonne humeur et ses judicieux conseils, la route du mémoire aurait sans aucun doute été bien plus pénible. Je me considère extrêmement chanceuse d'avoir pu partager cette expérience sous sa gouverne.

Je suis très reconnaissante des personnes qui ont accepté de me rencontrer dans le cadre de cette recherche pour partager avec moi une partie de leur quotidien. Leur confiance et leur ouverture m'ont permis de travailler avec des données de qualité et d'une grande richesse.

D'une manière plus personnelle, mais tout aussi importante je tiens à remercier ma famille pour leurs encouragements, leur aide et parfois, simplement, leur présence à toutes les étapes de ce processus. Merci Sylvie, René, Myriam et Guillaume d'être à mes côtés et d'avoir partagé avec moi cette expérience dans les bons moments comme dans les creux. Merci à Françoise, Andrée et Normand d'être ces guides qui me permettent de respirer un autre air et de renouveler mes pensées.

Merci à Émilie d'avoir partagé avec moi beaucoup de tes connaissances, de ton temps et de ton amitié. Il est difficile d'exprimer à quel point je t'en suis reconnaissante. Je tiens aussi à remercier Michaël pour sa confiance, son professionnalisme et nos rires partagés. Merci à Bruno-Pier, Simon, Julie, Alexandra, Hervé, Niloo et aux autres collègues du département pour vos bons conseils et nos maints débats à saveur sociologique.

Finalement, je tiens à remercier Julien qui a été un compagnon de tous les instants.. Merci de m'avoir épaulé à travers les meilleures et les pires étapes du processus. Merci aussi d'avoir respecté (et parfois brisé) la solitude qui caractérise la période de rédaction. Nous formons une belle équipe!

Introduction

Je me questionne depuis plusieurs années sur la perception de l'altérité ethnique à Laval. En 2011, alors que je terminais un bac en anthropologie, la problématique s'est imposée à moi après qu'un membre de ma famille étendue se soit exclamé : « L'autre jour, j'ai vu une femme voilée à Laval! Tsé à Montréal, je comprends, mais là à Laval, on dirait que je suis pas à l'aise avec ça ». Ayant trouvé intéressante la comparaison avec la ville de Montréal, je me suis dit que ce commentaire représentait peut-être le sentiment de plusieurs Lavallois. La médiatisation des résultats d'un sondage révélant que les Lavallois étaient plus intolérants que les habitants des autres villes voisines a semblé confirmer mes intuitions et m'a donné réellement envie de pousser la réflexion. Ainsi, j'ai intégré un certificat en immigration et relations interethniques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ayant constaté le peu d'écrits sur l'immigration et les banlieues montréalaises à ce moment, je me suis inscrite à la maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal avec la ferme intention de trouver des explications à ce qui s'affichait comme de la xénophobie lavalloise. Au cours de mes études et du cheminement de ce mémoire, certains travaux sur le sujet ont été publiés, notamment par Dostie (2012), Fourot (2013), Germain (2014) et Jean (2014). Mes recherches s'inscrivent donc en complément, et parfois en réaction, à leurs découvertes.

Au cours de mes recherches, j'ai pu constater à quel point les identités ethniques étaient inscrites dans l'espace et relatives à cet espace. La problématique ethnique lavalloise s'inscrit dans l'espace politique, social et physique de Laval. La prise en compte du rapport des Lavallois à ces différents espaces m'est apparue indispensable à une compréhension fine du phénomène de l'intolérance. Si j'appréhendais d'entrée de jeu l'espace de Laval sous l'angle de son statut de banlieue, les propos des répondants lors des premières entrevues ont confirmé la pertinence de ce choix conceptuel. En effet, tous définissaient leur quartier avant tout en tant qu'espace suburbain.

Ce mémoire se décline en quatre chapitres. Le premier met en place les éléments contextuels essentiels qui supportent ensuite ma démarche analytique. Parmi ces éléments, dans un premier temps, j'exposerai un paradoxe lavallois qui rend cette problématique de l'intolérance

lavalloise si intéressante pour le champ des études sociales. Dans un deuxième temps, je mettrai en contexte la ville de Laval à travers l'histoire de son évolution urbaine et démographique ainsi que de sa politique de gestion de la diversité lavalloise, *Ensemble à Laval*. Dans un second temps, je présenterai les recherches et les considérations théoriques relatives à l'espace de la banlieue, dans son lien notamment avec la diversité ethnique. Je conclurai ce chapitre avec une revue des discours nationaux et citoyens qui proposent une conceptualisation particulière de la diversification ethnique de la population.

Le deuxième chapitre sera le lieu où j'exposerai mon cadre conceptuel. Celui-ci sera supporté par quatre concepts rattachés soit aux théories spatiales, soit aux théories ethniques.

Dans le troisième chapitre, je présenterai la méthode de collecte de données mobilisée dans cette recherche, soit une analyse des discours de Lavallois issus de deux quartiers, Laval-des-Rapides et Sainte-Rose. J'aborderai ensuite brièvement les considérations liées à ma posture de chercheur.

Les résultats des analyses seront présentés dans le quatrième chapitre. Je commencerai par exposer les résultats de l'analyse discursive citoyenne et terminerai en articulant, d'une part, les découvertes aux concepts et à la théorie présentés dans les chapitres précédents et en ouvrant, d'autre part, vers des considérations plus larges. La conclusion sera l'occasion de revenir sur les constats de cette recherche et de proposer des pistes de réflexion pour de futurs projets.

Chapitre 1 - Mise en contexte et questions de recherches

Ce premier chapitre est l'occasion de « mettre la table » et de présenter les différents éléments contextuels qui seront repris dans l'analyse. Il est divisé en quatre sections principales. La première expose les données qualifiant la crainte lavalloise face à la diversité et fait état d'un paradoxe bien particulier à la situation lavalloise. La deuxième section vise à présenter globalement, et d'une manière pertinente, la ville de Laval. À cet effet, l'accent sera mis surtout sur la croissance urbaine et démographique de la ville ainsi que sur le contexte de la politique municipale lavalloise. Dans la troisième section, nous appréhendons les notions relatives à l'espace de la banlieue québécoise, et plus particulièrement, montréalaise. Finalement, la dernière section de ce chapitre aborde les types de discours, nationaux et citoyens, qui structurent et orientent les débats sur la légitimité des citoyens issus de l'immigration.

1.1 Un paradoxe qui questionne

Au printemps 2011, une enquête sur le thème « découvrez le vrai visage du Québec » révélait un résultat troublant : la ville de Laval affichait une crainte face à l'immigration beaucoup plus élevée que celle exprimée en moyenne dans l'ensemble de la province (51 % à Laval contre 42 % en moyenne dans la province). Étant moi-même d'origine lavalloise et attachée à ma ville, j'ai souhaité explorer ce résultat inquiétant afin de mieux comprendre les rapports entretenus par les citoyens de la ville de Laval à leur espace ainsi qu'à l'*Autre* d'origine ethnique avec qui ils sont susceptibles de partager cet espace.

La majorité des immigrants décidant de s'installer en banlieue choisissent la ville de Laval (Turcotte et Vézina, 2010). Or, plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que plus les individus sont exposés à la diversité ethnique, moins ils risquent d'avoir des opinions négatives face à l'arrivée d'immigrants (Gallant et al., 2013; Lenoir et Froelich, 2013). Comment expliquer, alors, ces résultats? Est-ce le reflet de problèmes vécus dans la ville entre les Lavallois de longue date et de nouveaux arrivants minorisés?

Le constat n'est peut-être pas sans lien avec la politique municipale adoptée par la ville de Laval, *Ensemble à Laval*, qui cherche à restreindre les apports des communautés ethnoculturelles dans la vie politique de la ville (Fourot, 2013).

Dans ce contexte de tensions évidentes, ma recherche propose d'explorer plus avant ce que révèle ce sondage à propos des spécificités lavalloises au plan de l'immigration et de la présence de minorités ethnoculturelles. Je me questionnerai entre autres sur la nature des discours mobilisés par les Lavallois lorsqu'ils évoquent leur espace habité et sur ce que révèlent ces discours concernant leurs rapports avec la diversité ethnique.

1.2 La ville de Laval

L'objectif de cette recherche étant de rendre compte de la vision de l'immigration dans l'espace précis de la banlieue lavalloise, la première étape de notre démarche- et l'une des plus importantes- est de faire état des éléments contextuels pertinents. À cet effet, nous proposons un bref survol de l'histoire du développement urbain et démographique de la ville, une explication sommaire de sa politique municipale de gestion de la diversité, *Ensemble à Laval*, ainsi qu'une courte recension des travaux, tant politiques que sociologiques, ayant étudié les effets de cette politique sur les Lavallois.

1.2.1 Histoire

L'histoire de Laval est inextricablement liée à celle de la ville de Montréal. Parsemée de fermes et de petits villages, ce n'est que dans les années 1960 que l'île connaîtra une forte croissance urbaine et que des populations immigrantes (principalement européennes) viendront s'y installer.

L'île de Laval, anciennement connue sous le nom de l'Île Jésus, est originalement offerte aux Jésuites par la Compagnie des Cents-Associés, une compagnie visant à mettre sur pied l'empire colonial français en Amérique du Nord. Elle passera ensuite aux mains d'un dénommé François Berthelot qui l'échangera au Monseigneur Laval contre l'île d'Orléans pour être finalement concédée au Séminaire de Québec en 1680. Le Séminaire fonde, en 1740, la paroisse de Ste-Rose et de St-Vincent de Paul. La vocation de Laval est alors agricole et le

Séminaire refuse la permission d'y construire des usines. Les habitants de l'île paieront d'ailleurs des rentes au Séminaire jusqu'en 1941, soit bien après que le système seigneurial ait été aboli. Les paroisses de St-Martin et de Ste-Dorothée sont fondées en 1775 et en 1869, dans l'ouest de l'île.

La rive nord et la rive sud de l'île connaissent des développements assez contrastés. Au nord, le petit village de Ste-Rose attire dès sa fondation des visiteurs montréalais issus de la bourgeoisie. Cet engouement pour ses berges, sa localisation en pleine nature et son cadre champêtre fera en sorte d'attirer les vacanciers, surtout anglophones, tout au long du XXe siècle (Paquette, 1976: 22). La beauté de l'Église et de la place principale, aujourd'hui appelé le Vieux Ste-Rose, les berges de la rivière des Mille-Îles et le cadre rural du village sont ses principaux atouts touristiques. Parallèlement, les terrains au sud de l'île, bordant l'île de Montréal, sont les premiers à connaître l'arrivée d'une population non agricole. Marcel Paquette, historien spécialisé dans la région de Montréal, note qu'à partir de 1911, les berges lavalloises de la Rivière-des-Prairies connaissent un certain développement et les paroisses de Laval-des-Rapides, de l'Abord-à-Plouffe et de Pont-Viau sont créées.

C'est à partir des années 1950 que les constructions qui formeront la ville actuelle sont entreprises. Le réseau de transport se développe avec la construction de ponts, du boulevard des Laurentides et de nouveaux corridors ferroviaires. Du même mouvement, la ville se développe et ses infrastructures se diversifient : des carrières sont aménagées dans l'est de l'île et le pénitencier St-Vincent-de-Paul est construit (Paquette, 1976: 23).

Au niveau résidentiel, nous notons dans les années 1970, une prédominance du bungalow dit « canadiens », à savoir une maison dont le construit de base est adapté aux hivers canadiens (Noppen, 2004 [1]). Les quartiers de Duvernay, Chomedey et Laval-des-Rapides incarnent alors l'idéal de la banlieue lavalloise avec une population principalement issue de la classe moyenne supérieure (Beudet, 1998: 274) . Parallèlement, l'intensification de l'occupation des berges au sud conduit à la construction, dans les années 1970, des premières tours d'habitation, à côté du pont de Cartierville (Beudet, 1998: 274). Le développement de la ville oscille ainsi entre deux tendances, soit la construction de maisons unifamiliales et la construction de tours d'habitation, de condominiums et autres types d'habitation à haute densité. Le recensement de

2011 dénote d'ailleurs que 48 % des Lavallois déclarent vivre dans des maisons unifamiliales non attenantes (9 % dans une maison jumelée) alors que 30 % déclaraient vivre dans des immeubles de moins de 5 étages et 6 % dans des immeubles de plus de 5 étages (Statistiques Canada, 2011).

La population lavalloise s'accroît rapidement à partir des années 1950. Augmentant de 85,000 personnes entre 1951 et 1961 et de plus de 100,000 personnes dans la décennie suivante (Beudet, 1998), elle atteint les 228,000 habitants en 1971 (Paquette, 1976: 24). Cette nouvelle population est principalement composée de familles du groupe ethnique majoritaire Québécois-francophone. Il est à noter, à cet égard, que le village de Chomedey se distingue des autres secteurs de l'île de Laval. En effet, sa population se diversifie au point où, en 1976, seulement 66,1 % de sa population est « Québécoise francophone » (Paquette, 1976: 23). Nous constatons, en 2001, que la tendance se maintient, avec 27 % de la population de Chomedey/Ste-Dorothée née à l'extérieur du Canada alors que 12 % des habitants de ce secteur s'identifient comme minorité visible contre 8,2 % à Laval-des-Rapides et 5,8 % à Ste-Rose (Germain et al., 2005) (voir annexe 1).

Au début des années 1960, les immigrants qui s'installent dans la ville sont majoritairement européens, avec une forte proportion de ménages originaires de l'Italie et de la Grèce (Charbonneau et Germain, 2002). Dans les dernières années, le visage de l'immigration à Laval (pour reprendre les termes d'Annick Germain) s'est diversifié. Si Laval compte encore, en 2001, une majorité de personnes nées en Europe (principalement Italie, Grèce, France et Portugal), elle accueille aussi un bon nombre de ressortissants du Liban, de l'Haïti et d'Égypte (Germain et al., 2005). En 2011, selon les données du recensement, ce sont les personnes originaires du Liban et de l'Haïti qui sont les plus représentés dans la population immigrante lavalloise (Statistique Canada, 2011).

Au niveau de l'administration politique, la ville de Laval est créée en 1965 de la fusion forcée de 14 municipalités pour pallier d'importants déficits financiers et éviter un dédoublement des services municipaux. Les anciens bâtiments utilisés pour les services aux citoyens comme les casernes de pompiers, les postes de police, les hôtels de ville et autres sont recyclés pour d'autres fonctions municipales ou transformés en locaux commerciaux.

1.2.2 Politique municipale de gestion de la diversité

Il faut attendre jusqu'en 1993 pour que la ville développe une orientation officielle en lien avec sa population issue de l'immigration et des communautés culturelles. Avant cela, cependant, la ville avait, à l'instar de Montréal, instauré certaines mesures qui convergeaient vers une reconnaissance officielle des minorités ethnoculturelles lavalloises comme la mise sur pied d'un comité multiculturel et l'inauguration d'une bibliothèque multiculturelle.

En 1990, la municipalité organise un « Sommet de la personne » où des consultations publiques sont tenues afin de prendre le pouls des citoyens concernant diverses problématiques municipales, entre autre la présence grandissante de minorités ethnoculturelles dans la population. Ces consultations permettent de constater que certains Lavallois considèrent le cosmopolitisme et les différences culturelles comme une source de conflit et s'inquiètent de « l'homogénéité rassurante qui disparaît petit à petit à la faveur de diverses communautés culturelles » (Fourot, 2011:101). Afin de répondre à ces préoccupations, la politique *Ensemble à Laval* est élaborée, une politique de gestion de la diversité qui, selon Fourot, est universaliste et rejette tout particularisme, particulièrement ethnoculturel. Germain et al. expliquent en 2003 que cette orientation détonne par rapport au paysage politique des années 1990, alors dominé par les politiques de multiculturalisme canadien et d'interculturalisme québécois. Selon les chercheurs, la politique citoyenne de Laval se rapproche davantage du modèle républicain français que des politiques québécoises et canadiennes (Germain et al., 2003; Fourot, 2013).

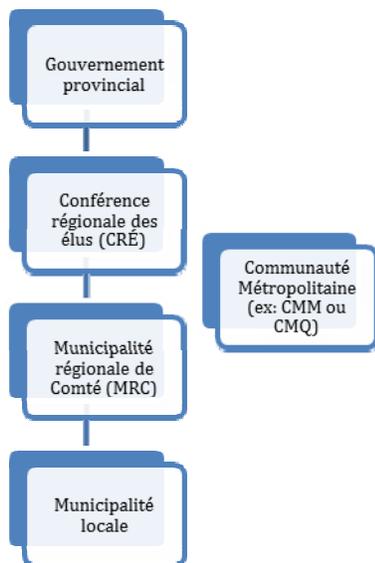
Certains auteurs (Allen et Troestler, 2007) abordent les répercussions des orientations provinciales en matière de décentralisation dans la revue *Nos Diverses Cités*. Ainsi, les auteurs nous apprennent qu'au printemps 2003, le gouvernement a exprimé le désir d'établir un partenariat plus étroit avec ses régions. Il crée ainsi 21 Conseils Régionaux des Élus (CRÉ), des instances de concertation et de planification composées d'élus municipaux et de représentants de secteurs économiques. Ces nouvelles instances deviennent des interlocuteurs privilégiés du gouvernement en ce qui a trait au développement régional. Son rapport *Briller parmi les meilleurs* publié en mars 2004 s'attaque à deux problématiques majeures dans les régions : les finances publiques et les changements démographiques. Suite à cela sont tenus les

forums *Place aux citoyens* où les citoyens furent consultés sur ces enjeux. Il en ressort que l'immigration constitue un défi majeur et que la régionalisation du processus d'intégration est essentielle. Le programme régional d'intégration, le programme d'accompagnement des nouveaux immigrants, ainsi que le programme d'appui aux relations civiques et interculturelles sont mis en place en plus du partage des coûts de plusieurs initiatives régionales avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) et de la tenue de soirées d'information pour les immigrants dans la région métropolitaine de Montréal sur les avantages de l'établissement en région. Hors des CRÉ, le MICC fait aussi affaire avec certaines municipalités (six depuis 2003) dont Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau, Rawdon et Laval (celle-ci est une entente conjointe avec CRE, le MICC et la municipalité). Ainsi, nous constatons que bien qu'ayant longtemps été à l'état de projet, une décentralisation semble s'être opérée autour de 2003, par le gouvernement provincial. Cette réforme vise vraisemblablement à inclure les régions dans l'atteinte d'une réduction du déficit (et donc de procéder à des coupures) et à déléguer aux municipalités la gestion de leur population vieillissante et des immigrants s'installant sur leur territoire¹.

Il est essentiel de comprendre la configuration politique unique de la ville de Laval pour apprécier l'importance de l'orientation *Ensemble à Laval*. En bref, la structure locale de la politique québécoise est séparée en plusieurs paliers. Sous le gouvernement se trouvent les régions administratives dont le développement est géré par les Conférences régionales des élus (CRE). Les régions administratives regroupent les différentes Municipalités régionales de Comté (MRC) qui elles-mêmes sont comprises des municipalités locales de leur territoire.

¹ Lizette Jalbert (1991) démontre d'ailleurs comment certaines pratiques associées à la décentralisation peuvent renforcer l'emprise du gouvernement central sur les politiques locales.

Figure 1: Configuration politique municipale



La configuration politique de Laval est particulière par rapport aux autres municipalités québécoises en général. Étant à la fois une municipalité, une municipalité régionale de Comté (MRC) et une région administrative (régie par la Conférence régionale des élus de Laval), l'action locale de Laval est répartie sur un seul palier sans partis ou plateforme d'opposition ou de tempérance valable. En effet, le maire de Laval devient de facto le préfet de la CRE Laval et son conseil municipal se retrouve aussi au niveau régional dans le conseil d'administration de la CRE Laval. Fourot désigne d'ailleurs cette configuration politique de « présidentialisme municipal » (Fourot, 2011). À titre comparatif, les autres villes de l'agglomération urbaine de Montréal doivent concilier jusqu'à trois paliers de négociations et de concertation pour le financement, l'implantation et la gestion des projets locaux. L'administration de la ville de Laval peut ainsi implanter relativement librement son orientation sur les différents services offerts principalement à la population immigrante.

Les visées décentralisatrices provinciales ont permis de donner une grande autonomie politique à la municipalité. Cependant, celle-ci a désiré assez tôt se pourvoir d'une politique municipale à destination des immigrants et des minorités ethnoculturelles, et ce, bien avant le plan provincial de décentralisation de 2003. La vision de l'immigration et de la diversité

ethnoculturelle qui semble caractériser la ville de Laval a été élaborée il y a longtemps et a pu perdurer (et se régionaliser) grâce, entre autres, à la stabilité des acteurs politiques et au manque d'opposition organisée.

Plusieurs politicologues et sociologues s'entendent pour dire que les politiques locales ont un effet important sur leurs résidents et qu'elles peuvent influencer jusqu'au choix de résidence des ménages en quête d'une nouvelle maison en périphérie montréalaise (Breux et Bherer, 2010). Pour cette raison, la politique municipale Ensemble à Laval est une donnée contextuelle majeure pour cette recherche. Toutefois, l'objectif n'étant pas de tracer des liens entre la politique municipale et le discours des citoyens, nous n'analyserons pas le contenu de cette politique dans le corps de ce mémoire (voir annexe 5 pour une analyse de contenu).

1.2.4 Laval, immigration et ethnicité

Peu de chercheurs se sont penchés sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle dans les villes de la banlieue montréalaise avant les années 2000. Depuis ce temps, quelques travaux, tant en sciences politiques qu'en sociologie, ont touché, d'une part, les politiques municipales de gestion de la diversité et, d'autre part, l'insertion des immigrants dans le tissu social des banlieues. Dans cette section, nous explorerons les écrits sur les politiques municipales de gestion de la diversité qui traitent du modèle lavallois et l'impact de ces politiques sur les services à la population immigrante. Bien que nous ayons noté que certaines recherches centrées sur les effets de la présence d'immigrants dans les banlieues couvrent aussi le territoire de Laval, celles-ci seront abordées plus loin dans la sous-section *Banlieue et ethnicité*.

Aude-Claire Fourot est la première politicologue à explorer la configuration politique particulière de la ville de Laval. Ses travaux sont intéressants, car, outre de proposer une synthèse des quelques études ayant déjà traité de l'immigration à Laval, ils développent une analyse en profondeur de la situation politique au niveau municipal ainsi qu'un historique de l'évolution des politiques de gestion de la diversité dans la banlieue lavalloise (Fourot, 2009; 2011; 2013). L'auteure soutient que les municipalités, loin d'être apolitiques, sont un palier de pouvoir incontournable lorsqu'il est question de l'immigration.

Dans son ouvrage le plus récent sur la question (2013) traitant des politiques municipales d'intégration des immigrants, où elle compare les contextes d'émergence et les applications des politiques des villes de Laval et Montréal, Fourot offre une excellente mise en contexte de la politique municipale. Nous en retenons que, contrairement au niveau provincial et fédéral, aucun discours officiel n'entoure l'intégration des immigrants au niveau municipal. Bien que les municipalités soient des « créatures » provinciales, elles sont quand même encouragées à s'autonomiser au point de vue des politiques publiques. La politicologue détaille le double rôle des municipalités en ce qui a trait à la gestion de l'immigration sur leur territoire. D'une part, les municipalités sont des prestataires de services qu'elles doivent parfois adapter pour inclure tous les citoyens d'origine diverse. D'autre part, les municipalités exercent la fonction de gouvernements locaux, et certains choisissent donc de se doter d'orientations particulières pour encadrer officiellement les efforts d'intégration des populations immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Fourot avance que pour comprendre la teneur et les effets de ces orientations, il est important de prendre en compte la vision qu'a la municipalité de l'immigration et de l'intégration ainsi que le contexte et la manière dont sont mises en place les orientations. Dans le cas de Laval, elle constate que l'immigration et les minorités ethnoculturelles sont constitués, dans la perception de la municipalité lavalloise, davantage comme « problème » que comme « atout ». Elle dénonce le manque de « rapports de force officialisés, politisés et professionnalisés » en ce qui a trait à l'intégration des immigrants à Laval. Elle explique qu'avant 1990, les négociations avec les communautés se faisaient par l'intermédiaire de « barons ethniques », personnages élités d'origine européenne qui en échange de certains services ou « coups de main » garantissaient les votes d'une certaine communauté ethnique. Fourot, crédite l'absence d'opposition politique structurée et de mobilisation en faveur des immigrants et des minorités ethnoculturelles pour l'établissement de ce système.

Après 1990, a lieu l'implantation graduelle de la politique publique *Ensemble à Laval*. Selon Fourot, c'est suite au Sommet de la Personne, grande consultation citoyenne touchant les enjeux propres à Laval tenue en 1990, qu'*Ensemble à Laval* voit le jour. Contrairement à la charte montréalaise des droits et responsabilités (texte officiel qui établit la position de la ville

de Montréal face à la diversité ethnoculturelle) qui avait consulté des groupes d'intérêts pour l'établissement de ses priorités, *Ensemble à Laval* se base sur les considérations des citoyens « ordinaires » présents au Sommet².

Les données extensives recueillies par Fourot dans le cadre de sa thèse de doctorat lui permettent de conclure que les orientations municipales en rapport avec les minorités ethnoculturelles sont importantes et peuvent avoir un impact significatif si la configuration politique locale comprend peu de paliers de tempérance.

La deuxième étude d'envergure portant sur les politiques municipales en lien avec la diversité est celle de Marie-Pier Dostie en 2012. Ce mémoire de maîtrise offre des conclusions contraires à celles de Fourot sur la portée de la politique *Ensemble à Laval*. Après une étude comparative relativement plus superficielle entre les politiques publiques de gestion de la diversité des villes de Brossard, Montréal et Laval, elle conclut que les orientations des trois villes sont peu définies, ont peu d'effets et, dans le cas de Laval, sont peu diffusées auprès de la population. Elle recommande d'ailleurs l'adoption de politiques plus officielles afin de minimiser les décisions ad hoc face aux accommodements.

Une troisième étude abordant les politiques municipales de la ville de Laval doit être mentionnée. En 2003, un collectif de chercheuses s'est penché sur les pratiques de gestion de

² Dans un premier temps, la municipalité implante activement la politique publique (1990-2003). Fourot en indique les impacts sur les associations et organismes communautaires qui ont dû, pour continuer à recevoir une aide financière, enlever de leur nom et de leur programme toute attention particulariste (adaptation à des besoins spéciaux). Surgissent aussi des conflits avec le provincial, qui partage une différente vision de la diversité, lors de la mise sur pied de projets conjoints. L'implantation de la politique coïncide aussi avec la dissolution du Conseil consultatif multiculturel, principale plateforme de communication reconnaissant la légitimité des intérêts des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Dans un deuxième temps, la municipalité s'affaire à institutionnaliser la politique au niveau régional, à travers la Conférence régionale des Élus de Laval (2003-2009). Fourot mentionne la pression de la région administrative de Laval sur les acteurs régionaux pour la signature d'une nouvelle entente au niveau régional qui tiendrait compte des orientations universalistes de la municipalité. Elle nomme aussi la fermeture au niveau régional de la Table de concertation interculturelle ainsi que la résistance aux programmes d'accès à l'égalité qui se traduisent par une moins grande présence de la diversité culturelle au niveau des employés de la ville. Ainsi, selon son analyse, Fourot établit que la ville de Laval se caractérise par un système de médiation fermée et un locus de pouvoir centralisé.

la diversité dans la région montréalaise (Germain et al. 2003). Le projet rassemble des analyses de plusieurs municipalités ou arrondissements sur l'île de Montréal et dans les banlieues. Un segment de cette étude s'attarde sur les villes de St-Laurent, Lasalle et Laval afin de comparer l'articulation de leur politique municipale avec les services de loisirs offerts (par la ville ou par des organismes tiers). Pour la ville de Laval, les auteures notent un contraste important entre les politiques de gestion de la diversité et les pratiques des organismes qui dispensent les services aux immigrants. Par exemple, bien que la ville prône une offre de services qui serait accessible à tous, certains projets de l'organisme Le Centre du Sablon s'adressent principalement aux Lavallois immigrants ou des communautés culturelles qui vivent des « barrières linguistiques ». Ainsi, à l'instar des autres villes à l'étude, les organismes se retrouvent à assumer « un rôle de tampon entre les municipalités et les communautés culturelles » (Germain et al., 2003: 34). Les auteures rapportent aussi certaines critiques en regard du peu d'implication de la ville de Laval dans l'intégration des immigrants et du manque de préoccupation par rapport à l'accès à l'emploi des communautés culturelles. De plus, les auteures constatent que certains programmes de loisir « inclusifs » excluent dans les faits les jeunes lavallois qui ne peuvent parler le français ou l'anglais ou ceux, trop pauvres, qui ne peuvent se procurer les équipements de sport nécessaires aux activités. Cette recherche date cependant de 2003, dans une période où, selon Fourot, la ville de Laval était encore en processus d'implantation de sa politique.

Ces trois grandes recherches récentes effectuées par Fourot (2011; 2013), Dostie (2012) et Germain et al. (2003) sur les politiques municipales de la ville de Laval ont des points de vue différents concernant l'impact de la politique *Ensemble à Laval* sur les services et donc, sur les citoyens. Alors que Fourot reconstruit le lent processus qui a mené à une transformation radicale de l'offre de service à la population issue de l'immigration et des communautés ethnoculturelles, Germain et al. ainsi que Dostie détaillent l'offre de service municipales au moment de la recherche et mettent l'emphase sur les mécanismes particularistes ou ad hoc qui permettent de tempérer la rigidité de la politique *Ensemble à Laval*. Toutes les auteures semblent néanmoins concorder sur deux points : la vigueur déployée par la municipalité et ses fonctionnaires pour mettre en place la politique et, de manière contradictoire, le manque de diffusion de ces orientations à la population lavalloise.

1.2.5 Conclusion

En résumé, la ville de Laval, espace suburbain à la ville de Montréal, a connu un développement important à partir des années 1960. Cette ville, à l'image des autres municipalités de banlieue de la région, est peuplée de plusieurs types de familles. Au cours des dernières années, Laval est d'ailleurs devenue la ville suburbaine accueillant le plus de familles immigrantes. C'est seulement à partir des années 1990 que la ville de Laval s'est dotée d'une politique pour uniformiser ses décisions en lien avec la diversité ethnoculturelle de ses citoyens. Au fil des ans, cette politique municipale s'est affirmée et, aidée par sa configuration politique particulière, s'est régionalisée.

Les études mentionnées dans cette section portent à réfléchir. Certaines examinent en détail les politiques de gestion de la diversité, constatant les divers impacts de l'orientation *Ensemble à Laval*. D'autres études portent sur le vécu plus concret des habitants des banlieues dans le contexte de la diversité ethnoculturelle, explorant les motivations des ménages immigrants pour s'installer en périphérie ainsi que la vision des habitants face aux changements démographiques dans leur quartier. Force est de constater qu'aucune étude n'articule les politiques municipales avec l'opinion citoyenne sur la diversité. Ces deux perspectives, macrosociale et microsociale, sont appréhendées comme des réalités parallèles, difficilement arrimables. Ce n'est qu'au travers d'une contextualisation poussée centrée sur l'espace de la banlieue comme espace de vie, mais aussi comme espace de représentations et de projets, que ces deux notions peuvent devenir intelligibles l'une à l'autre. C'est en ce sens qu'est développée la réflexion dans le présent mémoire.

1.3 Banlieue et diversité ethnique

L'espace de la banlieue est une construction sociale. Il n'y a pas de frontières immuables départageant l'espace de la ville centrale et celle de la banlieue. Le statut de banlieue peut être déterminé par ses infrastructures ou ses types de constructions résidentielles, mais il peut aussi être délimité par ses représentations et la manière des citoyens d'habiter l'espace. C'est un univers de sens qui est à la fois un construit théorique et un ensemble de représentations; un contenant et un contenu (Frey, 2012: 4).

Cette façon de concevoir la banlieue est cruciale du point de vue de nos questions de recherche. Étant donné que nous cherchons principalement à comprendre les discours des Lavallois sur leur espace habité, il est important de pouvoir situer ces discours le plus précisément possible dans l'espace théorisé. Le cadre bâti des espaces suburbains montréalais a connu un développement bien particulier dans les années d'après-guerre, le distinguant des espaces centraux et ruraux. De plus, c'est dans cette même période que le cadre social de la banlieue s'est précisé, formant des représentations opposant la banlieue à la ville qui demeurent encore aujourd'hui. Si plusieurs chercheurs affirment que l'espace suburbain est de moins en moins distinct de celui des quartiers centraux, il reste que le cadre construit de la banlieue répond à certains critères d'aménagement urbain qui modifient le rapport à l'espace des résidents et à certaines représentations sociales qui informent les actions de ces habitants. Ainsi, même si la ville de Laval peut, à certains égards, être considérée comme une banlieue autonome (Jean, 2014), le corpus théorique associé aux banlieues nord-américaines et surtout québécoises demeure fort pertinent pour comprendre l'espace habité lavallois.

La thématique de la banlieue québécoise sera donc approfondie dans cette section. Nous commencerons par dresser un portrait démographique succinct de la population de la banlieue montréalaise. Ensuite, nous discuterons des différentes recherches ayant abordé le phénomène de la diversité ethnoculturelle dans les banlieues montréalaises. Par la suite, nous nous attarderons à détailler quelques théories sur les processus urbains auxquels répond l'espace de la banlieue pour ensuite aborder l'univers des représentations de la banlieue dans la société québécoise. Cette dernière section abordera tant les représentations associées à la banlieue dans le monde culturel québécois que les constats des recherches sur les représentations sociales liées à la banlieue.

1.3.1 Le profil démographique des banlieues montréalaises

Les données de Statistiques Canada sur la ville de Montréal permettent d'établir que les banlieues sont le choix de résidence de deux catégories de population : d'une part, de ménages ruraux souhaitant se rapprocher de la ville et, d'autre part, d'urbains désirant s'éloigner du centre. Nous constatons par ailleurs qu'une fraction importante de la population est native de sa banlieue, n'ayant jamais déménagé hors de la municipalité où elle a passé son enfance

(Turcotte et Vézina, 2010: 3). La tranche d'âge des 25 à 44 ans est la plus susceptible de quitter la ville centrale pour s'établir en banlieue. Les jeunes ménages recherchent davantage des maisons de type unifamiliales offertes en plus grand nombre en banlieue qu'en ville. Ces statistiques démontrent le lien fort entre les banlieues et la famille. D'ailleurs, à Montréal, « les ménages composés [comprenant adultes et enfants] demeurent plus fortement représentés dans les quartiers périphériques que dans les ville-centres » (Turcotte et Vézina, 2010:3).

Les banlieues sont par ailleurs le lieu privilégié de la classe moyenne. Les ménages les moins susceptibles de quitter la ville sont en effet ceux qui gagnent le moins, soit 20,000 \$ et moins après impôt. Par ailleurs, les ménages au sommet de l'échelle des revenus et détenteurs de diplômes d'études supérieures tendent, eux aussi, à rester en ville plutôt qu'opter pour la banlieue. Ces ménages plus aisés sont en mesure de se procurer une propriété relativement spacieuse à faible distance du centre-ville alors que la plupart des familles doivent faire un compromis entre l'éloignement du centre et la dimension de la résidence (Turcotte et Vézina, 2010: 9-10).

En ce qui a trait aux caractéristiques culturelles, il appert que les francophones quittant les quartiers centraux tendent à s'établir hors de l'île de Montréal, dans des villes comme Longueuil, Repentigny ou Terrebonne, alors que les anglophones et allophones tendent à suivre davantage l'axe est-ouest et rester sur l'île (Turcotte et Vézina, 2010; Landry, 2006). De fait, la mobilité des ménages s'opère généralement dans un radius assez court, la motivation de rester à proximité des réseaux sociaux et familiaux primant sur celle de diminuer le voyage au travail (Landry, 2006: 13).

Contrairement à la banlieue de Toronto, la population des banlieues montréalaises reste majoritairement composée de non-immigrants. Cependant la proportion des ménages immigrants a drastiquement augmenté dans les dernières années et Laval est la ville la plus populaire auprès des ménages lorsqu'ils décident de quitter Montréal (41 %). En comparaison, seulement 16 % des Québécois natifs décident de s'établir à Laval après avoir quitté la métropole (Turcotte et Vézina, 2010: 12). Ces données confirment donc que Laval est une ville recherchée par la population immigrante et tend à être, dans les années plus récentes, relativement désinvestie par les ménages Québécois francophones.

1.3.2 Banlieue et diversité ethnique

D'une façon générale, rappelons-le, les immigrants au Québec tendent à s'installer dans la région métropolitaine de Montréal (87 %) plutôt qu'ailleurs dans la province. De ce fait, l'immigration est — au Québec encore plus qu'ailleurs — aisément associée à l'image de la grande ville (Germain, 2013: 97). Si la présence d'immigrants ne semble pas être un facteur décisif dans le choix du quartier de résidence (Jean, 2014), il reste néanmoins que pour plusieurs résidents des banlieues, l'altérité ethnique au sein de leur espace habité n'est pas vécu de manière sereine (Jean et Germain, 2014).

Nous recenserons ici, dans un premier temps, une étude plus globale sur les attitudes des résidents de banlieue face à l'immigration. Dans un deuxième temps, nous discuterons des recherches récentes de Germain et Jean sur les effets de la diversification ethnique des espaces résidentiels périphériques avant de finalement exposer certains travaux sur les types d'établissement en banlieue des résidents issus de l'immigration.

Attitudes face à l'immigration selon le lieu de résidence

Une étude récente (Gallant, Bilodeau et Lechaume, 2013) indique que les résidents de la couronne montréalaise ont des attitudes légèrement plus négatives face à l'immigration que leurs compatriotes de la ville. Ce contraste a pu être observé grâce à la séparation des résultats par région, soit : Montréal, la couronne montréalaise, les autres grandes villes en région et les régions rurales. Toutefois, le fait de connaître personnellement (ou d'avoir un ami) immigrant est une variable tout aussi susceptible d'influencer les résultats des répondants que le fait d'habiter en région ou en ville. D'autres variables significatives étaient le niveau de scolarité (les plus scolarisés avaient davantage tendance à être favorables vis-à-vis de l'immigration) ainsi que le fait d'avoir voyagé à l'étranger. Bien que ces résultats ne couvrent que les attitudes face aux immigrants francophones (ce qui exclut une part non négligeable d'immigrants québécois), ce sondage indique que, généralement, plus un individu sera en contact avec la diversité culturelle, plus il sera ouvert et tolérant à la différence.

Malgré tout, les résultats de cette étude concordent avec ceux du sondage *Le vrai visage du Québec*, présenté en introduction. Ce sondage, on se le rappelle, présentait les Lavallois comme particulièrement méfiant face à l'immigration. En dépit du nombre important de sondages exposant les attitudes des Québécois en regard de l'immigration ou de la diversité ethnique³, peu d'entre eux détaillent leurs résultats selon le lieu de résidence de leurs répondants.

Vivre-ensemble dans les quartiers résidentiels périphériques

Plus récemment, une nouvelle recherche dirigée par Germain (2014) a abordé les rapports des habitants de classe moyenne avec la diversité ethnique dans leur quartier. Cette étude est particulièrement intéressante du point de vue de ma propre recherche étant donné qu'elle s'attarde à la perception de la diversité ethnique par des résidents de milieux résidentiels situés en périphérie des quartiers-centraux. En effet, dans le cadre des entretiens, les intervieweurs ont pour stratégie de laisser émerger le sujet de la diversité ethnique en interrogeant plutôt les répondants sur les changements dans le quartier. La collecte de données est d'envergure : plus de 155 entretiens semi-directifs couplés à des observations participantes sont effectués dans quatre quartiers de la région montréalaise, soit Loyola, St-Léonard, Auntsic et Vimont (à Laval). Beaucoup de réponses portent sur l'urbanisme, sur les comptes de taxe, etc.

Les résultats sont multiples. En fait, les répondants semblent avoir de la difficulté à évoquer spontanément les changements dans leur quartier. Les réponses ciblent volontiers l'augmentation des taxes, la hausse des prix des propriétés et la détérioration des services municipaux, des éléments qui ne sont cependant pas considérés par les répondants comme des transformations importantes dans le quartier. La seule transformation notée comme telle par certains répondants est l'embourgeoisement des quartiers, phénomène qui est perçu assez négativement pour la plupart. En fin de compte, les auteurs notent que relativement peu de répondants (un tiers) mentionnent la présence d'immigrants ou la diversité ethnique du

³ Voir le travail de recensement effectué par Girard (2008) pour le compte de la Commission sur les accommodements raisonnables.

quartier, ce qui semble indiquer que c'est un sujet qui préoccupe assez peu les résidents. Germain constate que l'attachement au quartier se qualifierait de « fonctionnel », car les répondants disent surtout apprécier « la localisation du quartier, ses espaces verts, ses services ou le type d'urbanisme qui y prévaut » (Germain, 2014: 16).

Plusieurs points de vue recueillis dans cette recherche sur l'immigration et la diversité ethnique étaient positifs, considérant celle-ci comme une richesse ou une opportunité d'apprendre une nouvelle langue. L'attachement au quartier semble compenser les avis négatifs de certains répondants vis-à-vis la diversité. Ceux-ci vont souvent se rétracter ou rééquilibrer la balance en évoquant par ailleurs des éléments positifs du quartier⁴.

Profil des banlieusards issus de l'immigration

Johanne Charbonneau et Annick Germain publicisent, en 2002, une typologie des modes d'établissement des immigrants en banlieue, principalement sur la base de sur leur statut socioéconomique. La ville de Laval n'est pas spécifiquement mentionnée dans cette recherche. Cependant, en se basant sur les informations accumulées, il est possible de constater que toutes les logiques résidentielles mentionnées par les auteures sont présentes sur le territoire de la ville de Laval. De par leur situation géographique à proximité des quartiers centraux, par leur construit encore fortement résidentiel et par leur importante composante familiale, plusieurs quartiers de la ville seraient attirants pour certaines familles immigrantes de classe moyenne. Certains autres quartiers de la ville peuvent être investis par des populations immigrantes plus aisées (ex : Laval-sur-le-lac, Champfleury, etc.). Ces nouveaux développements résidentiels sont caractérisés par de grandes et luxueuses demeures qui cadrent avec la logique de recherche de prestige social à travers la résidence. Laval offre aussi

⁴ Les répondants vont parfois mentionner les immigrations de longue date, parfois utiliser les termes d'« ethnie » et de « multiculturel » ou même référer à des attributs vestimentaires (comme le voile) pour désigner la différence ethnique. Même si l'hésitation est véritablement le fait d'un discours qui se veut « politically correct », cela pousse à interroger le discours que les répondants se sentent à l'aise de partager et qui prévaut certainement dans leur sphère privée.

plusieurs espaces de logement à proximité de Montréal, de moindre qualité, mais à coût très modiques.

Plus récemment, une étude de Dansereau, Germain et Vachon (2012) revisitait certains de ces constats. Les auteures notent que les milieux de vie des immigrants sont de plus en plus diversifiés, ce qui rend l'idée d'une typologie des modes d'établissement des immigrants moins d'actualité. En effet, les ménages composés d'immigrants choisissent d'habiter tant des quartiers périphériques défavorisés que des quartiers de classes moyennes de banlieue ou des espaces en embourgeoisement qui accueillent traditionnellement peu d'immigrants (Germain, 2013: 98).

Charbonneau et Germain (2002) émettent trois constats intéressants. Les auteures soulignent d'abord qu'il existe une tension face à la diversification ethnique de la population dans la plupart des banlieues montréalaises⁵. Elles avancent que les banlieues représentaient pour les *Montréalais d'origine québécoise* une façon de fuir l'hétérogénéité des villes. Cette tension subsiste malgré le fait que les manifestations de diversité ethnique soient plus discrètes en banlieue que dans les quartiers centraux de la ville de Montréal. En effet, les auteures exposent dans un second temps que l'image d'homogénéité est très importante dans le projet social de la banlieue, ce qui pousse certaines municipalités à se doter de politiques de gestion de la diversité (comme ce fût le cas à Laval). Finalement, les auteures émettent l'hypothèse que plus les immigrants sont nombreux dans une municipalité, plus les politiques seront ouvertes aux particularismes culturels. Bien que sensée, cette hypothèse est pourtant mise à mal par les données actuelles sur la ville de Laval et sa politique *Ensemble à Laval*, comme nous l'avons vu plus haut.

Nous avons donc ici passé en revue plusieurs recherches concernant la relation à la diversité ethnique en banlieue. La plupart des constats convergent vers le fait que les relations entre l'espace de résidence et les attitudes face à la diversité ethnique sont multiples, complexes et

⁵ Constat qui est corroboré par des études récentes (Jean et Germain, 2014).

nuancées. Pour mieux comprendre ces liens, nous brosserons, dans la section suivante, un portrait des théories urbaines qui se rapportent à l'espace physique des banlieues québécoises avant de terminer, dans la dernière section, avec une recension des différentes représentations de l'espace de la banlieue qui explorent le rapport identitaire des banlieusards à l'espace.

1.3.3 La banlieue du point de vue des études urbaines

Les frontières entre la ville et la banlieue sont floues et mouvantes. Plutôt qu'une banlieue unique, les urbanistes sont confrontés à plusieurs types de banlieues selon le contexte de leur développement, leur âge, leurs frontières municipales, leur architecture, etc. Le concept de banlieue est si dépendant du contexte qu'il peut parfois même varier d'une région à l'autre, voire d'une ville-centrale à l'autre. Ainsi, pour mieux comprendre l'espace de la banlieue de Laval, seules les théories relatives aux banlieues québécoises (avec un accent sur les banlieues montréalaises) ayant connu leur expansion résidentielle après les années 1960 seront recensées. Dans cette section nous explorerons d'abord les différentes façons de qualifier l'espace de la banlieue dans la littérature. Ensuite, présenterons certains mécanismes qui sont intrinsèques aux banlieues comme leur vieillissement et leur diversification ainsi que le phénomène de compétition entre villes périphériques, l'objectif étant toujours de circonscrire l'espace théorique du territoire suburbain pour contextualiser le rapport à l'espace des Lavallois.

Classification

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, les manières de qualifier l'espace entourant les quartiers centraux de la métropole sont multiples. Les termes de urbain, suburbain et périurbain, issus de la littérature américaine, sont repris dans la littérature québécoise pour désigner respectivement les quartiers centraux, les zones en périphérie rapprochée et les zones en périphérie plus éloignées (Ghorra-Gobin, 2013; Breux et Bherer, 2009). Certains auteurs vont plutôt mobiliser les termes de « deuxième couronne » et de « troisième couronne » pour désigner les zones suburbaines et périurbaines. Il reste que ces désignations manquent de précision. Elles font référence à l'éloignement géographique par rapport aux quartiers centraux et, de manière indirecte, au développement urbain qui a eu lieu dans les villes de ce secteur.

La classification des espaces démontre qu'il est difficile de qualifier précisément l'espace de la banlieue⁶. En plus des marqueurs physiques (composition de l'infrastructure, âge des bâtiments, taille de l'économie, etc.), plusieurs éléments affectent l'état de la banlieue comme la composition de la population, le niveau socio-économique de ses résidents, etc. Nous notons aussi la difficulté de classer la ville de Laval dans une seule catégorie, étant donnée l'hétérogénéité de ses espaces et de ses quartiers. Le fait que la ville soit le résultat d'une fusion explique en partie cette différence dans la composition de ses infrastructures.

Toutefois, au vu du large développement périurbain dans les territoires en périphérie de la ville de Montréal, le territoire compris dans l'île de Laval est souvent qualifié de première couronne et cela même si le développement sur son territoire s'est effectué de manière très inégale.

Ainsi, nous tenons à faire une distinction importante. Dans ce texte, le terme de banlieue réfère dans certains cas aux différents types de territoires suburbains présents sur l'île de Laval et, dans d'autres instances, aux idéaux associés à la banlieue traditionnelle (voir la section 1.3.4).

Diversification et vieillissement des premières banlieues

Si l'espace de la banlieue est varié, c'est que la périphérie connaît une expansion en plusieurs étapes. Les premières banlieues montréalaises sont aujourd'hui intégrées dans la ville de Montréal suite aux processus de fusions municipales des années 1960. En effet, dans les années 1830-40, la bourgeoisie montréalaise quitte le Vieux-Port pour emménager dans de nouveaux quartiers (New Town) construits selon le modèle britannique de rangées de résidences unifamiliales « faisant face à de larges avenues plantées » (Beudet et al., 1998: 259). Du 19e au 20es. les quartiers de Westmount, St-Lambert, Montréal-Ouest, Hampstead,

⁶ Outre les concepts de Edge-city de Gareau (1991), de Outer-city de Gans (1968) et les cinq types de territoires suburbains de Morin (2002), Fortin et Després (2008) recensent : « les villes polynucléaires ou polcentriques (Remy et Voyé, 1992 ; Chalas, 2000), la ville diffuse (Secchi, 2006), la métropole (Ascher, 1995), la ville franchisée (Mangin, 2004), l'espace des flux (Castells, 2001), le « tout urbain » (Choay, 1994 ; Paquot, 2003), l'urbain « sans lieu ni bornes » (Webber, 1996) et la ville-territoire (Chalas, 2000) » (Fortin et Després, 2008: 154).

Outremont et Mont-Royal sont développés. Finalement, ce n'est que dans l'après-guerre (1950), alors que la densité d'occupation du sol de la région de Montréal chute, que Laval et Longueuil, premières zones périurbaines hors de l'île, sont investies (Beaudet, 1998: 260).

Les chercheurs notent que les développements résidentiels de banlieue construits à partir des années 1960 connaissent un processus de vieillissement particulier (Fortin, 2002 ; Morin, 2002; Vachon et Després, 2002; Charbonneau et Germain, 2002). Ce phénomène se caractérise par une diversification des types de ménages et de leur niveau socio-économique et surtout par un vieillissement tant de la population que des infrastructures. Parmi les facteurs contribuant à la densification et à la diversification de la population des banlieues, nous notons l'importance de la construction ou l'amélioration des transports publics et des voies d'accès à la banlieue et l'implantation de commerces d'envergure et d'industrie, attirés par le faible coût des terrains ou par des politiques municipales favorables (Evenden et Walker, 1993).

Pour accommoder ces nouveaux ménages de taille et de revenus variables, des immeubles à logements, des blocs appartements et des condos voient le jour (Fortin, 2002; Landry, 2006). Les secteurs résidentiels autrefois composés uniquement de bungalows (dits de faible densité) sont maintenant fréquemment entourés, et parfois traversés, de ces nouvelles constructions à haute densité. Ainsi, les « premières banlieues » deviennent ce que Morin qualifie d'« univers résidentiel hybride » (Morin, 2002: 85). Nous remarquons aussi la diminution des espaces libres (construction sur les terrains vagues, accès plus difficile à la nature) au profit de ces nouvelles constructions plus denses. D'ailleurs, le coût des terrains et des propriétés augmente aussi, bien que souvent encore moins cher que dans la ville centrale.

Les nouveaux développements immobiliers favorisant les demeures de type unifamilial neuves auront alors tendance à se construire encore plus en périphérie, le long des grands axes routiers, dans la « deuxième ou troisième couronne » (Fortin, 2002). Nous observons dans ces nouveaux développements périurbains plusieurs caractéristiques qui définissaient les premières banlieues, soit une population relativement homogène du point de vue socio-économique, un accès à de grands espaces et à la nature, des infrastructures et bâtiments neufs, des services à proximité ainsi qu'un accès relativement aisé à la ville-centre (ou aux premières banlieues) (Fortin, 2002). Ainsi, il est postulé que ces nouvelles banlieues périurbaines

connaîtront à leur tour, dans quelques années, le processus de vieillissement des « premières banlieues », selon un phénomène d'étalement urbain prévisible, mais difficilement contrôlable.

Bien que les « premières banlieues » ressemblent de plus en plus à des quartiers centraux, elles restent néanmoins monofonctionnelles. Les espaces urbanisés sont moins intégrés et moins multifonctionnels, car ils sont construits en fonction d'un accès à l'automobile. Le développement urbain annule la nécessité des commerces et des services d'être situés à distance de marche de ses consommateurs. Germain note que lorsque l'espace s'urbanise, ce n'est pas que l'espace concret qui se modifie, mais aussi le rapport à l'espace et le rapport aux distances (Germain, 1997: 242). En effet, selon Germain et Charbonneau (2002) dans la région montréalaise, du moins, les différents espaces ne se mélangent pas ou peu, que ce soit des espaces de types commerciaux, industriels, résidentiels unifamilial ou résidentiels multifamilial. En outre, les propriétaires de maisons unifamiliales des « premières banlieues » actuelles partagent un mode de vie très similaire avec ceux des banlieues plus récentes.

Compétition entre villes de banlieue

De nombreux auteurs mentionnent le phénomène de la compétition entre les municipalités suburbaines pour attirer de nouveaux ménages. Certains mentionnent l'importance de la croissance manufacturière, institutionnelle, corporative, bureaucratique ou de services de la municipalité suburbaine à savoir laquelle attirera le plus d'habitants, de revenus et d'emplois (Bourne, 1996; Turcotte et Vézina, 2010). Breux et Bherer (2009) démontrent plutôt que l'élection d'un lieu de résidence atteste du choix d'une communauté de valeur plutôt que d'un territoire. Ainsi, alors que Bourne met l'accent sur une compétition au niveau des ressources offertes à ses citoyens, Breux et Bherer soulignent l'importance d'une cohérence idéologique et politique pour attirer de nouveaux habitants.

Sandrine Jean expose aussi une autre forme de compétition: celle qui oppose les villes de banlieues aux quartiers-centraux pour attirer les jeunes ménages de la classe moyenne. En effet, le nombre de jeunes familles qui déménagent des quartiers centraux vers la banlieue pour y élever leur famille est non-négligeable (près de 20,000 personnes par an), ce qui a conduit la ville de Montréal à mettre sur pied une campagne publicitaire destinée à retenir ces

jeunes ménages (Jean, 2004). Selon la chercheuse, Laval serait, aux dires des répondants, un bon entre-deux entre la ville et la banlieue; entre l'urbain et le vert (Jean, 2014: 125).

En somme, le paysage de la banlieue est en constante fluctuation. Les « premières banlieues » construites à partir des années 1960 vieillissent. Certains de ces quartiers sont réinvestis par une population plus jeune ou plus riche, mais les nouveaux développements semblent s'étirer de plus en plus loin en périphérie, dans le secteur périurbain. Cette section a permis de bien délimiter la théorie en lien avec l'environnement physique de la ville de Laval. La ville serait prise entre un vieillissement et une diversification socio-économique de sa population, un développement commercial et industriel en plein essor et un désir d'attirer de nouveaux ménages dans un contexte de compétition intermunicipal. Toutefois, cette vision de la banlieue est mécanique et laisse dans l'ombre les rapports identitaires des banlieusards à leur espace. Ce sont ces rapports que nous nous proposons d'explorer dans la prochaine section.

1.3.4 La banlieue et l'image qu'on en a

Pour citer Breux et Bherer, « si la définition du territoire physique est nécessaire, elle n'est pas suffisante, car elle ne permet pas d'englober la réalité complexe de la banlieue » (Breux et Bherer, 2009: 3). Les auteures affirment que « l'étude de la banlieue est moins l'investigation d'un territoire précis qu'une analyse des représentations et du projet social qui accompagne la suburbanisation de ce territoire » (Breux et Bherer, 2009: 3). Ainsi, si la section précédente a principalement abordé les études qui détaillent le cadre physique (bâti) de la banlieue, celle-ci vise à rendre compte de ce qui a été écrit sur son environnement social. Nous proposons de commencer par détailler la représentation de la suburbanité dans les médias et les arts québécois qui reflètent les perceptions populaires et les informent à la fois. Cette entrée en matière permettra de nous attarder plus précisément aux projets et aux attentes que les banlieusards entretiennent concernant leur milieu de vie. Ensuite, nous explorerons ce qui a été dit dans la littérature politique et sociologique sur les thèmes de l'individualisme et de l'homogénéité.

Définition conceptuelle : la représentation sociale
--

La représentation sociale est, selon Jodelet, une connaissance formée et partagée au sein de la société qui contribue à créer une réalité commune dans une société donnée. Cette connaissance n'est pas objective, ni ne reflète fidèlement la réalité. Il s'agit plutôt de constructions prenant racine dans le vécu individuel, mais qui sont ensuite projetées dans le monde social. Ces expériences individuelles peuvent être vécues par l'entremise de la socialisation, des discours sociaux, de l'art, des médias ou de la mémoire collective (Jodelet, 1989: 36 dans Fortin, 2013: 130).

Représentation de la banlieue dans l'univers culturel

Cela ne fait que peu de temps que la banlieue est représentée dans le monde culturel québécois. Pourtant, en peu de temps elle est devenue la trame de fond de plusieurs films, livres et autres projets artistiques de tout acabit. Jamais neutres, ces œuvres présentent des visions de la banlieue aux Québécois, tantôt positives, tantôt négatives. Ces interprétations influencent ensuite la manière dont les banlieusards perçoivent leur espace et lui donne du sens. Nous tenterons, lors de l'analyse de retrouver ces représentations de la banlieue pour voir de quelles façons elles sont mobilisées par les répondants et comment elles peuvent s'articuler à la présence d'immigrants et de Québécois minorisés.

Laforest (2010) a étudié la place de la banlieue dans la littérature québécoise. Il constate que l'idée de la banlieue entre en contradiction avec le discours d'identité nationale Québécois francophone. Selon cet auteur, alors que plusieurs autres littératures nationales se concentraient sur l'arrivée de la modernité, l'univers littéraire québécois a plutôt mis l'accent sur le lien au territoire ainsi que l'infusion de la culture canadienne-française dans ce territoire. Dans ce point de vue communément partagé par les auteurs québécois, la dichotomie entre ville et campagne semble être un élément primordial. La banlieue vient donc s'inscrire en faux avec la structure narrative préférée québécoise, celle qui oppose la campagne traditionnelle et la ville moderne tournée vers l'universel. Laforest note que la banlieue, lorsqu'elle est mentionnée, est associée à une marginalité culturelle et à un anhistorisme. En fait, l'histoire de la banlieue, lorsqu'on s'y attarde, est associée davantage au développement urbain des États-Unis qu'à celui du Québec. La banlieue dans la littérature québécoise est, associée à un mode de vie unique et répétitif, conformiste et aliéné; elle est associée aussi à la solitude humaine et

l'accumulation obsessionnelle de biens matériels. En définitive, pour Laforest, la banlieue est doublement indésirable, d'une part par sa mise en échec de la dialectique ville/campagne et d'autre part par ses affects, rythmes et réseaux interpersonnels qui sont difficilement arrimables à des désirs de pays et de justice.

Les constats assez négatifs de Laforest à propos de la représentation de la banlieue québécoise dans la littérature sont, de façon surprenante, assez opposés aux résultats d'une analyse de la représentation des banlieues dans le matériel cinématographique québécois effectuée par Fortin (2013). Cette étude récente sur base d'un corpus imposant offre une analyse synchronique et diachronique de la représentation de la banlieue dans plus de 250 films québécois. Marginalement représentée au début des années 1960, la place de la banlieue dans le cinéma québécois devient de plus en plus prégnante au fil des années. Les thèmes associés à la ville et à la banlieue sont présentés dans le tableau récapitulatif des représentations sociales de la ville et de la banlieue ci-dessous.

Tableau I: Tableau récapitulatif des représentations sociales de la ville et de la banlieue

	Environnement urbain	
Thème	Ville	Banlieue
Sécurité et Économie	Pauvreté/Chômage; Crime/ Prostitution; Drogue; Impuissance de la police	Sécurité/ conformité; Précarité du rêve, car coûteux; Prestigieux/ Promotion sociale;
Communauté	Maisons de chambres ou colocation; Proximité des voisins pour le meilleur comme pour le pire; Aspect éphémère des rassemblements lors de festivals;	Centré sur la maison plutôt que sur le quartier; Lieu par excellence de l'enfance, presque dépeint comme une norme;
Lieu	Transitoire/ de passage; Centre culturel / sorties; Espace restreint;	Expansion et développement; Commerces et services de la vie courante;

	Démolition de bâtiments; cour à scrap; stationnements vides; ruelles sales; usines désaffectées, etc.	
Population	Enfants à problèmes; pauvres; familles monoparentales; personnes seules, etc.	Population représentative de la réalité de la société : Familles, enfants, couples sans enfants, monoparentaux, personnes seules etc.

Trois constats principaux émergent de cette analyse. Fortin découvre d'abord que la représentation de la banlieue dans les films s'est, au fil des ans, complexifiée et reste relativement positive surtout par rapport à l'enfance et à la famille, alors que la représentation de la ville s'est simplifiée dans la négativité, dépeinte principalement comme un lieu de passage et associée à la pauvreté et à la criminalité de ses résidents. Deuxième constat, la banlieue semble devenue le cadre principal privilégié des souvenirs d'enfance des plus récents films, contribuant ainsi à créer une « mémoire collective » autour de la banlieue. Finalement, par son évocation inévitable, même lorsque l'action se situe en ville, Fortin explique que la banlieue devient l'espace de référence incontournable de l'urbain dans les représentations.

Un mémoire (Naud, 2013) s'est intéressé aux représentations cinématographiques de l'espace urbain et rural. Ses constats sur les représentations de l'espace périurbain (à partir de cinq films sur un échantillon de 50) sont plutôt négatifs. Les thématiques associées aux banlieues sont, entre-autres : la monotonie, l'absence de relation de voisinage et le manque d'appropriation de l'espace public et semi-public. La monotonie de la banlieue s'exprime dans les maisons qui sont, à première vue, toutes identiques et dans l'absence de points de repères : « C'est un espace répétitif où rien ne bouge » (Naud, 2013: 231). De cette manière, l'espace suburbain apparaît comme interchangeable, que le film ait lieu à Laval ou à Brossard n'a pas d'importance, car la conformité de la banlieue permet de les confondre ou les amalgamer.

Dans ce contexte, cette monotonie de l'espace est le reflet de la superficialité de ses habitants. Les banlieusards seraient individualistes, ayant des préférences et des valeurs homogènes qui guident une infructueuse recherche de bonheur. La deuxième thématique aborde le manque de

relations entre voisins et, conséquemment, la prédominance d'individualisme. Cette caractéristique accolée aux résidents de banlieue vient s'opposer au sentiment de communauté propre aux villes (par l'entremise des lieux publics, des commerces et des rues) et aux campagnards (qui se connaissent depuis longtemps). Le manque de petits commerces dans les banlieues et la prédominance de la voiture (ce qui empêche la socialisation dans les rues) sont deux éléments qui viennent accentuer cette impression de solitude de l'espace périurbain dans le cinéma québécois. Les banlieusards ne se promènent, pour ainsi dire, jamais dans leur quartier. Les films font aussi état du manque d'attachement aux lieux fréquentés : « ils sont entourés de lieux qu'ils fréquentent, mais qu'ils oublient subitement en sortant » (Naud, 2013: 237). En conséquence, ces personnages se recentrent sur leur maison, leur *espace privé*. Naud explique par ailleurs, que les banlieues les plus représentées sont celles de Laval et de la Montérégie, démontrant ainsi que l'imaginaire cinématographique des banlieues montréalaises est principalement construit selon l'axe nord-sud.

Ces trois recensions permettent de dégager des thèmes connotés soit positivement, soit négativement, qui semblent faire consensus lorsque la banlieue est représentée. La banlieue est associée à la conformité, à un certain individualisme (accent sur la maison, la famille) et à une emphase sur le consumérisme (proximité des services, développement de surfaces commerciales, etc.). L'analyse de Fortin souligne l'effervescence urbaine et économique de la banlieue ainsi que l'hétérogénéité de sa population, des phénomènes caractéristiques de la banlieue contemporaine rapportés par plusieurs chercheurs dans la section précédente. Ces changements qui qualifient le milieu de la banlieue sont connotés positivement et sont vus comme désirables. L'aspect changeant des banlieues est aussi relevé dans la littérature québécoise par Laforest, mais il est alors connoté négativement, renvoyant à une perte de substance identitaire et nationale. À l'opposé, l'analyse de Naud suggère que les banlieues sont statiques et peuplées de personnes isolées et angoissées. Malgré l'amélioration de l'image de la banlieue dans l'univers culturel québécois, il reste intéressant de constater l'ampleur des stéréotypes qui sont accolés tant à l'espace qu'à ses habitants.

L'influence américaine

La plupart des recherches sur la suburbanité au Québec mentionnent l'influence du modèle américain sur les perceptions de la banlieue québécoise. Nous proposons ici une recension sommaire des effets issus du processus de suburbanisation américain. Nous constatons que certains de ces mécanismes sociaux et urbains ont aussi cours dans le milieu suburbain québécois.

Les premières banlieues américaines modernes ont vu le jour dans l'époque d'après-guerre. Leur popularité continuera de s'accroître dans les années suivantes. Leur émergence est associée à la concrétisation d'un projet social, une idéologie quant à ce que devrait être la famille et la société américaine. Hayden (2002) associe d'ailleurs l'avènement des banlieues à un changement de paradigme dans les modèles résidentiels américains, d'un idéal social utopique centré sur le quartier (« town ») à un idéal centré sur la maison (« home »). La famille devient ainsi le centre de la société, ce qui promeut un idéal d'individualisme. Nous constatons dans la littérature la constante association de la banlieue américaine au rêve américain. La banlieue se proposait d'offrir aux jeunes ménages l'accès à une propriété unifamiliale, un terrain, de l'espace privé, un accès à la nature, tout en étant connecté aux centres urbains; les avantages économiques de la ville sans avoir à subir les taux de criminalité élevés, la pollution, la proximité avec les voisins, etc. Représentatives de l'idéal américain, les banlieues ont alors aussi la caractéristique d'accueillir une population assez homogène de familles traditionnelles (ménage hétérosexuel, marié et leurs enfants), blanches, dans la classe moyenne et aisée. En fait, comme le mentionne Hayden, l'accès à la banlieue est alors représenté comme une possibilité d'ascension sociale « a chance to surmount one's class and ethnic background » (Hayden, 2002: 34).⁷ Ce modèle de référence à la banlieue est encore

⁷ C'est d'ailleurs les conclusions qui ressortent des premières études sur les banlieues de l'École de Chicago au début du XXe siècle. Ainsi, Park et Burgess (1921) postulent que le niveau socio-économique des immigrants tend à circonscrire les quartiers dans lesquels ils choisissent d'habiter. Ainsi, les immigrants tendent à s'installer davantage en périphérie, à mesure que leur assimilation dans la société américaine (culturelle, sociale et économique) s'accomplit (Coulon, 2002). Cette théorie sera en partie démontée plus tard, notamment par Frazier (1932) qui démontre, dans ses travaux sur la condition des Noirs dans la ville de Chicago, qu'il est selon lui impossible d'« accomplir » l'assimilation complète des communautés ethnoculturelles à cause des inégalités sociales insurmontables dont ils sont victimes. De ce fait, leur assimilation complète doit, avant tout, passer par des revendications sociales (Coulon, 2002).

présent dans la mémoire collective nord-américaine, quoiqu'il se soit complexifié avec le temps (Hayden, 2002 ; Ghorra-Gobin, 2004; Marshall, 2000).

À partir des années 1950, la demande pour les types de banlieues à l'américaine changera la perception des banlieues montréalaises d'une façon permanente. Avant cela, les banlieues montréalaises étaient, selon les dires d'Evenden et Walker (1993), des destinations peu enviables. Isolées de la ville-centre et manquant de ressources ces espaces périphériques ne correspondaient pas à l'idéal actuel. Le modèle de banlieue développé par les Américains était complètement dépendant des technologies de transport : de la construction de bonnes routes et de ponts, la présence de transport en commun, etc. (Marshall, 2000). Ces transformations ont permis un meilleur transfert des ressources vers les milieux périphériques, leur permettant de se développer tout en gardant un lien privilégié avec la nature et de grands espaces libres. Ces exigences quant au cadre physique de la banlieue ont, bien entendu eu des conséquences sur le cadre social de la banlieue. La distance entre les voisins et la taille des propriétés invite à se recentrer sur la maison et sur les besoins de la famille. Le fait que ce nouvel espace soit principalement accessible par voiture restreint la propriété aux ménages qui peuvent se permettre l'achat d'une maison et d'une voiture ou deux voitures (Hayden, 2002).

Choix de la ville et choix de la banlieue : une question identitaire?

Fortin et Bédard démontrent dans leurs travaux récents que les représentations de la ville et de la banlieue sont de plus en plus partagées par les urbains et les suburbains (Bédard et Fortin, 2004; Fortin et Bédard, 2002 dans Breux et Bherer, 2009: 2). Le fait que les citadins et les banlieusards s'entendent sur les représentations de la banlieue et de la ville, porte Breux et Bherer (2009) à décréter que, non seulement les résidents font le choix de vivre en ville ou en banlieue, mais que ce choix est imbriqué dans une logique identitaire.

Jean (2014) corrobore ces affirmations dans ces récents travaux. Ses résultats démontrent que finalement peu de choses différencient réellement les aspirations des jeunes ménages lavallois de ceux habitant l'île de Montréal, si ce n'est leur représentation de la banlieue et de la ville. En effet, les habitants des deux quartiers recherchent principalement un «environnement

résidentiel tranquille et sécuritaire à proximité de parcs et d'espaces naturels» dans «un milieu de jeunes familles qui leurs ressemblent du point de vue socio-économique, ethnique et affinitaire» (Jean, 2014: 126). La seule différence notable entre ces deux groupes de résidents est que le mode de vie des lavallois est plus axé sur le domicile familial alors que celui des Montréalais s'étend dans le quartier. La chercheuse explique cela par la prévalence de l'automobile à Laval qui modifie les rapports de proximité et d'éloignement.

Deux notions-clefs associées aux banlieues : individualisme et homogénéité sociale

Parmi les notions associées aux banlieues américaines et également présentes dans les travaux québécois sur les banlieues, deux d'entre-elles occupent une place centrale, celles de l'individualisme et de l'homogénéité sociale, économique et politique. La notion de l'individualisme des banlieues est reprise par plusieurs auteurs. Nous constatons que l'individualisme qui fait « norme » dans les banlieues se distingue de celui des quartiers centraux de par le fait qu'il se concentre sur la propriété et la famille plutôt que sur l'individu (Fortin, 2013; Noppen et Morisset, 2004). On associe la maison unifamiliale, le bungalow emblématique, à un projet qui ne connaît jamais d'aboutissement, un reflet constamment révisé de l'identité des occupants. Les travaux ayant mené à la création de l'ouvrage collectif « Les banlieues revisitées » (Fortin, Després et Vachon, 2002) remarquent d'ailleurs le paradoxe suivant dans les banlieues de Québec : les répondants semblent valoriser un certain espace privé et disent désirer vivre parmi des gens semblables à eux, sans toutefois vouloir entretenir des relations de voisinage assidues. Germain note aussi cette « norme » de l'individualité des banlieues que traduit le peu de manifestation de diversité ou de revendications identitaires comparativement à ce qu'on observe dans la ville centrale (Germain, 2002).

La question de l'homogénéité se présente sous plusieurs aspects. Ainsi, selon Noppen et Morisset (2004) le bungalow des banlieues québécoises est paradoxal, car il est à la fois un élément typiquement associé à l'aspect homogène des banlieues et un projet individuel, représentatif de la réalité spécifique de ses occupants. Ces auteurs argumentent que, d'une

part, le construit des banlieues n'est pas homogène (car les bungalows québécois ont été abondamment rénovés selon les besoins de leurs habitants) et, d'autre part, que les banlieues sont des éléments notables de l'histoire québécoise⁸.

Néanmoins, l'homogénéité de la population des banlieues est une thématique centrale des études sur les milieux suburbains. Même si l'étiquette d'homogénéité est aisément accolée aux banlieues, elle n'est pas toujours méritée. En fait, l'homogénéité d'une population se décline sur plusieurs axes : ethnique, linguistique, socio-économique et même politique. Ayant déjà exposé que la population des banlieues montréalaises est de plus en plus hétérogène au plan ethnique et linguistique, nous nous attarderons sur les constats concernant l'homogénéité socio-économique et politique.

L'homogénéité socio-économique des résidents des banlieues semble dépendre de l'âge de la banlieue et de sa proximité à la ville. Dans les premiers temps, les constructions résidentielles et leurs prix sont plus uniformes, ce qui peut mener à une plus grande homogénéité socioéconomique. Dans les études sur la banlieue de Québec, Fortin note que la variation du prix des bungalows entre les municipalités avait contribué à créer une certaine homogénéité socio-économique dans les nouveaux quartiers de banlieue. L'auteure associait ce phénomène au désir de se retrouver dans un tissu social commun, un « entre-soi » (Fortin, 2002). Cette aspiration à une certaine homogénéité du tissu social du quartier a aussi été constatée par Jean (2014) dans ses travaux sur les résidents du quartier Vimont-Auteuil à Laval. Par contre à mesure que la banlieue vieillit, sa population se diversifie, vieillit et se paupérise. À l'image de

⁸ En effet, les bungalows, peu chers et de construction aisée sont si faciles à rénover qu'il en existe, selon les auteurs, difficilement encore qui soient fidèles à leur construction originelle. Les auteurs réaffirment du même coup l'historicité des « banlieues à bungalow » dans le contexte québécois, dans un effort visant à déconstruire l'idée, relevée par Laforest (2010), qui veut que les banlieues soient anhistoriques. Les chercheurs constatent que le bungalow, figure emblématique du paysage des banlieues, est totalement différent au Québec par rapport aux États-Unis, au reste du Canada et aux autres pays développés. Avec un desing spécifiquement choisi pour le Québec, la forme de ces bungalows a de plus particulièrement évolué pour convenir aux préférences québécoises. Noppen et Morrisset (2004) soulignent que la préférence culturelle de la cuisine par rapport au salon, par exemple, a conduit les bungalows à avoir des cuisines de plus en plus grandes et généralement assez ouvertes. Ils constatent aussi que les bungalows ont majoritairement des sous-sols et des capports (ou garages), ce qui est spécifique au Québec.

Laval, les « premières » banlieues accueillent donc une population socio-économiquement plus hétérogène que les villes périphériques qui se sont développées plus récemment.

Les villes de banlieue accueillent-elles une population homogène au plan des opinions politiques et des orientations sociales? Plusieurs auteurs affirment l'homogénéité des banlieues. Les résultats des élections sont d'ailleurs un bon indicateur des inclinaisons politiques de la population. Les opinions politiques des banlieues pencheraient généralement plus vers la droite alors que celles des villes centrales se réclameraient plus d'une idéologie de gauche (Walks, 2004) (Villeneuve et al., 2007).

Pour Breux et Bherer (2009), les villes en périphérie de Montréal ont chacune une « signature », un incontournable dans la situation où elles sont en compétition pour attirer de nouveaux résidents. Ces villes développent des politiques municipales ciblées (sur la famille, la culture ou le développement économique, par exemple) qui tendent à attirer des citoyens de même allégeance idéologique, pouvant créer une certaine forme d'homogénéité politique. Cette homogénéité serait le fruit d'un choix rationnel du lieu de résidence en fonction de sa concordance aux appartenances des ménages (Breux et Bherer, 2009).

D'autres auteurs mentionnent que le milieu dans lequel les individus grandissent et vivent peut influencer les comportements résidentiels (Fortin et Després, 2008). Certains chercheurs vont plus loin et affirment que la socialisation quotidienne prenant place dans certains milieux créerait une homogénéité politique et sociale a-posteriori (Breux et Bherer, 2009).

Quelques auteurs soutiennent au contraire que les banlieues ne sont pas un espace homogène qui stimulerait un sentiment d'appartenance des citoyens. Evenden et Walkers mentionnent dès 1993 que le développement rapide, le manque d'ajustement entre les liens sociaux ainsi que les comportements et les associations d'une population changeante peuvent susciter un sentiment de déracinement chez les habitants des banlieues. C'est pourquoi les auteurs suggèrent d'investir en des symboles communautaires qui stimuleront la création d'un sentiment d'appartenance (Evenden et Walker, 1993: 250). Dans cette ligne de pensée et en lien avec ma question de recherche, je me demande si la création de la politique *Ensemble à Laval* dans les années 1990 a pu être, à ce moment, ce symbole catalyseur d'un sentiment d'appartenance à la

ville et à la banlieue. les auteurs remarquent aussi que le sentiment d'appartenance à une banlieue dépend de comment cette banlieue est perçue par les habitants et ceux des régions voisines.

Ce survol permet de constater que la perception des banlieues est ambiguë et changeante dans le temps. Alors que la connotation négative qui lui était accolée a pu se modifier dans le milieu cinématographique québécois, sa représentation dans la littérature est restée relativement négative. Parallèlement, les attentes des banlieusards quant à leur espace social et physique restent relativement arrimées à celles de l'idéal de la banlieue américaine des années 1950, valorisant la proximité avec la nature, la proximité des services, la sécurité, la mobilité sociale. Parmi les principales composantes idéologiques associées à la banlieue comme l'idée d'individualisme centré sur la vie familiale et l'homogénéité de la population occupent une place centrale, mais la multiplicité des points de vue concernant ces deux notions-clefs contribue à entretenir l'ambiguïté quant au sentiment d'appartenance à la banlieue.

1.3.5 Conclusion

La banlieue au Québec est bien plus qu'une localisation en périphérie d'une ville-centre; c'est un environnement régi par un ensemble de normes qui lui sont spécifiques. Que ce soit dans son construit physique ou dans ses attentes sociales, la banlieue est un environnement à part qui vient chambouler la dichotomie historique entre ville et ruralité.

La banlieue est devenue très populaire à partir des années 1950, sous l'influence de la propagande américaine de la banlieue idéale : homogène, familiale et gage de promotion sociale. Cette influence semble encore marquer les représentations contemporaines malgré la diversification des milieux suburbains et le développement de la première couronne. Cette vision édulcorée pourrait être encouragée et renforcie par les villes de banlieue elles-mêmes, qui, dans un contexte de compétition, désireraient attirer de nouveaux capitaux et de nouveaux résidents.

Les travaux sur la banlieue font presque tous état de la présence d'individualisme et de certaines formes d'homogénéité dans les populations suburbaines. Ces thèmes sont aussi très présents dans les représentations culturelles de la banlieue. Toutefois, nous avons vu que certaines banlieues vieillissantes sont de plus en plus hétérogènes. Qu'en est-il sur le terrain? Y a-t-il des liens entre les voisins? Sont-ils importants pour les répondants? Il s'agira d'observer aussi si les répondants reconnaissent l'hétérogénéité de leur quartier et, le cas échéant, s'il n'y a pas de tensions entourant cette reconnaissance.

En tant que banlieue, Laval est un milieu d'étude très intéressant. Banlieue de première couronne, l'ancien cadre bâti de la ville se renouvelle, suivant autant les prédicats de la banlieue avec de nouveaux développements résidentiels que ceux d'un développement urbain assumé. Autrefois investie par les ménages québécois-francophones, la ville est actuellement le choix privilégié de plusieurs ménages immigrants. Baptisée dans les années 1960 comme la ville de banlieue par excellence, Laval est un lieu en changement, une sorte de mosaïque de territoires résidentiels et commerciaux, d'espaces de vie aisés ou défavorisés, dans certains cas très multiethniques et dans d'autres assez homogènes. Cette réalité soulève la question du changement dans le cadre social de la banlieue. Est-ce que les Lavallois s'adaptent à la nouvelle réalité de leur ville? Sont-ils engagés dans un processus de redéfinition de leur *espace habité* ou partagent-ils encore des attentes liées à la représentation traditionnelle de la banlieue?

Pour pousser encore plus loin la réflexion, il convient de se questionner sur les liens entre le cadre social de la banlieue tel que présenté dans ce chapitre et la présence de plus en plus prégnante d'immigrants et de minorités ethnoculturelles au sein de la population lavalloise. Comment les Lavallois habitent-ils leur espace et modifient-ils leurs attentes pour y incorporer ces nouveaux venus porteurs de différence et s'inscrivant en faux avec l'idéal d'homogénéité de la banlieue? Les informations obtenues sur la politique EAL et sur la crainte des Lavallois face à la diversité ethnoculturelle portent à croire que le processus d'adaptation ne s'est pas entamé.

Au-delà de la vision propre à la réalité des banlieues québécoises, notre démarche s'appuie aussi sur les manières dont se configure la diversité ethnoculturelle dans le contexte politique national.

1.4 La diversité ethnoculturelle dans les discours citoyens et nationaux

L'objectif de cette section est double. Nous désirons d'une part appréhender la nature des discours officiels sur la gestion de la diversité auxquels les Lavallois sont exposés. Nous désirons d'autre part dresser un portrait du contexte politique qui a mené à la mise en place de ces discours pour comprendre les relations de pouvoir et les logiques qui sous-tendent ces orientations. Ainsi, de la littérature sociologique et politique portant sur le sujet nous retiendrons, dans le cadre de cette recherche, les discussions sur l'idée d'une intégration réussie, le contexte et le contenu des politiques de gestion de la diversité au fédéral et au provincial ainsi que quelques discussions sur l'influence de certains événements québécois récents sur le ton du discours citoyen face à la gestion de la diversité.

1.4.1 Intégration, un concept polysémique

Bien que, conceptuellement, l'accueil de nouveaux citoyens suppose une adaptation réciproque entre le groupe d'accueil et le groupe accueilli, le processus d'acculturation prend toujours place dans des rapports de pouvoirs inégaux et est donc de proportion inégale (Bourhis, Moïse et al., 1997). L'origine théorique de l'intégration des immigrants dans la sociologie américaine explique, en partie, ces inégalités.

L'intégration a été abordée dans plusieurs travaux sociologiques ayant eu un important rayonnement. Qu'on pense aux fameuses recherches de Durkheim qui alliaient intégration sociale et géographie urbaine, aux travaux produits par l'École de Chicago sur les parcours immigrants dans la ville ou aux nouvelles perspectives plus macro introduites ensuite par

l'École de Los Angeles, il est difficile de passer outre les impacts de ces travaux, même si l'objectif n'est pas ici de les recenser⁹. Reste que l'École de Chicago a réussi à populariser un certain paradigme assimilationniste¹⁰ qui — même si des recherches postérieures ont prouvées que l'ethnicité des immigrants tend à subsister sous de nouvelles formes — a profondément marqué les attentes face aux immigrants et aux personnes minorisées sur une base ethnoculturelle. Récemment, Germain (2013) mentionne que Putnam (2007) aurait tenu un discours qui associerait la hausse de la diversité sociale à une perte du capital social de la société américaine, résultant en une dégradation de l'intégration et de la cohésion que seules les institutions pourraient combler. Ces propos auraient été depuis contrebalancés, au Canada, par une myriade de recherches spécialisées sur le contexte canadien.

Ces théories « classiques » de l'intégration des immigrants ont favorisé la mise en place d'un discours sur une intégration réussie qui responsabilise le nouvel arrivant « ethnique » face à son adaptation. De ce fait, la responsabilité et l'adaptation de la société d'accueil face à l'intégration des nouveaux venus sont minimisées. Fourot mentionne d'ailleurs qu'au Québec, l'intégration est vue comme un problème de performance des immigrants et donc une responsabilité individuelle. Ainsi, nous manquons de souligner le rôle (et la performance) des institutions pour nous assurer que ses critères d'intégration soient atteignables par la totalité des nouveaux citoyens.

1.4.3 Les politiques d'intégration canadiennes et québécoises

Après des années de politiques canadiennes teintées de racisme biologique et culturel (Helly 1996), le Canada adopte en 1971 — suite à la *Commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme* — le multiculturalisme. La *politique de promotion de la pluralité culturelle de la société civile* qui sous-tend le multiculturalisme implémente trois principes :

⁹ Pour une description plus détaillée des théories de l'intégration en milieu urbain, voir Germain (2013) ou Schnapper (2007).

« La reconnaissance par l'État de l'existence d'une diversité de groupes culturels ayant droit au respect et au maintien de leurs particularités socio-culturelles (...), la réduction des barrières ethniques gênant la participation sociale et politique de leurs membres et la multiplication des contacts interethniques, en vue d'accroître la tolérance à la différence culturelle dans la société » (Helly, 2000: 7).

Ainsi, toutes les communautés culturelles sont mises sur un pied d'égalité avec les communautés dites *fondatrices* de la nation canadienne (canadiennes-anglaises, canadiennes-françaises et autochtones). En accord avec cette philosophie, diverses politiques seront mises en œuvre afin de lutter contre la discrimination, de favoriser l'expression de particularités culturelles, ou visant à la reconnaissance de statuts légaux ou administratifs propres aux membres de certaines communautés (Helly, 1996).

Malgré ces idéaux, les critiques du multiculturalisme notent son effet de fragmentation sociale dans la société canadienne¹¹ et son incapacité à agir directement dans les processus de stratification socio-organisationnelle et d'ainsi « réduire le racisme et les discriminations ethniques sur le marché du travail pour les fractions les moins qualifiées de la main-d'œuvre immigrée et de leurs descendants » (Helly, 2000 : 18). Certains auteurs parlent même du modèle canadien comme une mosaïque, certes, mais une mosaïque verticale où les Canadiens anglais restent les plus privilégiés¹². De plus, depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement canadien a modifié ses politiques d'immigrations et de citoyenneté dans le but de protéger et renforcer ses frontières territoriales et identitaires (Labelle, 2007: 102) ce qui, malgré les politiques multiculturelles, contribue à créer un climat politique de suspicion.

¹¹ Helly note que suite à ces critiques, la vocation unificatrice du multiculturalisme est fortement réaffirmée en 1977 et au début des années 1990, mettant en place des mesures pour favoriser la participation et la responsabilité citoyenne, dans l'espoir de stimuler un sentiment d'appartenance canadien (2000 : 11 et 14-15).

¹² Le concept de « vertical mosaic » a été introduit par John Porter en 1965 avec la publication de son livre *Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada*. Même si son analyse porte sur le Canada pré-multiculturaliste, les recherches actuelles confirment que ses conclusions faisant état des inégalités entre les différents groupes ethniques, linguistiques, régionaux et religieux sont toujours d'actualité.

La mise en place du multiculturalisme est mal reçue par une majorité de Québécois francophones. La *Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme* tenue en 1963 détaillait les inégalités entre francophones et anglophones tout en abordant l'apport historique des immigrants. Après avoir instauré le français comme deuxième langue officielle, le gouvernement fédéral se ferme aux revendications canadiennes-françaises en adoptant le multiculturalisme. Pour plusieurs sa mise en place est une fin de non-réponse aux demandes des mouvements souverainistes qui émergent au Québec (Juteau, 1999) et aux demandes des Premières Nations (Helly, 2000). En effet, sous l'égide du multiculturalisme, plusieurs craignent que la particularité culturelle et linguistique des groupes fondateurs minoritaires (les francophones et les autochtones) se dilue dans l'ensemble des appartenances canadiennes.

Le gouvernement du Québec a donc mis en place sa propre politique de gestion de la diversité, l'interculturalisme. Celle-ci vise à accepter la diversité ethnoculturelle dans la sphère publique dans la mesure où elle s'organise autour du fait francophone et converge vers les valeurs de base des Québécois. Il est à noter que cette politique a connu plusieurs phases selon les partis politiques au pouvoir (Helly, 1994), oscillant entre une vision pluraliste en mettant de l'avant la diversité ethnique de la population québécoise et entre une vision civique, voire assimilationniste-universaliste, de la citoyenneté, pointant du doigt les individus affichant publiquement leurs appartenances particularistes. Récemment toutefois, c'est cette dernière vision dite civique qui semble prédominer. Dans la foulée des débats sur les accommodements raisonnables, puis sur l'adoption d'une Charte des Valeurs, les partisans d'une laïcisation plus stricte de l'espace public sont relativement bien appuyés par la population.

Parmi les critiques de l'interculturalisme québécois, plusieurs notent le côté à double tranchant de la convergence vers les valeurs dites « québécoises ». Daniel Salée (2010) souligne le caractère indéfini de la politique et aborde les relations de pouvoir inégales qui sous-tendent le projet. L'auteur conclut que l'interculturalisme, loin d'être convaincant, sert en fait de tremplin à une domination hégémonique des groupes minorisés. Selon lui, la situation minoritaire des Québécois au sein de l'Amérique du Nord semble justifier de ne pas questionner les éléments constitutifs de la nation (le français, les valeurs québécoises, l'égalité homme femme) et à les imposer en bloc aux immigrants, par peur de disparaître. Ce faisant, l'interculturalisme crée

une vision figée et relativement homogène de la société québécoise, ancrée dans son passé, et qui résiste à reconnaître la pluralité des identités de ses citoyens (Maclure, 2000).

Au fil des ans, l'interculturalisme s'accompagne néanmoins de plusieurs mesures visant à contrer le racisme et les discriminations sur une base ethnoculturelle au Québec : le cadre juridique de lutte pour contrer les discriminations (de la Charte des droits et libertés de la personne), la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, les formations interculturelles, les programmes ciblés pour les jeunes minorisés et les autochtones, etc. (Labelle, 2007: 89). Récemment, le gouvernement provincial réitère son engagement dans la lutte aux discriminations avec ses plans d'action *Un Québec fort de son immigration* et *La diversité : une valeur ajoutée*.

1.4.4 Les politiques municipales au Québec

Comme nous l'avons vu précédemment, les municipalités relèvent du provincial. Étant donné le courant décentralisateur qui caractérise la période 2003 jusqu'à présent, les municipalités ont maintenant davantage les moyens de mettre en place des politiques de gestion de la diversité. Il reste que, comme le mentionne Fourot, bon nombre de municipalités n'ont pas attendu les inclinaisons favorables du provincial pour mettre en place leur propre politique.

Les politiques municipales concernant la gestion de la diversité ont l'avantage d'être spécifiques aux besoins des communautés locales. Par contre, leur variété et le fait qu'elles s'élaborent sans arrimages provinciaux soulèvent des interrogations sur la fragmentation du service offert aux immigrants (Collin, 2002). Un service inégal, modulé par des différences quant à la vision de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle, serait source d'injustice. Au Québec, la majorité des actions municipales en regard de la diversité ethnoculturelle seraient toutefois prises selon le mode ad hoc sans s'insérer dans un ensemble réfléchi de principes directeurs (Dostie, 2012).

Débats publics récents sur la diversité ethnique au Québec

Le discours politique d'ouverture à l'immigration fort populaire dans les années 80-90 se transforme de plus en plus en un discours citoyen valorisant la base nationale commune et les valeurs du groupe majoritaire québécois francophone. Une série d'événements politiques, relayés en grande pompe par les médias, jalonnent cette réorientation discursive : la publication en 2007 des « normes de vie » de la petite municipalité d'Hérouxville¹³, la « crise des accommodements raisonnables », la tenue de la Commission Bouchard-Taylor et la mise au point d'une « Charte des Valeurs ».

La Commission Bouchard-Taylor a eu pour effet, selon Armony (2010), de contribuer à valider l'image des immigrants et des membres des minorités comme un *Autre* radicalement différent et extérieur au « Nous » québécois» (Armony, 2010 : 83).

Pour Armony, cette situation a contribué à cristalliser 3 mythes dans le débat public, soit que : le Québec change trop rapidement dû à sa trop grande ouverture sur la diversité culturelle, le Québec reçoit trop d'immigrants qui ont des valeurs qui diffèrent trop de celles des Québécois francophones et qu'il est, pratiquement uniquement, du ressort des immigrants et des Québécois minorisés de s'intégrer à la société québécoise. L'ouverture à la diversité est donc perçue comme non nécessaire et même, dangereuse du point de vue de la culture québécoise francophone.

1.4.5 Conclusion

Les recherches présentées dans cette section permettent non seulement de comprendre que le discours de l'intégration est idéologiquement situé, mais aussi de voir que l'accès des minorités ethnoculturelles à l'espace politique et culturel n'est pas nécessairement reconnu comme légitime par les instances de pouvoir. Ainsi, dans certains cas, ce sont les visions majoritaires de l'espace politique, culturel et physique (symboles politiques ou culturels situés sur le territoire politique) qui sont considérées comme « davantage » valides.

¹³ Pour davantage d'informations sur ce sujet, consulter l'article de Meir (2007) sur les accommodements raisonnables.

Nous avons donc constaté dans cette section que les politiques de gestion de la diversité canadiennes sont différentes de celles mises en place au Québec et qui, à leur tour, peuvent différer de celles adoptées par les municipalités. Dans ce contexte les Lavallois sont exposés à trois visions différentes de l'intégration et des normes du vivre-ensemble. Pour caricaturer les différences, alors que le discours de la politique fédérale reconnaît les particularismes, celui du provincial les tolère plus ou moins selon le contexte social du moment. Au niveau municipal, les appartenances ethnoculturelles sont effacées au profit d'une vision universelle du citoyen. Toutes les politiques de gestion de la diversité présentées (multiculturalisme, interculturalisme, EAL) évoluent en fonction du contexte social, politique et économique. Par contre, leur discours, largement diffusé pourrait influencer la vision de la diversité des Lavallois. Si certaines politiques favorisent une ouverture à la diversité, elles ne sont pas gage d'une diminution des discriminations. Toutefois, certaines orientations, par leur confusion entre valeurs publiques et valeurs particularistes majoritaires, peuvent être une source de discrimination systémique.

La politique *Ensemble à Laval* que nous avons brièvement abordée dans la première section semble déterminée à ne pas prendre en compte la diversité des appartenances ethnoculturelles de ses citoyens, selon les analyses de Fourot (2013), de Dostie (2012) et de Charbonneau et al. (2003). En effet, Fourot remarque que la ville de Laval - dans les premiers temps de l'adoption de la politique- refuse de produire des statistiques sur la participation à des activités municipales selon l'origine des participants et d'adopter des programmes d'égalité en emploi comme le recommandait le gouvernement provincial (2011: 107-9). Sur la base d'un principe qui rappelle celui de « l'homme universel » prôné par le républicanisme français, Charbonneau et al. notent que la ville pousse les organismes à offrir des programmes accessibles à tous les citoyens, limitant du même coup la tenue de cours de francisation adaptés à certains groupes linguistiques et d'autres programmes de mise à niveau ciblés (Germain et al.. 2003). La politique lavalloise s'inscrit donc, au niveau de la gestion de la diversité, en contradiction avec les politiques provinciales.

1.5 Synthèse et questions de recherches

Partant du constat que ce paradoxe troublant voulant que la ville de Laval affichait en 2011 une crainte marquée face à l'immigration alors qu'elle attire plus d'immigrants que les autres banlieues québécoises, nous avons, au fil de la deuxième section, présenté la situation historique, politique et démographique de la ville de Laval. Nous retenons que, malgré quelques mesures de la ville pour créer une cohérence et un sentiment d'unité entre les quartiers, ceux-ci sont assez dissemblables sur le plan du développement urbain et de l'accueil de résidents issus de l'immigration. Nous avons aussi exposé l'orientation *Ensemble à Laval* et les travaux en sciences politiques et en sciences sociales qui se sont attardés à en détailler les effets sur les services offerts aux Lavallois. Nous avons constaté qu'il pourrait être intéressant de pousser ces recherches en s'attardant sur le statut suburbain de la ville de Laval, ce qui permettrait de prendre en compte toutes les tensions que nous avons notées entre le rapport à l'espace de la banlieue et la diversité ethnoculturelle. Nous croyons aussi que les représentations municipales des immigrants mériteraient d'être comparées aux représentations qu'en ont les Lavallois. Cela permettrait de nuancer le portrait qui veut que la ville de Laval et ses résidents, compris comme un bloc monochrome, soient socialement et politiquement plus intolérants face à la diversité ethnique

Dans la troisième section, nous avons brossé un tableau des banlieues québécoises, nous aidant entres-autres de recherches en démographie, en sociologie et en études urbaines. Cela a permis d'illustrer combien le choix de résider en banlieue n'est pas innocent. Il s'appuie sur des représentations sociales et répond à des considérations identitaires que nous pouvons difficilement ignorer dans le cadre de cette recherche. Nous avons constaté que les espaces suburbains sont en tension, pris d'une part dans des dynamiques complexes de développement urbain et, d'autre part, subissant une pression de la part des résidents pour maintenir certains attributs typiques des banlieues. Ainsi, les résidents s'identifient à la qualité de banlieue de leur *espace habité*, mais cet espace est constamment remis en question, selon son évolution urbaine.

La quatrième section a abordé la représentation de la diversité ethnoculturelle dans les politiques provinciales et fédérales. L'explication du contexte politique et historique entourant l'adoption des politiques multiculturelles et interculturelles permet de mieux comprendre les différents enjeux entourant la perception de l'altérité ethnoculturelle au Québec, où le groupe ethnique des Québécois francophones, majoritaire au provincial est minoritaire au fédéral. Nous avons constaté qu'à ces différences entre les paliers provinciaux et fédéraux, s'ajoutaient souvent une vision municipale des apports et des conséquences de l'immigration. Les discours « officiels » sur la diversité ethnoculturelle auxquels les Lavallois ont accès sont donc très variés. Dans ce fouillis idéologique, il est pertinent de se demander quels sont les éléments discursifs retenus par les Lavallois pour tracer les contours de la présence d'altérité ethnoculturelle dans leur *espace habité*. Ainsi, nous constatons qu'il sera pertinent d'une part, de détailler la représentation de l'immigration dans la ville de Laval en gardant à l'esprit que cette ville s'inscrit dans les dynamiques propres à l'espace suburbain. D'autre part, nous tenterons d'articuler ces éléments du discours « officiel » lavallois à ceux, plus informels, mobilisés par ses résidents.

Dès lors, la table est mise pour laisser émerger les questionnements qui devraient diriger cette étude du paradoxe de la diversité ethnoculturelle dans la ville de Laval. Alors que les études récentes sur l'immigration à Laval visent davantage la politique *Ensemble à Laval*, nous trouvons pertinent de formuler notre **question de recherche** comme suit : **quels éléments sont mobilisés par les Lavallois lorsqu'ils évoquent la diversité ethnique en lien avec leur *espace habité*? En d'autres termes, nous cherchons à comprendre dans quelles définitions de l'espace (identitaires, sociales, physiques, etc.) les représentations de l'altérité prennent-elles forme?**

De manière secondaire et pour préciser les angles de la recherche, nous porterons attention à la mobilisation par les Lavallois d'éléments discursifs de l'orientation municipale lorsqu'ils évoquent la diversité ethniques dans leur espace. Nous tenterons aussi de discerner comment la présence de minorités ethnoculturelles modifie le rapport des Lavallois à leur *espace habité*. Finalement, nous tenterons de cibler quels liens sont établis entre les changements physiques résultants de l'important développement urbain et la présence de minorités ethniques.

Chapitre 2 – Cadre conceptuel

Dans ce chapitre, nous présenterons les concepts qui structureront notre analyse des documents municipaux et des discours citoyens. Afin de rendre compte du rapport des Lavallois à la diversité ethnique, nous avons privilégié des concepts permettant de comprendre à la fois leur rapport à l'espace et leur rapport à l'altérité ethnique. Dans cette section, nous présenterons donc, dans un premier temps, deux concepts relatifs à la notion d'espace, à savoir celles d'*habiter* et d'*espace privé/public*. Dans un second temps, nous présenterons les concepts relatifs à l'ethnicité que sont ceux de *frontière ethnique* et de *citoyenneté*. Ces concepts, issus de la sociologie, de la géographie sociale et de l'anthropologie permettent d'intégrer d'une façon intéressante les notions relatives tant à l'espace qu'à l'ethnicité.

2.1 Les rapports à l'espace

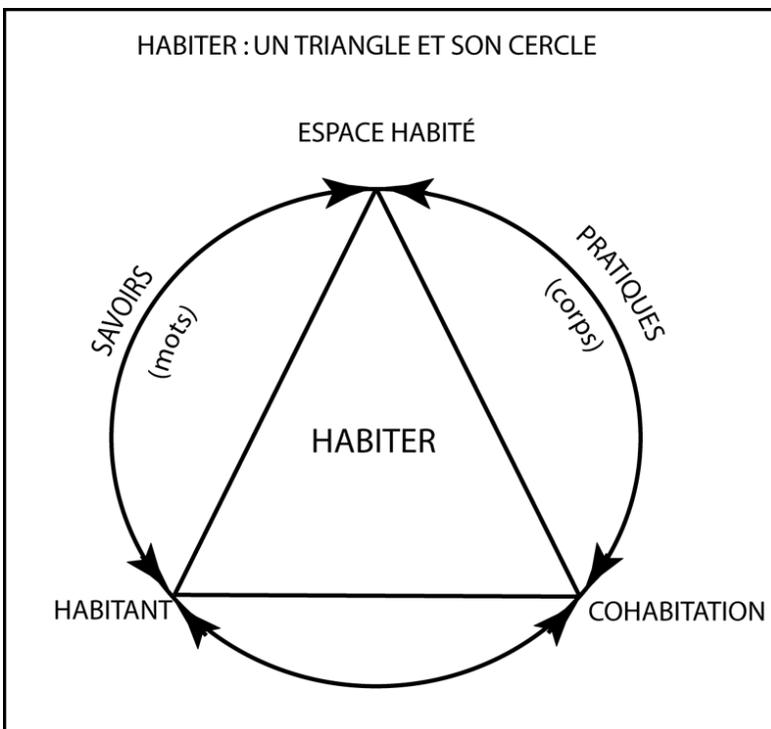
Nous abordons le rapport à l'espace des Lavallois à travers une double lunette conceptuelle. Le premier concept, celui de l'*habiter*, introduit de nombreuses subtilités liant l'identité individuelle à l'espace fréquenté sur une base quotidienne. Ce concept est issu de la géographie sociale et développé théoriquement par Lazzarotti. Le deuxième concept, celui de *l'espace public et de l'espace privé* est issu d'une synthèse théorique à partir de contributions de plusieurs chercheurs. Son utilisation permettra de comprendre les différentes conceptions qui prennent place dans les espaces, dépendamment du fait qu'ils soient jugés privés-familiers- ou publics.

2.1.1 Le concept d' *habiter*

Le concept d'*habiter* renvoie aux rapports entre les individus et leur espace. L'espace y est considéré à la fois comme le cadre des actions sociales et leur produit. Ce concept est particulièrement mobilisé dans les travaux récents en géographie sociale, remplaçant le concept plus psychologisant de *l'espace vécu* qui mettait l'accent sur les expériences et symboliques individuelles sans désir de les inscrire dans des dynamiques sociales plus larges (voir Frémont [1974] et Gallais [1976]). Selon Hérouard (2007), le concept d'*habiter* a les

mêmes racines phénoménologiques que l'*espace vécu*, mais a bénéficié d'une théorisation plus poussée, ce qui permet d'asseoir plus solidement les analyses dans un contexte plus large (culture, société, statut économique, etc.) (Hérouard, 2007:161). Dans le graphique 1 ci-dessous, nous constatons que le concept d'*habiter* est théorisé selon deux axes : les savoirs de l'espace et les pratiques de l'espace. Dans le cadre de notre recherche, nous éluderons les considérations plus pragmatiques de la place du corps dans l'espace pour nous concentrer sur les discours de l'espace et de l'altérité.

Figure 2 : Théorisation du concept d'*habiter*



(Lazarotti, 2006: 269)

Nous retenons de l'abandon progressif du concept d'*espace vécu* qu'il est important de sociologiser la subjectivité de l'habitant; de « replacer l'individu dans une culture, une histoire et une société particulière » (Hérouard, 2007: 168). Le concept d'*habiter* oscille entre les notions d'espace singulier et d'espace politique : un espace individuel et un espace pour tous.

Habiter, espace habité, habitant et cohabitation

Lazarotti s'intéresse particulièrement à la théorisation phénoménologique du concept d'*habiter*. Il développe les trois instances nécessaires à sa conceptualisation : *l'espace habité, l'habitant et la cohabitation*. Dans un premier temps, *l'espace habité* se définit comme la dimension humaine de l'espace; les lieux et les territoires qui délimitent la « topographie » de la vie humaine (Bouvier, 2006: 2). Plus que les mesures statiques de la géographie traditionnelle, le concept d'*habiter* implique que les lieux sont à la fois permanents et extrêmement volatiles. Il permet une articulation entre l'espace matériel (le territoire) et la façon dont les individus conçoivent et utilisent ces espaces (lieux). Pour reprendre les termes de Lazarotti, les lieux seraient des « mesures collectives que les hommes se donnent pour vivre ensemble » (Lazarotti, 2006: 89). Dans *l'espace habité*, les lieux (locaux et mondiaux) et les territoires s'enchevêtrent pour créer une « synthèse de l'humanité habitante » qui vise à expliquer comment les humains, en l'habitant, créent le monde (Lazarotti, 2006: 90).

Dans un deuxième temps, nous dit l'auteur, le chercheur qui mobilise le concept d'*habiter* doit s'attarder sur l'appropriation individuelle de l'espace. Le fait d'avoir vécu et appartenu à un certain espace social et territorial transforme l'individu, l'imprégnant, en quelque sorte, d'une « signature géographique ». Cette instance s'attarde davantage à l'aspect individuel, à *l'habitant*. *L'habitant* implique que l'on cherche à en apprendre plus sur les rapports entre l'identité de l'individu et la fréquentation de certains lieux; sa « carte identitaire géographique ». Plus que de s'interroger seulement sur les espaces fréquentés et évités, le chercheur de cette perspective tentera de comprendre comment les individus ont accès aux lieux et à leurs contenus. En effet, Lazarotti note que les *habitants* peuvent avoir accès à leur espace sous différentes perspectives (rationnelles, religieuses, émotionnelles, pathologiques, etc.) et que cela influence le rapport identitaire au lieu. On constate donc que le concept de *l'habitant* permet d'estomper la dichotomie entre le dedans (identité) et le dehors (espace géographique), car, alors que ses choix identitaires prennent place géographiquement (quels endroits fréquenter et quels endroits éviter, mobilité ou immobilité, etc.) l'espace qui est fréquenté contribue à former l'identité de l'individu. Cette interaction entre espace géographique et identité est désignée par le concept de *place*.

La dernière instance à considérer selon Lazzarotti est celle de la *cohabitation*. L'espace, en plus d'être une expérience contextuelle (*espace habité*) et subjective (*habitant*), est une expérience collective, voire politique. D'une part, le lieu est la condition implicite de la rencontre entre deux ou plusieurs individus. Ces rencontres géographiquement situées s'inscrivent dans le construit spatial et identitaire de chaque habitant et contribuent constamment à le réviser ou le confirmer. D'autre part, la *cohabitation* touche aussi aux manières de « construire le lien collectif entre les [individus] » (Lazzarotti, 2006: 93). Le chercheur peut alors se demander quelles conceptions du monde priment dans l'établissement d'un discours collectif et comment elles influencent ce discours. Lazzarotti mentionne que ces conceptions se retrouvent sur un spectre allant d'une vision du collectif fermée et présentée comme achevée, « immuable et définitive », à une vision ouverte et évolutive, fondée sur le rapport aux autres. On comprend donc que la *cohabitation* se crée par un entrecroisement de liens de solidarité et de concurrence. C'est à travers de cette collectivité, ses normes et ses rapports de pouvoir que l'expérience d'*habiter* doit être conçue.

Mobilité et capital géographique

Le concept d'*habiter* a aussi la particularité de reconnaître que les individus aujourd'hui sont beaucoup plus mobiles, ce qui modifie considérablement leur rapport à l'espace. La distance spatiale devient donc moins importante que la distance affective (Hérouard, 2007: 164). Ainsi, les habitants peuvent investir affectivement des lieux, même éloignés de leur résidence, et désinvestir des lieux de proximité s'ils sont connotés négativement. Malgré la diminution de l'importance de la distance physique dans la notion d'*habiter*, la présence corporelle et la « pratique » du lieu restent tout aussi importantes. Vivre le lieu permet de créer une identité associée à ce lieu et un affect, positif ou négatif (Lazzarotti, 2006: 96).

Lazzarotti introduit l'idée d'un *capital géographique* qui serait un amalgame de savoir-être, de savoir-faire et de savoir-vivre ensemble (Lazzarotti, 2006: 94). La connaissance du lieu physique et social, savoir comment on y circule, qui on y rencontre, à quelle fin, etc. est de première importance et nécessaire à la création d'un affect positif, d'un sentiment d'appartenance. Lazzarotti note que ce *capital géographique* s'étend sur l'histoire géographique complète d'un individu et parfois même sur son itinéraire familial. De plus, tout dépendant des

contextes, l'attachement géographique à plusieurs lieux peut constituer un atout (adaptation plus aisée) comme un obstacle (attachement à des espaces culturels « étrangers »). Ainsi, un habitant dont la famille habite le même village ou la même région depuis plusieurs générations aura accumulé un important bagage de *capital géographique*, offrant une légitimité à son discours sur les événements dans *l'espace habité*.

Cette notion de *capital géographique* est intéressante lorsqu'on considère que les savoirs géographiques ne sont pas neutres. Certains savoirs peuvent être imposés comme légitimes et dominants, « comme mesure des lieux et de leurs fondements » (Lazarotti, 2006: 95). Ces savoirs légitimes s'installent donc comme règle, parfois informelle, sur comment être « géographiquement correct ».

À Laval, le rapport à certains lieux est différent pour des résidents ayant toujours habité le quartier ou la ville de Laval par rapport aux nouveaux arrivants. Cela est dû, d'une part aux connaissances de l'espace qui ne sont pas les mêmes (moins de temps d'appropriation) et, d'autre part, au statut d'immigrant qui est (plus ou moins) fortement apposé sur l'individu, délégitimant certaines de ses connaissances sur l'espace (et ses perspectives quant à l'accès au contenu des lieux) au profit des discours et pratiques majoritaires.

2.1.2 Espace public et espace privé/ chez-soi

La notion d'*habiter* cadre assez bien avec une conception Simmelienne de l'espace. Un espace qui, beaucoup plus qu'un simple contenant des interactions, module et se fait moduler par les interactions sociales qui y prennent place. L'espace social est un amalgame d'espaces publics et d'espaces domestiques — de chez-soi. Dans le cadre de cette recherche où l'accent est mis sur le « vivre-ensemble », il est important d'asseoir théoriquement la notion d'*espace public*, ce que nous ferons dans un premier temps. Toutefois, la notion d'*espace privé-* ou domestique- est aussi importante si l'on considère l'état liminal de certains espaces à la frontière entre public et privé. Ces espaces ambigus seraient, j'en ai l'impression, source de surprise, de conflits et de redéfinition constante. Nous aborderons cet état liminaire dans un deuxième temps.

Gabriella Coman s'est intéressée, dans sa thèse doctorale, à la notion d'*espace public*, particulièrement dans les villes. Cette notion s'inscrit dans des cadres théoriques développés, entre autres, par Simmel, Kracauer et Benjamin dans leurs études sur la modernité, par l'école de Chicago, Halbwachs, Elias et Schütz à travers du phénomène de l'urbanisation et des vagues migratoire ou encore par Goffman dans ses études sur les lieux publics (Coman, 2011: 52). De ces auteurs, nous retiendrons particulièrement la figure de l'*Étranger* développée par Simmel que nous mobiliserons brièvement pour concrétiser la fonction de l'*espace public*.

Dans le contexte propre à la ville ou la métropole, plusieurs personnes ne se connaissant pas sont amenées à cohabiter. Dans ce cas, l'*Étranger* peut être aussi bien un habitant nouvellement arrivé d'un village rural qu'un immigrant international. L'*Étranger* a la particularité d'introduire une distance dans la proximité; il ne comprend pas encore les références à la communauté d'espace et de temps. Il se fait donc, naturellement, le traducteur des systèmes culturels (le sien et celui du groupe d'accueil). Inversement, les habitants, face à l'*Étranger*, doivent constamment expliquer et définir ce qui, autrement, irait de soi. En sa présence les rapports se font plus anonymes qu'intimes. En cela, l'*Étranger* incarne le concept de l'*espace public* urbain, un espace ouvert à tous et anonyme : « comme l'*Étranger*, l'espace public est un traducteur des autres mondes (spatialisés et socialisés) de la ville » (Joseph dans Coman, 2011: 54). Les relations entretenues avec l'*Étranger* deviennent un « prototype » des relations qui prennent place dans l'*espace public*.

Annick Germain explique à ce sujet que le rapport à l'*Étranger* dans les villes s'inscrit dans la norme de l'anonymat des milieux urbains. Étant plus mobiles, les habitants des villes investissent des espaces plus éloignés, ce qui les rend moins visibles, moins connus et donc plus anonymes. Ainsi, la ville est, comme le dit Germain, « un monde d'étrangers » (Germain, 1997: 245). Le fait de côtoyer le différent et l'altérité, voire l'excentricité, est à la base de la sociabilité publique urbaine. Citant les travaux de Lofland, Whyte et Goffman, l'auteure expose que les comportements valorisés en public s'inscrivent dans une logique de distance et d'anonymat (réserve, évitement, retenue); « donner à voir certains éléments de notre rôle social sans pour autant dévoiler notre personnalité » (Germain, 1997: 245). Alors que ces comportements semblent évidents dans les quartiers centraux, ils peuvent être plus ambigus

dans les milieux suburbain et périurbain où la moins grande accessibilité aux transports publics et le haut taux de propriétaires (implique une certaine immobilité au niveau du logis) contribuent à augmenter la visibilité des habitants et à diminuer leur anonymat. Il est à supposer, dans ce cas, que le rapport à l'Étranger des habitants de banlieue diffère de celui des habitants de la ville centrale.

Alors que par le passé la configuration spatiale de la diversité ethnoculturelle prenait la forme d'une mosaïque multiculturelle (voir les travaux de Claire McNicoll (1993)) qui assurait une distance confortable entre les communautés et prévenait l'émergence de tensions, la situation actuelle est bien différente. Étant donné cette nouvelle proximité interethnique, les espaces publics sont des lieux très pertinents à observer lorsqu'on interroge les rapports à l'altérité ethnoculturelle. Il reste que les espaces publics ne sont pas les seuls espaces qui peuvent être révélateurs de ces rapports. Dans un milieu comme la banlieue où l'accent est mis sur la propriété privée, le rapport à l'*espace privé* et la liminarité entre public et privé peut aussi être un terrain fertile pour explorer les enjeux liés à la diversité.

La frontière entre l'*espace public* et l'*espace familial* est une notion hautement subjective et en constante redéfinition. Un collectif de chercheurs s'est penché sur la perception de l'*espace privé* chez des Français de plusieurs régions (Mathieu *et al.*, 2004: 6). Ils constatent que bien que l'*espace privé* soit généralement associé à l'intérieur de la maison, il ne s'y limite pas. Les espaces extérieurs n'étant pas tous investis du même affect par les habitants, certains sont considérés comme des espaces liminaux entre le dedans et le dehors, le privé et le public. La nature « domestique », qui peut prendre la forme d'un jardin, d'une cours ou d'une entrée aménagée, est généralement investie de la fonction « d'appendice affectif » entre l'intérieur et l'extérieur. Si cet espace extérieur « domestiqué » est entouré de clôtures opaques et caché à la vue, il accomplira encore mieux sa fonction d'entre-deux, que si l'espace est ouvert à tous (zone plus ambiguë quant au statut privé et public). De plus, les chercheurs expliquent que selon le mode de vie des habitants, certains lieux de proximité (cafés, parcs, etc.) et modes de transports qui permettent à l'habitant de se rendre dans le monde public (ils donnent l'exemple d'une station d'autobus ou de métro) peuvent être considérées comme des zones liminales entre l'intérieur et l'extérieur (Mathieu *et al.*, 2004: 4). Les chercheurs établissent que plus le rapport

à l'*espace public* (la rue, le quartier) est vécu comme agressif, plus les espaces liminaux seraient valorisés comme lieux de transition.

Les espaces privés (intérieurs et extérieurs) sont donc des constructions personnelles produites par des stratégies individuelles : « un espace peut accueillir l'espace domestique de plusieurs sans qu'il s'agisse jamais du même » (Mathieu *et al.* 2004: 11). L'*espace privé* a la caractéristique d'être un lieu où chacun se reconnaît (familier) alors que l'*espace public* est perçu comme appartenant à tous et à personne à la fois; un lieu d'anonymat. Le chez-soi (l'*espace privé*) est d'ailleurs fréquemment désigné par une appropriation verbale (mon jardin, mon appartement, etc.) et physique. Le privé est ainsi défini comme un espace à fermer; un espace exclusif (Mathieu *et al.* 2004: 11).

À l'aide de ces concepts, nous proposons d'explorer dans un premier temps quels sont les espaces publics significatifs des acteurs et comment l'immigrant, l'étranger, s'y insère. Dans un deuxième temps, ce concept nous permettra d'observer la définition des limites de l'*espace public*, de délimiter les zones liminaires entre privé et public et de recenser les interactions et les tensions en lien avec la diversité.

2.2 Le rapport à l'*Autre ethnique*

Cette réflexion sur l'espace appelle inévitablement une réflexion sur le concept de l'*Autre* et en particulier sur le concept de l'*Autre ethnique*. Pour arrimer la problématique à l'espace physique, politique et social de la ville, nous nous sommes arrêtés à deux concepts que nous présenterons ci-dessous, soit celui de *frontière ethnique* tel que développé par Barth et repris par Juteau (1999) et celui de *citoyenneté*, comme l'entend Catherine Neveu (2004).

2.2.1 Les *frontières ethniques*

Le concept de *frontière ethnique* est essentiel pour comprendre ce qui délimite l'appartenance ou non au groupe ethnique majoritaire. Popularisée par Frederick Barth (1995), la notion a ensuite grandement bénéficié de la théorisation de Danielle Juteau (1999) sur les faces externes et internes de la *frontière ethnique*.

Selon Barth, l'ethnicité est une forme d'organisation sociale. Les acteurs se rassemblent autour de certains traits culturels qu'ils jugent pertinents et auxquels ils vont s'identifier. Le choix de valoriser tel ou tel trait culturel dépend des autres groupes avec lesquels ils interagissent. En ce sens, l'ethnicité d'un groupe se construit par rapport à ses relations aux autres groupes. Elle n'est donc pas figée dans le temps; elle évolue plutôt, sculptée par les interactions de ses membres avec des individus appartenant à un autre groupe ethnique. Les acteurs vont distinguer ou classer les autres selon qu'ils leur sont culturellement similaires ou différents (Séguin, 2015). Cette distinction se fait, aux dires de l'auteur, par l'usage de critères d'appartenance ou traits culturels différenciateurs :

« Les traits dont on tient compte ne sont pas la somme des différences "objectives", mais seulement ceux que les acteurs eux-mêmes considèrent comme significatifs » (Barth 1995 [1969] : 211).

Ces traits peuvent prendre la forme de signes manifestes (comme des coutumes, des vêtements, un langage, etc.) ou de certaines orientations de valeurs (ce qui définit l'acceptable, l'excellence, etc.) (Séguin, 2015). Bref, selon Barth, la fonction de ces traits est celle d'exclure les non-membres et d'ainsi perpétuer la *frontière ethnique*. En effet, la continuité du groupe reposerait plus sur le maintien de la frontière avec les autres groupes que sur le maintien de la culture qui définit le groupe.

D'ailleurs, la sociologue Danielle-Lee Juteau (1999) offre une explication des processus de formation de la *frontière ethnique*. Selon l'auteure, la *frontière ethnique* a une face externe et une face interne. Les rapports sociaux inégaux qui sont la toile de fond des interactions interethniques constituent la frontière externe des *frontières ethniques*. C'est sous la pression de cet autre groupe dominant qui impose ses intérêts matériels et idéels que certains individus se reconnaissent comme membre d'un même groupe et reconnaissent certains critères culturels qui les différencieraient de cet *Autre* dominant. D'autres individus, particulièrement dominés, peuvent aussi adopter la vision essentialiste du groupe dominant sur leur propre groupe. Parallèlement, la face interne de la *frontière ethnique* se construit par la socialisation de ses membres dès un très jeune âge par les parents et la communauté :

« la socialisation renvoie à un processus par lequel les enfants sont, dès leur naissance, à la fois humanisés et ethnicisés, puisqu'ils acquièrent en même temps une culture spécifique et une conscience des frontières » (Juteau, 1999: 166).

Malgré ces processus internes et externes, Juteau affirme sans équivoque que les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales doivent constituer la toile de fond de toute étude sur les relations ethniques (Juteau, 1999: 33).

L'argumentaire établissant les différences des autres groupes ethniques face au nôtre prendra souvent la forme d'une dichotomie « eux/nous ». Les implications de cette différenciation sont importantes et affectent tous les pans de la vie sociale :

« l'identité ethnique est comparable au sexe et au rang, en ce qu'elle exerce une contrainte sur celui qui a ce statut dans toutes ses activités, et pas seulement dans certaines situations sociales définies » (Barth 1995 [1969] : 217).

Juteau ajoute d'ailleurs que ces *frontières ethniques* servent à définir l'identité collective. Ces différences mobilisent des jugements de valeur de manière à facilement convaincre les partis dominés de leur responsabilité dans les conflits qui surgissent : « En d'autres mots [les différences culturelles] servent à masquer les fondements réels des conflits et sont exploités à cette fin » (Juteau, 1999:32).

2.2.2 La citoyenneté

Le concept de *citoyenneté* tel que développé par Neveu (2004; 2005) permet d'asseoir les notions de *frontières ethniques* dans un cadre national et donc, dans un espace qui correspond aux frontières physiques de l'espace social et légal qu'est la ville, la province ou le pays.

La définition politique classique du citoyen est « *un statut social [...], codifié juridiquement et conférant un ensemble de droits aux individus à qui ce statut est reconnu. C'est aussi un ensemble d'obligations, formelles ou informelles, qui exigent — le plus souvent — que les individus prennent part aux affaires de la Cité et participent activement aux affaires publiques d'une entité politique (l'État-Nation le plus souvent) dont ils sont membres* » (Déloye, 2000 dans Neveu, 2004). Toutefois, Catherine Neveu, anthropologue politique française, apporte la distinction intéressante que toutes les *citoyennetés* ne se valent pas, à l'instar des systèmes

démocratiques, et varient grandement selon les trois éléments suivants, soit : les fondements de l'obligation politique, les conditions d'accès à la *citoyenneté* ainsi que la nature et la portée des droits conférés aux citoyens. Ces trois composantes de la *citoyenneté* sont différentes d'un État-Nation à l'autre et il est donc primordial de bien situer la notion de *citoyenneté* dans son contexte sociohistorique pour la comprendre (Neveu, 2004). Neveu souligne que la *citoyenneté* n'est pas qu'un lien vertical avec l'État, mais aussi une relation horizontale avec les autres citoyens. Cette relation horizontale implique la reconnaissance entre concitoyens de la *citoyenneté* de chacun.

Neveu constate que le concept de *citoyenneté* est souvent imprégné de celui de nationalité dans les discours, au point où il est difficile de les distinguer. Pour en faire l'analyse, Neveu souligne l'importance de bien séparer nationalité et citoyenneté : « [c]haque État est libre de définir sa propre collectivité de citoyens et il n'y a aucune nécessité logique pour que celle-ci soit coextensive avec la collectivité des nationaux » (Neveu, 2004: 5). Elle suggère d'ailleurs d'adopter, comme en anglais, des termes plus précis. Elle propose *étaticité* pour référer au lien d'allégeance à un État et *nationité* pour référer à l'identité nationale, au sentiment d'appartenance individuel ou collectif à une collectivité partageant la même histoire, culture ou langue.

Pour définir davantage l'appartenance nationale, ou *nationité*, les écrits de Benedict Anderson (2006) dans son célèbre ouvrage, *Imagined Communities* sont éclairants. Il y théorise que la nation, et sa mise en récit, sont des constructions sociales qui coïncident avec l'arrivée de la modernité. La nation est donc un récit, la construction d'un passé commun pour justifier le présent en commun et la possibilité d'un futur en commun. Cette vision souligne la fonction identitaire de la nation.

Jocelyn Maclure (2000), philosophe spécialisé sur l'identité québécoise, renchérit en affirmant que le nationalisme comme rapport à soi et aux autres relève davantage de l'identité et du religieux que de la politique. Comme Neveu, il expose le chevauchement entre la nationalité et la citoyenneté qui est, selon lui, particulièrement probant au Québec : « il se trouve qu'une grande majorité des membres du groupement francophone en sont venus à imaginer et à s'identifier à une identité nationale qui embrasse et se confond avec les frontières territoriales

du Québec. » Il mentionne toutefois, et c'est intéressant, un décalage entre l'identité nationale officielle et celle mobilisée par les nationaux :

« décalage entre l'histoire racontée sur la nation pour lui donner une cohérence et l'appropriation de ce récit par les personnes et groupe composant cette nation. La nation est donc le fruit d'une dynamique complexe entre l'écriture ou la mise en récit de l'expérience collective et l'énonciation de cette même expérience par des sujets individuels et collectifs dans le présent » (Maclure, 2000 : 183).

La notion d'*étaticité*, elle, n'imposerait pas de rôle social, selon Neveu. L'anthropologue explique que cette *étaticité* est plutôt l'élément qui permet aux autres identités de prendre place.

« Cette séparation est au fondement de la citoyenneté dans la mesure où elle est ce qui permettrait à l'individu dans la sphère publique, de s'exprimer en tant que citoyen, abstraction faite de toute autre appartenance (sociale, culturelle, religieuse, etc.) » (Neveu, 2004: 6)

La *citoyenneté* n'est pas une identité communautaire, mais plutôt une activité publique, politique (Tassin, 1994 dans Neveu, 2004). Cette vision de la *citoyenneté* peut toutefois être essentialisée et Neveu prévient de l'importance de rester critique face aux discours valorisant la *citoyenneté* comme un processus neutre et égalitaire. Cette conception postnationale de la *citoyenneté* « tend à sous-estimer les réalités ethniques de toute société réelle, mais surtout la nécessité d'intégrer ces réalités ethniques dans l'organisation politique concrète » (Schnapper dans Neveu, 2004: 6).

Juteau mentionne, elle aussi, les dangers d'un discours citoyen basé sur une « égalité » formelle qui refuse de prendre en compte les différences au sein de sa population :

« une telle approche justifie souvent le retour à une conception de la citoyenneté fondée sur le traitement identique de citoyens qui sont tous égaux. On peut alors louer la diversité et l'importance de l'égalité sans véritablement prendre en compte, ni matériellement ni idéellement, la spécificité des revendications égalitaristes des minoritaires. » (Juteau, 2000 : 9)

Pour Neveu, le manque de distinction entre les deux termes permet à la *nationité* de s'incruster dans les discours sur la *citoyenneté*. Ce processus discursif compromet la *citoyenneté* horizontale en contribuant à créer différentes *citoyennetés*, certaines plus légitimes que

d'autres. Ainsi, les citoyens juridiques adhérant aussi au groupe national majoritaire obtiennent une reconnaissance importante lorsqu'il s'agit d'émettre des opinions sur la gouvernance du territoire. Au niveau de la *citoyenneté* verticale, ce discours teinté de nationalisme refuse de reconnaître les obstacles auxquels font face les citoyens n'appartenant pas au groupe national majoritaire. Plusieurs chercheurs s'entendent donc pour dire que la *citoyenneté* ne peut être comprise adéquatement hors de toute tension sociale ou rapport de pouvoir.

La distinction à faire entre *nationité* et *étaticité* lorsque nous parlons des « citoyens » est primordiale dans l'analyse de la politique *Ensemble à Laval* qui paraît mélanger allègrement les aspects nationaux et « étatiques ». Elle permettra aussi de décortiquer les hiérarchies citoyennes dans le discours des répondants.

2.3 Conclusion : Cohabiter avec l'Autre ethnique

Quatre concepts principaux ont retenu notre attention pour leur capacité heuristique dans l'analyse qui nous occupe. Ces concepts renvoient aux deux axes principaux de notre analyse que sont l'espace et l'ethnicité.

En ce qui concerne l'espace, les concepts d'*habitant*, de *cohabitation* et de *capital géographique* seront mobilisés pour comprendre le rapport des répondants à leur espace. Le concept d'*habiter* introduit la notion d'*habitant*, soit un individu faisant des choix géographiques qui forment son identité. Dans cette perspective, nous comprendrons que les répondants, en nous parlant des lieux qu'ils fréquentent, nous parleront d'eux-mêmes. La manière dont sera abordée l'altérité ethnique de ces places, qu'elle soit selon une perspective émotive, rationnelle, religieuse ou autre, sera représentative de leurs questionnements identitaires. La notion de *cohabitation* propose d'observer le construit du discours collectif et, plus particulièrement, la manière dont le lien collectif entre les individus est envisagé. Ce discours collectif est tantôt plus ouvert au changement, tantôt plus fermé. Finalement, le *capital géographique* fait référence au fait que plus un individu a été en contact avec un lieu ou une place, plus elle connaît les pratiques et les discours collectifs sur cet espace. Ainsi, le temps passé dans cette place devient un facteur de légitimité lorsque vient de temps de parler *de* cet espace et *pour* cet espace. Rétrospectivement, les concepts d'espace privé, d'espace

public et d'espace liminal n'ont pas été mobilisés de façon conséquente dans l'analyse, bien qu'ils semblaient pertinents pour la problématique à prime abord.

En ce qui concerne le domaine de l'ethnicité, le concept de *frontière ethnique* tel que développé par Barth (1995) et Juteau (1999) et le concept de *citoyenneté* de Neveu (2004) permettront d'aborder l'altérité ethnique en considérant les rapports de pouvoir inégaux entre les groupes ethniques majoritaires et minoritaires au Québec. Nous retenons que les groupes ethniques sont élaborés à la fois sur la base du partage de certaines caractéristiques communes et à la fois en opposition aux autres groupes ethniques partageant l'espace. Le groupe ethnique dominant aura tendance à délégitimer les pratiques des autres groupes ethniques. Par conséquent, des groupes ethniques minoritaires se formeront, ou leur identité se rigidifiera, sous la pression accrue du groupe ethnique majoritaire. Le concept de *frontière ethnique* apparaît essentiel pour comprendre ce qui détermine l'appartenance ou non au groupe majoritaire.

Enfin, le concept de *citoyenneté* de Neveu permet de porter au niveau national ces considérations sur les *frontières ethniques*. Bien que la conception de la *citoyenneté* se veuille universelle et neutre, elle est souvent colonisée par les revendications identitaires du groupe ethnique majoritaire. Pour éviter la confusion, Neveu propose d'utiliser les termes de *nationité* et d'*étaticité* pour départager les discours sur la nation (à tout le moins, du groupe majoritaire) et ceux sur l'État (la *citoyenneté* basée sur l'appartenance légale au territoire). Neveu explique aussi que la *citoyenneté* peut être reconnue verticalement (reconnaissance de l'État) et horizontalement (reconnaissance des concitoyens). La confusion entre *nationité* et *étaticité* couplée à cette double reconnaissance (verticale et horizontale) résulte parfois en une hiérarchisation de la légitimité des citoyens selon leurs appartenances culturelles et leurs attributs physiques. Ce concept sera intéressant pour vérifier les confusions nationales et étatiques dans la politique *Ensemble à Laval*, d'une part, et dans le discours des citoyens, d'autre part.

Dans certaines situations, les frontières ethniques et spatiales coïncident. C'est le cas de quartiers mono-ethniques (ayant une majorité presque absolue d'un seul groupe ethnique). Lorsque c'est le cas, la réflexion est facilitée par cette superposition. Par contre, dans la

majorité des cas, et c'est plus que jamais le cas des banlieues montréalaises, les membres de différents groupes ethniques se mélangent dans un même territoire. C'est dans ces situations qu'il est intéressant de voir, dans le discours des citoyens, la manière dont eux-mêmes dessinent ces frontières et le sens qu'ils leur donnent. À l'opposé, il est tout aussi intéressant de voir comment la municipalité, qui est circonscrite dans un territoire donné, fait sens de ces différences ethniques au sein de sa population et intègre cette diversité dans la présentation de son espace.

Chapitre 3 – Méthodologie

S'intéresser à la place discursive des immigrants à Laval a requis le recueil de onze entrevues qualitatives semi-dirigées auprès de 14 Lavallois de deux quartiers différents. Ces entrevues détaillées nous permettront de dépeindre *l'habiter* des répondants (leur lien avec leur *espace habité*, les autres habitants, les normes lavalloises, etc.) et observer comment la diversité ethnoculturelle s'insère dans ces représentations spatiales et affectives.

3.2 Entretiens semi-directifs

3.2.1 Contexte de la collecte de donnée

Les entretiens ont été réalisés dans la période d'octobre à avril 2013. À ce moment, un débat de société plutôt virulent a été initié par le parti politique au pouvoir, le Parti Québécois, à savoir si le Québec devrait se doter d'une Charte des valeurs.

Cette proposition se transforme rapidement en projet de loi, malgré son aspect très controversé et en dépit de virulentes critiques dans le milieu des recherches sur les relations interethniques. Le projet de *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodements*, communément appelé Projet de loi 60, propose notamment l'interdiction aux employés de la fonction publique d'afficher des signes ostentatoires sur leur lieu de travail.

À l'aube d'une course aux élections provinciales, la mise en place d'une telle mesure est érigée en enjeu électoral pour le Parti Québécois. Les opinions quant à la pertinence de la Charte inondent les médias et deviennent le sujet de chauds débats dans la population québécoise, jusqu'à atteindre un point de saturation.

Nous avons constaté lors du préterrain que les répondants étaient par ailleurs peu enclins à discuter de leur représentation des immigrants en réponse à des questions directes. Quand ils en discutaient, ils avaient tendance à mobiliser des logiques argumentatives sur les minorités ethnoculturelles entendues maintes et maintes fois dans les médias. Dans un cas comme dans

l'autre, le résultat de la collecte de donnée n'était pas celui escompté. Nous avons donc, instinctivement, eu le réflexe d'aborder les questions relatives à l'immigration de façon indirecte -à travers des questions sur l'appartenance au quartier et à la ville- plutôt que d'adresser les deux sujets de manière séparée. Cette démarche a provoqué des propos très riches et parfois assez nuancés sur le rapport à l'altérité ethnoculturelle médiés par le lien d'attachement à la ville. L'ancrage des questions dans les expériences quotidiennes permettait de limiter les monologues argumentatifs prémâchés et de recentrer le discours sur les éléments vécus.

Cet événement qui aurait pu être fâcheux pour cette recherche s'est donc révélé être un facteur qui a stimulé l'innovation méthodologique de la chercheuse et qui a pu mener à des conclusions plus larges que le seul fait ethnique ou le seul fait urbain adressé dans la problématique.

La collecte des entrevues a aussi eu lieu juste après la démission et l'arrestation très médiatisée du maire de Laval, en poste depuis plus de 25 ans. Les accusations de gangstérisme, complot, fraude et corruption portées par l'Unité permanente anticorruption ont eu pour effet d'exposer la ville de Laval sous un très mauvais jour, et ce, à l'échelle du pays. Au moment des entretiens, les Lavallois attendaient la tenue de la Commission Charbonneau qui avait pour mandat, entre-autres, de faire la lumière sur les réseaux de corruption et les fraudes au niveau municipal. Les réactions des répondants à ce scandale sont pourtant mixtes. Si quelques-uns sont surpris et choqués des comportements du maire, plusieurs indiquent qu'ils avaient déjà eu connaissance de certaines pratiques illégales du maire. Tous sont toutefois désolés que la réputation de la ville de Laval fasse les frais de la situation.

3.2.2 Échantillonnage

Critères géographiques

Désirant aborder le lien au quartier et le rapport à l'immigration, l'échantillon devait se limiter au départ à un seul quartier ayant connu d'une part, une immigration relativement récente (principalement après les années 1990) afin que je puisse collecter des données qui rapportent

une évolution des perceptions dans le temps. D'autre part, le quartier choisi devait avoir un taux relativement haut de population immigrante ou issue des groupes ethnoculturels afin que la vie dans un quartier multiethnique ait une quelconque résonance chez les sujets interrogés. Après réflexions, j'ai conclu que la comparaison de deux quartiers lavallois, l'un avec un taux relativement faible d'immigrants et l'autre avec un taux relativement élevé, serait plus instructive en ce sens qu'il permettrait de voir si le rapport des lavallois à l'environnement physique du quartier diffère en fonction de l'importance de la présence d'immigrants. L'exposition de deux contextes au sein de la même ville permet aussi de faire ressortir l'impact perçu de l'immigration en fonction de la présence réelle d'immigrants. Bien que les statistiques disponibles sur la proportion d'immigrants habitant chaque quartier aient été utilisées comme base pour du choix de terrain, nous sommes conscients que ces statistiques représentent une moyenne et peuvent se répartir inégalement dans l'espace. Ainsi, il est possible de retrouver dans un quartier à faible composante immigrée comme St-François (13 %) quelques rues consécutives où la densité de population immigrante sera beaucoup plus élevée. D'ailleurs l'aspect comparatif de la démarche offrira des pistes pour départager ce qui relève du quartier de ce qui relève de la municipalité dans la constitution du rapport à l'espace.

Le quartier Chomedey a été exclu de cette recherche, car il est depuis longtemps fortement peuplé d'immigrants principalement issus des premières vagues immigrantes au Québec datant d'avant les années 1970 (Charbonneau et Germain, 2002). Avec plus de 30 % de sa population issue de l'immigration, nous constatons que la réalité de ce quartier diffère de celle du reste de l'île.

Considérant le critère de sélection du quartier qui est le fort taux de présence immigrante, le quartier de Laval-des-Rapides a été retenu (21 % de la population). Le quartier de Sainte-Rose a été choisit pour exemplifier le contexte de faible présence immigrante (13 % de la population) (voir annexe 1-2 et 3). Sa position géographique, centrale dans l'île de Laval, est stratégique, car tout comme le quartier de Laval-des-Rapides, elle lui donne un accès rapide aux grands axes routiers de la ville. Ainsi, les différences par rapport aux distances se trouvent minimisées entre les répondants des deux quartiers.

Les répondants

Cette recherche aborde la perception de l'espace et des relations interethniques des Lavallois. Par souci de ne pas réduire au silence une partie de la population, il était important de représenter aussi les opinions d'immigrants et de minorités ethnoculturelles. Ainsi, cette recherche se veut, au moins en partie, une recherche tant sur les perceptions des Lavallois de longue date appartenant au groupe ethnoculturel majoritaire des Québécois francophones que des Québécois d'adoption qui résident, certains depuis moins de temps, à Laval. Ainsi, notre échantillon voudra être composé à la fois de résidents de longue date et d'immigrants d'arrivée plus récente. De part et d'autre, nous cherchons à comprendre le parcours résidentiel des acteurs (les motivations soutenant le projet de vivre à Laval) ainsi que leur vision de l'espace, de leur place dans cet espace et la légitimité qu'a la diversité ethnoculturelle dans cet espace.

Le recrutement des répondants s'est donc effectué sur deux axes. D'un côté, je recherchais des répondants majeurs habitant le quartier de Laval-des-Rapides depuis plus de 20 ans, soit avant l'implantation de la politique municipale *Ensemble à Laval*. Cela nous permettant de dresser une certaine évolution chronologique des changements physiques et sociaux du quartier pour les arrimer au développement politique de la municipalité. D'un autre côté, nous recherchions des sujets immigrants habitant dans l'un ou l'autre des quartiers depuis plus d'un an, question qu'ils aient eu le temps de s'installer dans le quartier et de tisser des liens, même minimaux, avec les voisins et les infrastructures de proximité.

Pour trouver les répondants, je me suis initialement promenée dans les quartiers choisis. J'ai abordé de manière informelle quelques personnes à qui j'ai laissé mes coordonnées. Certaines de ces personnes sont devenues mes répondantes. D'autres, par la méthode de boule de neige, m'ont référées à des connaissances qui répondaient à mes critères. J'ai aussi fait appel au réseau de certaines de mes connaissances, habitant ou travaillant à Laval, pour trouver des répondants qui satisferaient mes critères. Au final, le recrutement de répondants fût une entreprise assez simple étant donné le peu de contraintes de mes critères de sélection.

Au final, 11 entretiens d'une durée variant entre 60 et 120 minutes ont été effectués auprès de 14 personnes, certains seuls à seuls, certains en présence de couples. Les caractéristiques des répondants retenus sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau II : Présentation des répondants

	Âge	À Laval depuis :	Quartier	Pays de naissance	Enfants	Résidence /propriétaire
Gérard	65 ans	32 ans	LDR	Québec	3	Maison unifamiliale/ propriétaires
Martine	52 ans				1	
Pierre	59 ans	25 ans	LDR	Québec	3	Maison semi-détachée/ propriétaires
Simone	55 ans					
Michel	67 ans	21 ans	LDR	France	2	Maison unifamiliale/ propriétaire
Marwa	42 ans	10 ans	LDR	Tunisie	5	Maison unifamiliale/ propriétaire
Marie	48 ans	28 ans	LDR	Québec	2	Duplex/ copropriétaire
Phavi	45 ans	12 ans	LDR	Bangladesh	3	Maison semi-détachée/ propriétaire
Raymond	60 ans	50 ans	LDR	Québec	2	Logement/ locataire
Margaret	50 ans	23 ans	LDR	Angleterre	1	Maison unifamiliale/ propriétaire
Nancy	67 ans	40 ans	SR	Québec	3	Maison unifamiliale/ propriétaires
Jacques	66 ans					
Paul	60 ans	Né à Laval	SR	Québec	0	Maison unifamiliale/ non- propriétaire
Francine	40 ans	Née à Laval	SR	Québec	1	Maison unifamiliale/ propriétaire

Des 14 répondants, quatre sont nés ailleurs qu'au Québec, et, de ce nombre, deux seraient considérées comme des minorités ethnoculturelles. Les répondants issus de l'immigration habitaient tous le quartier de Laval-des-Rapides.

Tous les répondants étaient propriétaires de leur habitation au moment de l'entrevue, à l'exception d'un seul, dans le quartier Laval-des-Rapides. Dans l'échantillon, trois répondants indiquent avoir passé leur enfance, en partie ou en totalité, à Laval. De la balance des répondants, six relatent avoir grandi dans un milieu rural alors que six disent venir de la ville de Montréal ou d'une ville de grosseur comparable.

3.2.3 Type d'entrevue et considérations analytiques

Les entretiens seront semi-dirigés, inspirés de la technique des récits de vie de Daniel Bertaux.

Pinson et Sala Pala (2007), spécialisés en sociologie de l'action publique, recommandent trois méthodes qualitatives pour comprendre les mécanismes sociaux d'une politique publique : l'entretien ethnographique, l'entretien non directif et l'entretien semi-directif. Malgré les avantages qu'une collecte de style « ethnographique » aurait, à priori, pu offrir, elle restait trop superficielle pour aborder à la fois le rapport à la ville ainsi que le rapport à l'immigration et aux minorités ethnoculturelles. Les données devaient pouvoir rendre clairement l'attachement des répondants à leur *espace habité* et aborder leur conception des normes implicites de leur quartier tout en saisissant l'impact des changements dans le quartier sur leurs expériences, ce que n'auraient pas pu faire des données collectées par questionnaire ou à l'aide d'une grille de questions rigide. Malgré tout, certaines questions devaient être adressées pour que l'accent de l'entretien reste sur les questions d'appartenance, d'urbanité et de rapport au changement dans le quartier et qu'il y ait des points intéressants de comparaison entre les entretiens. L'entretien semi-dirigé constitue donc la meilleure méthode, permettant la latitude tout en offrant la structure nécessaire à l'articulation des rapports à l'espace et interethniques.

La grille d'entrevue comprend trois parties abordant chacune un aspect différent de la recherche: le parcours résidentiel des répondants (inspiré de la méthode des récits de vie), le déroulement de la vie dans l'*espace habité* de Laval et la citoyenneté telle que vécue au niveau municipal (voir la grille en annexe 4 et le certificat éthique en annexe 5). Toutefois, dans la pratique, une fois le parcours résidentiel esquissé, il était rare qu'un ou plusieurs faits soulevés naturellement par le répondant n'eussent pas touché à des éléments de réponses de questions ultérieures dans la grille. Ainsi, sans être complètement fidèle au cadre des récits de vie (ou de

l'ethnosociologie de Bertaux), le style de mes entretiens s'en inspire fortement. La collecte de données résidentielles, en plus d'informer sur les raisons motivant le choix de s'établir à Laval, a servi de tremplin pour accéder facilement à d'autres types de données plus sensibles.

Avantages d'une méthode inspirée des récits de vie

Cette méthode comporte d'ailleurs plusieurs avantages parce qu'elle tient compte non seulement de la coexistence au sein d'une même société de mondes sociaux développant chacun sa propre sous-culture, mais aussi, parce qu'elle inclut l'aspect historique et évolutif de cette formation (Bertaux, 1997). Ainsi, cette approche se veut diachronique, dans le sens où l'enchaînement des événements mentionnés par le sujet dans le temps est important pour le chercheur et révèle souvent la prépondérance de certains événements qui deviennent des points de références temporels (« cet événement est arrivé après celui-ci et avant celui-là »). Cette perspective est importante dans le cas de Laval, car la ville a connu plusieurs phases politiques (avant 1990; de 1990 à 2003; 2003 à 2009) selon Fourot et plusieurs phases démographiques si l'on se fie à l'histoire de l'aménagement de Laval de Gérard Beaudet (1998).

Afin d'avoir une idée des schèmes personnels du sujet, acquis par un habitus ou des expériences de vie particulières, le récit de vie ne doit pas s'en tenir qu'au prétexte de la recherche. Il est important, selon Bertaux, de questionner le sujet sur ses relations familiales et interpersonnelles, sur le rôle de l'école et des autres formations socialisatrices, sur les emplois occupés et d'autres événements spécifiques ayant possiblement marqué le sujet. Cette approche permet donc, en tant que chercheur, de créer avec le répondant un lien privilégié en abordant plusieurs événements marquants du parcours de vie ce qui favorisera l'établissement d'un certain lien de familiarité garant d'un meilleur partage d'informations.

Cette méthode contribue aussi à contrer ce que Bourdieu qualifiait d'illusion biographique et que Bertaux renomme idéologie biographique qui est la formation de cohérence et de signification de certains événements à postériori où originalement il n'y en avait pas. Pinson et Sala Pala expliquent le processus comme suit :

« L'injonction faite à l'enquêté de "raconter" un processus d'action, puis de revenir précisément sur des faits, des événements précis et sur leur enchaînement chronologique, parce qu'elle contraint l'interviewé à effectuer in situ un travail non préparé, auquel il consent dans le contexte social particulier de l'entretien, est réputée détourner l'enquêté d'une reconstruction des faits fantaisistes, ou lui donnant un rôle trop favorable, ou plus cohérente que les faits eux-mêmes. Elle le ramène aux faits, ce qui constitue un premier facteur de contrôle. » (Pinson et Sala Pala, 2007: 581)

Cette qualité s'est avérée particulièrement utile étant donné le contexte social particulier entourant la collecte de données de cette recherche.

De plus, les entretiens semi-dirigés permettent d'accéder à des données personnelles qui ne sont pas nécessairement partagées dans les contextes publics ou dans des sondages d'opinion. D'ailleurs, Kaufmann (1996) note que les sujets sont des producteurs actifs du social : « des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus ; elle commence donc par l'intropathie » (Kaufmann dans Pinson et Sala Pala, 2007: 584). Comme l'explique Burrick (2010), l'objectif du récit de vie n'est pas d'« atteindre la réalité objective des événements constitutifs de l'histoire du sujet, tel qu'ils se sont déroulés au moment même, mais bien le rapport qu'entretient le sujet, aujourd'hui, avec ces événements » (Burrick, 2010 : 22). Dans cette optique, par exemple, les événements prenant place avant la naissance du sujet, mais transmis, font véritablement partie de son histoire et doivent donc être pris en compte s'il les raconte, car le rapport que ce dernier entretient aujourd'hui avec les événements est porteur de sens. Dans ce sens, le récit demeure une source importante d'informations et son intérêt n'est pas le contenu même des faits relatés, mais bien l'identité qui se dégage de cette réflexivité (Burrick, 2010 : 21).

L'analyse

Au niveau de l'analyse des données, nous avons privilégié une analyse par thématique conceptuelle. Les entretiens ont été retranscrits. Quelques relectures ont permis de laisser émerger naturellement des thématiques qui ont été notées par la chercheuse. En utilisant le logiciel d'analyse qualitative QDA Minor, les textes ont ensuite été codés en fonction des thématiques abordées dans la revue de littérature et des concepts retenus pour l'analyse.

3.3 Posture de la chercheure

Avant de se lancer dans l'analyse des données recueillies, il convient de s'intéresser aux rapports de pouvoir inhérents entre répondants et chercheure. Dans un premier temps, il est pertinent de noter que mes caractéristiques personnelles ont probablement eu un impact dans la relation qui s'est créée avec mes répondants. Par exemple, j'ai remarqué quelques occurrences où mon statut d'étudiante universitaire a paru impressionner les répondants. À d'autres moments, c'est le fait que je sois née et aie grandi à Laval qui a pu à la fois pousser certains répondants à me parler de l'espace d'une manière très personnelle, et en inciter d'autres, non-natifs du territoire, à l'enjoliver et insister sur leur appréciation du quartier. Dans cette même logique, j'ai parfois eu l'impression que le fait que je sois Blanche et appartienne au groupe majoritaire québécois francophone a sécurisé certains répondants qui se sont ensuite sentis à l'aise de me partager librement leurs appréhensions face à l'altérité ethnoculturelle, assumant que je les partageais moi-même. D'après moi, la situation inverse a aussi été vraie, car les entrevues faites auprès d'immigrants minorisés ont été moins longues et moins riches en contenu que celles conduites auprès de membres du groupe majoritaire ou d'immigrants non minorisés.

Les savoirs de mes répondants, transmis en toute confiance lors des entretiens, ont été insérés dans mon analyse ce qui a nécessairement décontextualisé leur propos pour le replacer dans le contexte théorique plus large des études ethniques et spatiales. Dans cette situation il est important de reconnaître que, comme chercheure, je dispose du mot final sur la manière dont ce savoir est exprimé et ai à ma disposition les réseaux pour diffuser ce discours.

3.4 Conclusion

En résumé, pour comprendre les représentations à la fois de l'immigration à Laval et des changements dans l'environnement physique, nous avons décidé de nous attarder aux discours des résidents.

L'analyse des discours citoyens vise à comprendre la vision de l'immigration dans la ville des résidents. Le regard analytique se tourne vers les rapports à l'espace des répondants et tente de

comprendre comment la perception de l'altérité ethnique s'y insère. Les données sont tirées de 11 entrevues effectuées auprès de 14 répondants, immigrants ou non, résidants soit dans le quartier de Laval-des-Rapides, soit dans celui de Ste-Rose. Les répondants issus du groupe ethnique des Québécois-francophones devaient avoir habité le quartier depuis plus de 20 ans et ceux issus de l'immigration devaient y être installés depuis plus d'un an. Si l'on souhaitait initialement trouver des répondants immigrants ayant au moins un an d'expérience résidentielle à Laval, nous avons eu la chance de trouver de tels répondants qui étaient là depuis plus longtemps (10, 12, 21 et 23 ans notamment). D'ailleurs ce qui fait la force de mon échantillon c'est la durée dans le quartier des répondants (même les immigrants). Ils ont tous passé au moins 10 ans dans leur quartier. En ce sens, pour ce qui est de trouver des répondants aptes à discuter de leur vécu dans l'environnement physique du quartier, j'ai réussi mon pari.

Ces données étant le produit de discours tenus dans le contexte des entrevues, il est toutefois important d'adresser certaines considérations relatives à la posture du chercheur qui auraient pu influencer la production de ces discours.

Chapitre 4 - Les rapports à l'espace et à l'ethnicité :

Analyse

Dans ce chapitre sont exposées nos analyses des discours citoyens. Nous aborderons entre-autre les thématiques récurrentes dans les entretiens du sentiment d'appartenance au quartier, d'espace de proximité, de sentiment de communauté et de la définition spontanée des frontières ethniques des Québécois-francophones.

4.1 Analyse des entretiens

4.1.1 Les changements urbains en toile de fond

Références à l'urbanité montréalaise

Les raisons mentionnées par les répondants pour s'être installés à Laval sont multiples et complexes, renvoyant soit, à la proximité du travail, de la famille, l'existence d'un réseau déjà construit, à la proximité des services et de la métropole ou même aux avantages économiques par rapport à Montréal (valeur foncière des terrains et des maisons, taxes plus basses, etc.). Bien que les avantages financiers soient souvent mentionnés, très peu de répondants iraient s'installer dans la ville de Montréal, si une maison comparable leur était offerte à un prix tout aussi comparable.

Montréal est associée à une effervescence qui engendrerait insécurité et fatigue. Lorsqu'ils déclinent leur vision de la métropole, les répondants sont nombreux à dire qu'il y a trop de proximité avec les voisins, pas assez d'intimité et, paradoxalement, un niveau d'anonymat que certains trouvent peu enviable.

« De vivre là quotidien, je serais pas capable. Du au fait que t'es trop proche des gens, t'as pas assez d'intimité, non! non. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Ici on est chanceux dans notre quartier parce que ça fait longtemps qu'on connaît les mêmes voisins. Y'en a qui sont nés ici, y'en a qui ont vécu ici. (...) tu veux trouver quelquechose dans la rue (...)Tsé, j'ai perdu mon petit chat, là, collé sur le poteau...

Oh! J'pense j'l'ai vu passer! Là tsé, mais à Montréal, y'a pas ça là. Socialement, là, oublie ça. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

La grande ville est aussi reconnue par certains répondants pour être moins sécuritaire que ses banlieues. Deux répondants mentionnent qu'ils n'y élèveraient pas leur enfant, à cause du manque d'espace, de la propreté douteuse et du manque d'air pur de la ville.

« Mais, j'habiterais pas Montréal. ok. Pourquoi? Non, ça me manquerait le... vert. Le vert me manquerait. La tranquillité. Moi j'ai pas de voisins en arrière de chez moi, je suis chanceuse (...) » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Je comprends pas pourquoi quelqu'un irait s'installer à MTL. Je pense qu'il faut avoir vécu à MTL pour aller... parce que j'ai des collègues de travail qui vivent en ville. Pis pour moi, vivre avec une ruelle, je vois pas comment vivre... Mais eux-autres leurs enfants sont élevés dans la ruelle. C'est normal, c'est ce qu'ils ont connu dans leur jeunesse. Alors que moi j'ai connu les grands terrains, les grands espaces. C'est vrai t'as pu ça maintenant. Je me dis, tu peux te promener dans les petites rues en arrière pis c'est pas si pire... C'est vrai qu'on a entendu des histoires effrayantes de jeunes filles kidnappées pis de choses comme ça... » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Les répondants les plus éloignés de Montréal, résidents dans le quartier Ste-Rose estiment que Montréal est trop loin pour y aller fréquemment. Ils mentionnent la difficulté de s'y stationner et trouvent qu'il est absurde de payer pour se stationner dans la rue. En revanche, des répondants de Laval-des-Rapides estiment que la distance entre Laval et la ville de Montréal diminue constamment, ce qui amène un lot de situations déplaisantes. Dans cette ligne de pensée, Pierre estime que les « problèmes sociaux » qui sont le fait de la métropole arrivent tranquillement vers la ville de Laval.

« Pis ya des Lavals **Comme vous parliez tantôt des quartiers?** (S : Pont-Viau) Ouais, ou une partie de Laval-des-rapides de l'autre coté...(S : C'est Pont Viau) Où il fait pas bon vivre là. Comme, (incompréhensible), beaucoup de criminalité, beaucoup de prostitution... ya même, je suis toujours surpris d'entendre parler que ya de plus en plus d'itinérance à Laval...**Peut-être à cause des métros?** Probablement, mais c'est comme, avant... Qu'est-ce qu'un itinérant venait faire à Laval... y'a pas de services pour les itinérants et tout..C'est pas encore arrivé à Laval, je l'ai pas vu, mais tsé les jeunes qui quêtent là au coin des rues quand les autos sont arrêtés... c'est rendu à Henri-Bourassa. Tsé avant c'était localisé au centre-ville, après ça, je le voyais un peu dans le plateau, je le voyais un petit peu près de l'autoroute 40, j'en ai vu... je sais pas ce que va être la prochaine étape! » (Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

Comme nous l'avons vu plus haut, Montréal est aussi un haut lieu de diversité ethnique, une source inépuisable de population immigrante. Plusieurs répondants utilisent d'ailleurs des métaphores rappelant la thématique d'eau ou de vagues pour expliquer les mouvements des populations issues de l'immigration de Montréal (et de Chomedey dans certains cas) vers les autres régions du Québec. La diversification ethnoculturelle des quartiers périphériques est perçue comme inévitable et incontrôlable.

« Je pense que la *vague* s'en vient de Montréal à ici, elle *traverse* les ponts. Ça fait partie de la game. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Ici on est vraiment, c'est multiethnique Laval-des-Rapides. C'est sur qu'on est limitrophe avec Chomedey qui est vraiment très très multiethnique, alors on a eu peut-être un *déversement*, surement là. » (Simone, 55 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, née au Québec)

« C'est pas énorme comme changement dans le quartier, mais on les voit. Ceux qui sont.. Tsé comme la réaction de ma mère : «Oh! mon dieu! On est *rendus* avec ça!», tsé... C'est comme.. ouiiiiiii (ton entendu). «*Y sont rendus ici!*» Ouuuuuuuuuu (ton entendu) » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Le visage de Montréal a commencé à changer. Pis avant que je me rende compte, ça a commencé à changer ici à SR » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Comme je te dis j'ai été longtemps à Ville-St-Laurent et je me sentais tel-le-ment pas à ma place. Mon dieu, j'tais une des seule je pense qui se promenait à VSL, je trouvais que j'étais en minorité, vraiment. Y'en a de plus en plus... VSL C'est... c'est... c'est arabe là. La première fois que je suis allée là, j'ai eu un choc culturel. «On est où, au Liban..., on est où, pas chez nous!». C'était venu me chercher là. Je me suis habituée, mais ça s'en vient. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Par rapport à ces mouvements de populations, les répondants du quartier de Laval-des-Rapides associent clairement l'origine de la « vague » de minorités ethnoculturelles au quartier de Chomedey, à Laval, alors que les résidents de Ste-Rose mentionnent qu'elles proviennent de Montréal.

En somme, un seul répondant se dit indifférent à la distinction entre la ville de Montréal et de Laval. Pour lui, les deux villes voisines sont semblables à la différence près que la métropole a certains avantages quant à la variété des magasins et des marchandises qui s'y trouvent.

« The city, everything is same and the people are all same. But the problem, sometime

you have to go there for the things, whatever we need, sometimes over there it's not... Otherwise it's all same. For me it's, not big difference, you know. » (Phavi, 45 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 12 ans, né au Bangladesh)

À l'exception de Phavi, tous trouvent qu'il y a une distinction très claire, voire une opposition, entre les villes de Laval et de Montréal. Plusieurs répondants mentionnent ainsi que Montréal est un lieu multiethnique, désincarné, à l'image du quartier de Chomedey. On conçoit que la métropole soit le lieu des excentricités et des différences, mais pour Laval, les répondants semblent avoir un autre idéal qui tient davantage des représentations génériques traditionnellement associées à la banlieue nord-américaine, comme l'accès à la nature, la sécurité, l'espace, l'intimité, etc. Pourtant, ces mêmes répondants sont nombreux à trouver que la ville de Laval s'urbanise et devient de plus en plus à l'image de sa voisine montréalaise.

Références à l'urbanité lavalloise

L'important développement urbain de la ville de Laval est vu de façon assez négative dans la plupart des cas. Beaucoup considèrent que l'aménagement urbain est le produit d'une démarche impulsive uniquement motivée par les gains financiers. Ainsi, plusieurs Lavallois réclament une planification urbaine uniformisée pour l'ensemble des quartiers et faisant montre d'un souci esthétique. D'ailleurs, pour Gérard, le principal point négatif d'habiter Laval-des-Rapides est le développement urbain rapide du quartier qui est passé « d'une banlieue à un centre-ville » (Gérard, 65 ans, habite LdR depuis 32 ans). La réalisation que Laval soit de moins en moins conforme à l'idéal de la banlieue soulève l'exaspération.

« Ben ça j'aurais aimé que le développement aie été fait de façon plus réfléchi. Tsé quand tu regardes dans le coin du Cegep montmorency c'est plein d'édifices à étages, très élevés. T'as l'impression d'être en ville... Pis même ici... on appelle ça des boîtes allumettes, là, c'est toutes une à côté de l'autre. Alors qu'avant t'avais... c'était plus banlieue, t'avais des arbres. Des fois, ben y'essayaient de construire comme avec un plan... » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

«S : Moi je trouve ça tellement triste qu'il y aille pas eu une vision, euh en tout cas, pas mercantile.. Là ça a été : vendre des terrains, vendre des terrains. Y'ont pas pensé aux parcs...P : Ben l'urbanisme a été fait par la mafia pis le maire Vaillancourt, tsé. C'est des bandits qui ont fait la ville de Laval. (Simone et Pierre, 55 et 59 ans, habitent Laval-des-Rapides depuis 25 ans, nés au Québec)

Les changements urbains de la ville de Laval sont mis en opposition au manque de parcs, de boisés et de cultures maraichères (encore présentes dans l'Est de l'île) dans les discours de plusieurs répondants. La plupart, comme Paul, sont mécontents de voir que les terres fertiles de l'île sont octroyées à des projets urbains, rompant ainsi avec la tradition fermière de l'île.

« C'est sur qu'on voyait les quartiers... Tsé comme le bois, le bois de l'Équerre qui commence à disparaître. Piss là tu te dis, bon pourquoi ils font des.... Parce que l'île de Laval c'était des bonnes terres arables. Pis là y construisent en veux-tu en vla. Alors que... Y mettent des industries, alors que ça aurait du être des terres de cultivateurs... » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« On a pas de beaux parcs. Moi je regarde New-York, Montréal le Mont-Royal, euh, Central Park. Nous on a rien de ça et le moindrement qu'on avait des petits espaces verts, il faut se battre bec et ongle pour défendre ça et à chaque fois la, y'a un changement de zonage qui fait que ils grugent, ils grugent, ils grugent. Le parc de l'Équerre c'est un exemple, le boisé Papineau c'en est un exemple. C'est très triste. Ça peut pas revenir après.(...)Ça a pas été pensé pour les générations futures » (Simone, 55 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, née au Québec)

Nous notons aussi, comme le démontre le commentaire de Simone, un mécontentement envers l'administration de la ville qui manquerait de transparence quant au zonage de ses milieux humides et de ses terres agricoles. Cette méfiance envers le gouvernement municipal, et plus particulièrement du maire, est aussi sans doute aggravée par l'arrestation récente de l'ancien maire, Gilles Vaillancourt.

Plusieurs déplorent le manque d'espaces communs autres que des centres commerciaux. L'attachement aux petits commerces de quartier ressort dans plusieurs entrevues.

« Pourquoi Champfleury ça marche fort? Pourquoi tout le monde veulent aller à CF? Ya des parcs, y'a des maisons, un esprit de quartier.. c'est sûr que ça on aimerait ça! On aimerait ça que Laval-des- rapides avec tout ce que ça a déjà soit bonifié avec ça. Ça ça vaudrait vraiment la peine. » (Simone, 55 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, née au Québec)

Les tours à condos qui poussent le long des autoroutes et en lisière des quartiers résidentiels sont accueillies avec réserves et même une franche antipathie lorsqu'elles prennent la place d'anciennes demeures à connotation historique. Les deux répondantes qui mentionnent les projets de condos sont très conscientes du caractère inévitable de la construction de ces structures.

«Comme y'a eu le fameux «pas dans ma cours» (...)la grande immense tour qu'ils voulaient bâtir au bord de l'eau, à la place du Commandor (?), le projet a été annulé... Ya eu des actions comme ça où les citoyens ont vraiment... vraiment l'espoir de changer de quoi, là tsé. (...) c'est pas juste à Laval. Y'en a un peu partout, cet espèce de feeling que « de toute façon on peut rien faire »... « de toute façon on peut rien changer » « Ça sert à quoi? » C'est ça! « de toute façon on peut rien faire... » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

«Dernièrement pas loin de chez ma mère ils ont démoli deux vieilles maisons ancestrales. Ça ça m'a vraiment faite de quoi... pour des condos! Tsé. Pis y'avait eu une pétition qui avait eu... Pis en fin de compte ils ont gagné pis y l'ont mis à terre la maison. deux belles maisons. Pour des condos.. Y'a eu un comité... un appel aux citoyens.. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Les condos pullulent et on est en train de perdre un peu le charme comme Laval-des-Rapides, où il y avait beaucoup de vieilles maisons. Quand moi je promène mon chien le long du chemin de fer ou dans le quartier ici là, il y a beaucoup d'anciennes maisons qui ont été achetées, démolie et là il a des *town house* ou des condos de 2 ou 3 étages; en train de perdre son charme. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

Parallèlement, quelques discours associent le développement urbain à l'amélioration de l'offre culturelle de la ville et s'en réjouissent.

« Ça débloque, moi je trouve que ça débloque.. Le fait que le métro soit là, surement que ça va inviter (P://ça va beaucoup aider ouais) C'est ça, ça va amener un flot qui fait que c'est rentable de faire des productions ou des choses comme ça. » (Simone et Pierre, 55 et 59 ans, habitent Laval-des-Rapides depuis 25 ans, nés au Québec)

Bref, la majorité des répondants semblent voir le développement des infrastructures en lien avec la densification de la population de leur ville d'un mauvais œil. La perte graduelle de l'accès à la nature à cause d'un développement qui est jugé non réfléchi irrite. Ce discours est parsemé de maintes références nostalgiques au passé et à la tradition agricultrice de Laval. Avec ces changements, Laval cadre de moins en moins avec la vision idéale de la banlieue américaine à laquelle plusieurs répondants se réfèrent pour qualifier leur *espace habité*.

« Parce que Laval, pourrait, son âme se serait une place à côté de Montréal où il pourrait y avoir des terres agricoles, des parcs, des berges, des espaces verts... **(H : comme ça a déjà été avant les années 70?)** Ben avant c'étaient des villages et puis des petites villes et tout le monde avait son petit coin là. » (Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

4.2.2 Le sentiment d'appartenance : plusieurs Laval

En tentant de délimiter ce qu'était la société civile lavalloise pour les répondants, il est apparu clairement que les limites de la ville de Laval ne correspondaient pas à celle du sentiment d'appartenance dont fait état la majorité des répondants. Plutôt, les entretiens pointent vers l'idée que Laval est une multitude de Laval, et que ses appartenances suivent les frontières de ses quartiers. Un répondant de Laval-des-Rapides exprime cet attachement à son quartier en ces termes :

« Juste rajouter quelque chose qui est bien important.. Pour moi, j'habiterais... tsé habiter Laval, pour moi, c'est un non-sens, pour moi c'est Laval-des-Rapides. (...) Tsé j'habiterais pas à Vimont, j'habiterais pas à Auteuil... Tsé, la seule raison que j'habiterais là c'est que j'ai pas beaucoup d'argent pis que je voudrais une maison. Mais j'ai l'impression que c'est un paquet de bungalow autour de trois rues commerciales... y'a encore moins d'âme, là. Tandis qu'ici, on est près de Montréal, y'a la rivière.. Tsé le paysage est beau aussi. Ya des places que c'est plate en tabarnouche. Chaque fois que je vais là, c'est comme des rues, des maisons, des rues, avec des Tim Hortons là. » (Pierre, 59 ans, Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

Le même constat chez ces résidents du quartier de Ste-Rose qui expliquent ne pas se sentir interpellés par les événements organisés dans d'autres quartiers de Laval :

« On se sent détaché un peu, vois-tu comme par exemple, la St-Jean-Baptiste c'était très rare qu'on va, qu'on est allé... Ça faisait combien d'années qu'on n'était pas allés au Centre de la Nature? C'est compliqué aller au CN pour ceux qui partent de SR. Je vais voir les feux d'artifices à St-Eustache, y'a de l'animation c'est petit »

« Y sont vraiment entre les deux, eux-autres, à Laval-des-Rapides. Montréal, Laval, t'as le métro, toute. Nous autres, on est vraiment loin, SR là... On se sent abandonnés (rires) » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

Certains coins de Laval sont connotés négativement par la majorité des répondants. C'est le cas du quartier de Chomedey qui regroupe une forte population immigrante et des ménages généralement moins aisés. Le quartier de Pont-Viau est également dans les mauvaises grâces de la majorité des répondants. Raymond, un homme dans la soixantaine qui a déjà habité Pont-Viau décrit son expérience en ces termes :

« Je restais sur la rue, euh... comment ça s'appelle(...) en tout cas, c'est Pont Viau, (...) C'tait quekchose, c'tait rock and roll ce quartier là là. Un quartier de pusher pis toute.

(rires) Ah ouais, c'tais un quartier, un quartier assez heavy là. C'est le Bronx de Laval, là, si on peut l'appeler. (rires) Tsé, c'est des quartiers plus populeux (...). Les loyers sont pas chers, fait que t'as toute sorte de couche de la société qui sont là, et pas nécessairement les plus hautes! (rire long) (...) Tsé c'est un milieu où il y a de la criminalité, regarde, euh... C'est ça, drogue, beaucoup de bonheur social, comme on dit. (rires) Beaucoup de bonheur social! Les gens vivent de ça souvent. » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

« Chomedey c'est ethnique en titi. Tout ce qui est le long de la 19 au nord de la 440 c'est italien au bout. Mais italien au point que c'est très mafioso aussi. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

Nous constatons donc que malgré l'expression d'un attachement au quartier, quelques répondants ont carrément une vision négative de la ville de Laval. Cette vision semble parfois alimentée par des stéréotypes négatifs généraux associés à la banlieue et à la ville de Laval ou par des éléments concrets propres à la ville de Laval comme le manque de transparence de l'administration municipale ou la perception d'une mauvaise gestion du développement urbain. Marie illustre bien la pression extérieure qui pourrait compromettre la création d'un sentiment d'appartenance à la ville.

« Vivre à Laval parce que c'est moins cher, mais aimeraient mieux être à Montréal. (rires) (...) J'ai passé presque toute ma vie à Montréal, pis je suis pas si fière que ça de rester [à Laval] [...] Tu dois en savoir quelque chose.. [Ma fille] a disait, j'me rappelle pas qui qui lui demandait d'où ce qu'a venait, elle mentait! Elle disait pas qu'elle venait de Laval! Elle disait 'maman, mais ils font tous des faces quand je leur dis ça!' » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

De tous les répondants, deux disaient s'identifier à la ville de Laval au complet. Dans cette logique, une native du quartier de Ste-Rose, Francine, dit se sentir fortement attachée à sa ville. Elle se sent d'ailleurs blessée lorsque les journaux ou les animateurs de radio se moquent de sa banlieue :

« Mais quand on parle de Laval, je sais pas.. «Laval la ville des Centres d'achat», «le Cosmodôme, quelle honte!», tsé.. Y'ont pas tort, mais en même temps... Architecture, c'est affreux... comme le cinéma... Le Colossus. Je comprends qu'on peut rire de ça, mais.. Ça vient me chercher là! Je répondrais : 'vous autres aussi, vous avez des affaires laides!' » Vraiment, ça vient me chercher... Surtout Ste-Rose. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Raymond est aussi un fier résident de Laval. Comme Francine, il y a passé sa jeunesse et y

habite désormais. Il peste lui-aussi contre les représentations négatives de la ville :

« Nous autres j'va te dire on se faisait traiter d'Hasbeen d'une certaine façon. Tsé des Hasbeen, c'est des personnes en devenir, des Hasbeen. Tsé, « je voudrais être... », les lavallois, c'était des Hasbeen : « je voudrais être Montréalais » parce que c'était une ville-dortoir. » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

Ces deux répondants apportent toutefois un bémol à leur identité pan-Lavalloise. Francine explique qu'à ses yeux tous les quartiers de Laval sont des milieux dans lesquels elle désirerait habiter, à l'exception du quartier de Chomedey. Cette perception est d'ailleurs partagée par Raymond.

« **Si tu vendais et trouvais une maison que t'aime à Laval-des-Rapides (...) ...** J'irais! Ouais. Pas de problèmes. **Pont Viau?** Ouais. Chomedey m'attire moins, pas parce que y disent que c'est catalogué les immigrants, mais c'est un quartier qui m'a jamais attiré. Beaucoup plus pauvre aussi. C'est ça, dans le temps c'était ça aussi...mais Fabreville, Se-Rose (...), Laval-des-Rapides, Pont Viau, Auteuil... **Tu sens vraiment l'appartenance à toute Laval..** Ouais! Je me suis tenue un peu partout... tsé à part Chomedey, ouais. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Pour les côtés négatifs, ça c'en est peut-être un côté négatif, le ghetto de Chomedey, je trouve ça un petit peu désincarné comme quartier à Laval. Tsé désincarné comme que dans le sens que c'est vraiment un milieu ghetto, ça ressemble au West Island. C'est le West Island de Laval. Dans le fond. On a le West Island de Pointe Claire pis de... voyons... petites villes autour. Tous ces quartiers là qui sont considérés comme très multiethniques, très WestIsland, là, sur l'île de Montréal, ben Chomedey, c'est cette partie là de Laval. » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

Que ce soit la pauvreté de Chomedey, sa forte diversité culturelle et linguistique ou son aspect plus urbain, il est clair que les répondants désirent s'en dissocier. Si certains répondants associent ce quartier à un ghetto, Simone, elle, trouve ce ghetto bien poreux. Elle s'explique la présence d'autant de diversité ethnique dans Laval-des-Rapides par sa proximité à Chomedey :

« Ici on est vraiment, c'est multiethnique Laval-des-Rapides. C'est sûr qu'on est limitrophe avec Chomedey qui est vraiment très très multiethnique, alors on a eu peut-être un *déversement*, sûrement là. Pis on a... (P : // Pis la rue Cartier est devenue de plus en plus arabe aussi...) Oui. Pis l'ouverture du métro aussi, a vraiment fait que, que là ça a été exponentiel là. » (Simone et Pierre, 55 et 59 ans, habitent Laval-des-Rapides depuis 25 ans, nés au Québec)

La différence entre les quartiers apparaît aussi clairement dans les endroits qui sont fréquentés par les résidents de Laval-des-Rapides et de Ste-Rose. Satisfaits de leur situation géographique

à proximité de Montréal, les résidents de LdR apprécient pouvoir choisir de visiter la ville de Montréal tout en ayant l'option de retourner dans la « tranquillité » de leur quartier par la suite. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à se rendre très fréquemment sur l'île de Montréal. Par contraste, les résidents de SR visitent moins Montréal et partagent une vision plus négative de la ville. Lorsqu'ils doivent sortir du quartier pour magasiner ou pour leurs loisirs, les habitants de Ste-Rose affirment se tourner plus fréquemment vers les installations de la Rive-Nord (les villes de Rosemère, Blainville, Ste-Thérèse, St-Eustache et Terrebonne, notamment).

Si l'identité se construit en partie par les choix géographiques que font les individus de visiter certains lieux et d'en éviter certains autres, nous constatons qu'une majorité de répondants évitent les quartiers de Chomedey et de Pont-Viau. L'urbanité de la ville de Montréal, bien que célébrée par quelques répondants, ne constitue pas un contexte de résidence qui semble attrayant pour les répondants interrogés qui trouvent à Laval plusieurs avantages que ne peut leur offrir la métropole. La nature hybride associée à la banlieue, entre urbanité et campagne, est donc bien présente dans l'esprit des répondants lorsqu'ils parlent de leur attachement à leur quartier.

4.1.3 L'espace habité lavallois à l'aune de l'immigration

Les entrevues révèlent que chaque répondant habite son quartier à sa façon. Toutefois, certains espaces ressortent plus fréquemment dans les discours comme des *places* importantes pour les répondants. La fréquentation de ces espaces semble donc être, dans une certaine mesure, une affirmation identitaire. Nous avons constaté qu'au cours de l'entrevue, tous ces espaces étaient invariablement mis en relation avec la présence d'immigrants par les répondants, et ce, de façon spontanée. Ainsi, dans cette section nous proposons de présenter les espaces et les thématiques investis par les répondants et d'y introduire, par la suite, leur vision contextuelle de l'immigration.

Une offre culturelle rassembleuse; une vie communautaire un peu moins

Bien que quelques répondants mentionnent ne pas prendre part aux activités culturelles de leur quartier, très rares sont ceux qui n'y ont jamais participé. Les répondants s'entendent d'ailleurs pour dire que l'offre culturelle est très intéressante dans les deux quartiers étudiés.

Dans Ste-Rose, les principaux événements ont lieu au même endroit, dans le « Vieux Ste-Rose ». L'espace consiste en un segment du boulevard Ste-Rose qui est zoné résidentiel (limitant la possibilité d'y construire de nouveaux espaces commerciaux) et au parvis de l'église de Ste-Rose. Plusieurs festivals, mis sur pied dans les dernières 20 années, y prennent place. Il y a aussi un marché public éphémère l'été. L'église est le centre de plusieurs activités communautaire, dont le bazar, événement qui a été mentionné par 2 des 3 répondants du quartier.

«Souvent ya... des festivals aussi à Ste-Rose.. J'y va. Y'a 2-3 festivals à Ste-Rose. Ste-Rose en Blanc, les artistes. Je vais encourager. Le bazar. Je vais fouiller, je vais les voir. Oui! Même si je trouve pas quelque chose. (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Ya éco-nature qu'on avait pas, les pistes cyclables sur le bors de l'eau. On avait pas Rose-art. Là chaque année ils font des spectacles, par exemple, l'hiver, des spectacles, c'est amusant, les feux d'artifices... Hey, moi je regarde ça de ma fenêtre! » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

Selon Nancy, le bazar a dernièrement été investi par des personnes issues de l'immigration qui l'utilisent pour se procurer ou vendre des articles. Cette constatation a surpris Nancy qui y voit le signe que la population du quartier, à l'image de la société québécoise, change.

« Mais toi, par exemple, tu l'as vu, avec le.... Toi, tu vas au bazar. (N : oui, le bazar de l'église)(...) (N : La mentalité change, le ouais...) Et y'a énormément de gens qui viennent que t'as jamais vu... Souvent des gens, beaucoup, beaucoup d'origine haïtienne, je crois... (N:Oui! Beaucoup de magreeehhh..) **De maghrébin?** (N : de maghrébennes, oui et beaucoup de... Espagnols... soit, parce que ici, c'est quand même agricole ici, un peu..) Ben à Auteuil aussi, surtout. (N : Ouais ben ils viennent ici pareils. Ils les amènent, oui, oui, oui.) » (Jacques et Nancy, 67 et 66 ans, habitent Sainte-Rose depuis 40 ans, nés au Québec)

Le lieu historique du Vieux Ste-Rose rappelle à tous la fonction rassembleuse qu'avait auparavant l'Église pour les Québécois francophones. Elle est aussi un marqueur identitaire

pour quelques-uns. Le fait qu'elle reste inchangée malgré les années et sa centralité dans la vie sociale de Ste-Rose en fait un lieu de mémoire privilégié.

« C'tait comme. C'tait important dans la communauté, parce que... t'avais ta première communion... tout était relié. T'allais à l'école, mais t'avais toujours un côté religieux en même temps. T'avais un point central. Tout était basé autour de l'Église, le village était l'Église. Tout était alentour de l'Église. Mais t'avais aussi le fait que t'allais le dimanche à l'Église. C'était une des activités qu'il fallait faire, aller à l'Église » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Moi, l'Église de Ste-Rose me fascine. Je la trouve tellement belle. J'adore mon Église. Je suis fière de dire que c'est mon Église. Mon fils a été baptisé là, j'ai été baptisée là. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Les grands changements de Ste-Rose, c'est ça : Les gros magasins qui sont venus s'implanter, mais, c'est pour ça que j'aime le Vieux Ste-Rose, parce que l'architecture est vraiment belle. C'est un milieu plus..., passque c'est tel quel. » (Francine, 40 ans, habite Sainte-Rose depuis sa naissance)

À Laval-des-Rapides, les répondants notent la proximité du Centropolis, de la Salle André-Mathieu et des multiples espaces libres aux alentours du métro Montmorency ce qui permet la tenue de plusieurs événements culturels, intérieurs ou plein air, gratuits ou payants. Les espaces publics comme les bibliothèques sont aussi investis par une répondante qui dit profiter de conférences gratuites.

« Moi je pense que là, le côté culturel commence à se développer pas mal plus à Laval, alors ça, j'entrevois ça vers quelque chose de très positif. Cette année, justement, je me suis inscrite à 5-6 sorties (R : Conférences)... Conférences, via la bibliothèque, dont quelque chose avec les amis de la bibliothèque et on va avoir une dégustation de vin, là, on va avoir une étude sur les vins, fait que.. » (Simone, 55 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, née au Québec)

Des répondants de Laval-des-Rapides expliquent que selon eux des résidents d'Auntsic, un quartier montréalais limitrophe avec Laval, viennent profiter des services culturels de la ville de Laval. Ces propos des répondants illustrent bien la fluidité des liens entre les résidents de LDR et Montréal.

Bien que les répondants de tous les quartiers s'estiment contents des activités culturelles de leur ville, la totalité des répondants réfère à Montréal lorsqu'il est question de culture. Alors que pour la majorité, les festivals montréalais sont une bonne raison de visiter la métropole, il

reste que la visite est souvent connotée négativement. Plusieurs mentionnent le manque de place de stationnement et le bonheur de laisser derrière soit le bruit et la foule lorsqu'il est temps de rentrer dans leur banlieue. Simone relativise d'ailleurs qu'à certains égards, il est plus agréable de rester sur l'île de Laval.

« Mais, c'est ça qu'on a pas.. on peut stationner dans la rue devant chez nous, c'est facile à vivre. (R : Oui, tandis qu'à Montréal, c'est ça...) Y'a des commodités. Tu veux assister à un spectacle, tu les as à la salle André Mathieu, Champagnat, tout ça. **(H : C'est pas toujours sold-out aussi)** Exactement » (Simone, 55 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, née au Québec)

Malgré cet engouement pour la culture à Laval, le nombre de répondants qui disent connaître des associations Lavalloises, que ce soit en mobilisation politique, en aide communautaire, en protection de l'environnement ou autre, est très bas. Les répondants se disent, pour la plupart de leur propre aveu, très peu mobilisés dans leur ville. Trois répondantes mentionnent néanmoins être au courant des revendications pour conserver les milieux humides de Laval. Deux répondantes, une de Ste-Rose et l'autre de Laval-des-Rapides, expliquent s'être plus ou moins impliquées dans des initiatives visant à empêcher la construction de tours à condo dans les deux quartiers (et de préserver ainsi le patrimoine architectural, dans le cas de Ste-Rose). Contrairement à la majorité des personnes interrogées, Marie dit s'impliquer beaucoup dans le milieu communautaire et politique de Laval. Elle note avec déception qu'à Laval, contrairement à Montréal, l'implication citoyenne est faible et les projets avancent peu.

« À Laval c'est très difficile pour l'importance pour qu'ils puissent soulever leur poids. On est peu, mais très, très convaincus... je vois ça comme ça... (rires) Non, c'est, c'est difficile. (...) C'est pas juste à Laval. Y'en a un peu partout, cet espèce de feeling que «de toute façon on peut rien faire»... «de toute façon on peut rien changer» «Ça sert à quoi?». » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

Marie constate que l'arrivée d'immigrants dans le quartier est très positive, car plusieurs s'impliquent au niveau communautaire.

« Aussi, je l'ai vu par rapport... dans les groupes de citoyens engagés (...) y'en a, qui viennent d'Amérique du Sud, ils sont particulièrement actifs. Sont (rires) Parce que eux, ils sont... ils ont une culture de faire des groupes, de faire des groupes de citoyens, de s'impliquer. Fait que on les aime beaucoup ces personnes-là. Mais euh, ya aussi des, euhh, sont un peu plus gênées, (...) les femmes, femmes d'Arab... d'Algérie,.... (...)

Musulmanes... **Elles s'impliquent?** Ben tsé, elles participent. Elles participent. »
(Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

Les commerces de proximité

Selon les dires de plusieurs répondants, les petits commerces de quartier contribuent à créer une ambiance de communauté et à « donner une âme » au quartier. Ceux-là sont d'ailleurs très empressés de mentionner qu'ils encouragent dans la mesure du possible ces petits commerces, même s'ils sont « moins pratiques » que les grosses succursales commerciales.

« Je m'implique. Comme quoi? Comme implications, c'est d'encourager.. Oui, absolument. C'est ça. J'ai pas vraiment... j'ai pas un quelconque intérêt, mais quand ya quelque chose qui se passe, je vais y aller, ça c'est sûr. Au niveau économique, tu vas aller encourager... Oui, mon Ste-Rose, oui. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« S't'un peu déprimant, tsé le pauvre petit quincailler... aujourd'hui je cherchais des vis, là, y'a 15 ans, j'aurais été voir le petit quincailler, pis y m'aurait vendu une vis. Il l'avait là. Là, faut que je prenne l'auto, faut que j'aille chez Réno Dépôt et cie, pis là que je fasse 20 allées. (S : Ben c'est ça qui a tué les petits commerçants) Ben oui, parce que j'allais toujours au Réno-Dépôt parce que c'était toujours meilleur marché... On peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Ça a tué un peu un tissu de proximité. » (Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

Ce dernier répondant enchaîne en décrivant l'ambiance de certains coins de Montréal comme d'un idéal auquel il aimerait que son quartier aspire à nouveau :

« Quand j'habitais à Auntsic y'avait une vie, comme petits cafés, petits bistros, petits restaurants de coin. Tandis qu'ici, y'a pas grand-chose, si tu prends pas l'auto pour aller plus loin. Pis c'est surtout, quand tu vas à quelque part, c'est surtout des grandes chaînes, là. C'est euh, Starbucks et cie. Sur des rues commerciales, là. Ça , ça manque. (...)»
«R:// Quand on est arrivé y'a 20 ans ici, la rue Cartier était plus comme ça. Tsé y'avait un petit restaurant, une boulangerie, euh, cordonnier, quincaillerie, petite boucherie. Donc, y'avait ça donc j'le voyais un peu, mais ça a complètement disparu. » (Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

D'ailleurs, la totalité des répondants reconnaît qu'il y a de moins en moins de commerces de proximité au profit de grandes surfaces commerciales, souvent en bordure des autoroutes et seulement atteignables par automobile. Plusieurs expliquent d'ailleurs que pour vivre à Laval, il est essentiel de posséder une voiture, les services de transports publics intra-Laval étant jugés peu intéressants, même pour leurs adolescents.

« L'auto à Laval, c'est un monstre sacré. Et c'est aussi, ça devient un monstre sacrant. Parce que tu te dis tout est conçu en fonction d'un modèle qui tend à être dépassé » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

« Lui (son fils) sa copine elle habite à Laval-Ouest. Fait qu'il faut qui monte jusqu'à Montmorency... Montmorency... Ça prend une heure et demie de temps en autobus... Fait que souvent c'est «maman peux-tu me faire un lift!» (rires) » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Malgré tout, les grandes surfaces commerciales ne sont pas associées par tous les répondants à une perte de qualité de vie. Une minorité de répondants mentionne qu'ils sont très heureux d'avoir accès facilement à de grandes chaînes commerciales (restaurants, boutiques). Certains expliquent que cela leur évite d'aller à Montréal pour accéder aux mêmes magasins.

« Moi j'aime Laval, parce que c'est comme, surtout le magasinage. On a toutes les boutiques ici qu'on a au centre-ville. C'est juste ça oui. Magasinage, on fait des courses pour (incompréhensible), les enfants, on s'occupe des enfants... Comme partout, dans chaque maison c'est la routine... (silence). Comme vous, tu sors avec tes amis, tu fais tes études, tu rentres à la maison, la roue qui tourne, c'est la roue qui tourne. » (Marwa, 40 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 10 ans, née en Tunisie)

Un autre répondant explique avoir plusieurs souvenirs d'enfance associés au Centre Laval, un gros centre commercial. Même s'il finit par conclure que les centres d'achat ne sont pas des alternatives viables aux anciens lieux communs comme les petites boutiques de quartier ou l'église Ste-Rose, ce répondant semble avoir associé le Centre Laval à de beaux moments.

« Mes parents me laissaient aller. Ma mère... On partait toute la journée. Je prenais ma bicyclette et on se rendait au Centre Laval qui venait d'être construit. On se rendait là, parce que y'avait un Dairy Queen au Centre Laval. on faisait toute le chemin pour aller chercher une crème glacée! (rires) Faut le faire ein? » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Les commerces de proximités et leurs propriétaires sont aussi des repères auxquels les répondants peuvent s'identifier, se construire une sécurité. En se demandant s'il aimerait quitter son quartier, Jacques explique qu'il serait trop insécurisant de perdre le *capital géographique* qu'il s'est construit à Ste-Rose et de recommencer. Il compare ces repères à des racines :

« Si on se dit «on s'en va», ça veut dire qu'on s'en va vers de nouveaux problèmes (N : Recommencer!) C'est-à-dire, il faut s'en trouver un, nos itinéraires, tsé les endroits qui

nous sécurisent **Les points de repères..** Oui, nos points de repères. Tu dis : tu te sens bien quand t'es dans ton milieu pis le connais assez pour te dire : ah ben si y'arrive de quoi, je vais aller là, si y'arrive de quoi... Y'a, y'a déjà toute une petite armature (N:de sécurité) ...culturelle, qui est là. Et puis, euh, ça, quitter ça... on y pensait déjà, oui, mais si y'arrive telle affaire.. Tsé des affaires niaiseuse comme faire réparer l'auto ou l'épicerie **Oui, l'avocat, le...** (N : Oui le notaire.) voilà! Exactement... Tu dois absolument trainer tes *racines* quelque part et t'*enraciner* ailleurs... quand on arrive à notre stade...C'est trop tard... (rires) » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Toutefois, Jacques admet que ses repères ont déjà commencé à changer. La présence de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles dans toutes les sphères de son quartier confronte ses anciennes normes, ses anciens codes culturels. Sa conjointe opine et partage son expérience :

« Y veulent imposer leurs façons aussi. Surtout si t'arrives au Québec pis c'est une autre couleur, une autre langue. Tsé. Fait que ça doit changer notre mentalité... Ici à SR, comme ailleurs, ça doit changer la façon.... d'avoir.... au niveau juste commercial, tu rentres dans un magasin, c'est une autre personne. Tsé t'es pas habitué, même ici à SR, on va au dépanneur qu'on aime, c'est un autre monsieur qui répond...qui... Tsé, ça veut pas dire qu'ils savent pas vivre où quoique ce soit, mais c'tune autre façon là... Tout de suite t'as comme un... (...) Tu te dis, ouais, est-ce qu'il connaît ce que je connais? Par contre, ils sont très drôle parce que quand ça fait des années qu'ils sont ici, ils savent la mentalité, ils savent les blagues... Même avec leur accent ils sont drôles... » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

Nancy explique qu'elle doit redéfinir ce qui fait partie, à son sens, du dialogue de l'espace publique, mais trouve cela difficile, car elle ne sait pas ce que l'*Autre* sait. Peut-être est-il un peu étranger, ou beaucoup étranger. Ce qu'elle sait, par contre, c'est qu'il sera toujours un étranger, peu importe son niveau d'intégration. Jacques et Nancy expriment cette idée lorsqu'ils parlent du moment où ils ont réalisé que certaines affiches de vente immobilière arboraient des noms de vendeurs à consonance non québécoise francophone :

« Quand on se promène et qu'on voit les annonces de propriétés à vendre et... juste les noms des vendeurs! Beaucoup de noms qui sont, qui semblent d'origine ARABE!... Pis tsé, Ayaya, Aya... Comment ça se prononce cette affaire-là? Bon... ok.... Pis sur ReMAX pis tout ça. Pis la photo du gars, pis tout ça. Je suis certain que ces personnes-là parlent toute français pis sont intégrées, mais, on sent que... c'est (N : c'est une autre communauté) » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Le discours de Nancy et Jacques représente bien la surprise et l'adaptation que plusieurs répondants ont relaté avoir vécu lorsqu'ils ont constaté que leur quartier devenait de plus en plus diversifié du point de vue ethnoculturel.

Là où pauvreté et richesse se côtoient

La situation économique des quartiers de Sr et de Ldr a changé dans les dernières années. Si Laval-des-Rapides avait déjà à composer avec sa situation géographique en sandwich entre les quartiers plus pauvres de Pont-Viau et de Chomedey, elle doit désormais s'acclimater aux changements survenus avec l'arrivée des stations de métro dans le quartier.

La question de la « sécurité » est alors invoquée. Gérard et Martine, un couple habitant dans le secteur du métro de la Concorde, affirment que leur quartier est beaucoup moins sécuritaire depuis la construction du métro. Les logements locatifs des rues entourant le métro abritaient avant, selon eux, une population Québécoise-francophone relativement défavorisée. Depuis, ils ont été investis par plusieurs ménages immigrants. Cet endroit, qui est limitrophe à leur secteur de maisons unifamiliales plus aisées, est, selon le couple, un lieu dangereux le soir à cause d'une forte criminalité. Gérard explique que sa voiture, verrouillée et stationnée dans son entrée, s'est fait cambrioler deux fois dans les dernières années. Il dit même avoir surpris une fois un jeune en flagrant délit. Les deux répondants ne veulent plus que leur fille de 20 ans marche la courte distance qui la sépare de la station de métro le soir, car elle a, à quelques occasions, été suivie par une automobile conduite par de jeunes Arabes qui l'insultaient. Margaret a elle aussi remarqué qu'il y avait une hausse de criminalité autour des métros de Laval :

« Mais avec le métro, ça amène son paquet de problèmes, l'autre jour je débarquais à Cartier[station de métro à Laval] après le match des Canadiens, il y avait une descente de la police; des gangs de noirs des gangs de rue. Ça ça commence autour du métro. Je pense que c'est moins pire autour de Montmorency, mais Cartier c'est grave leur affaire. Tu vois d'ailleurs dans la partie du haut de la station les commerces ne sont pas toute remplis, parce que c'est pas une clientèle...comment je dirais...qui va dépenser, qui va passer du temps, c'est vraiment *in and out* : je vais faire mon mauvais coup et je pars. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

Se pose également la question de la valeur des terrains et des nouveaux développements immobiliers. Le coût des terrains a beaucoup augmenté, ce qui a conduit à une hausse de l'évaluation foncière de la majorité des maisons de LdR et d'une augmentation des loyers des habitations locatives à proximité des bouches de métro.

La construction de plusieurs nouvelles tours de condominiums destinés à une population aisée fait aussi des vagues auprès des répondants du quartier de LdR. Gérard constate que plusieurs tours à condos de luxe construites à côté du métro Concorde sont peu populaires auprès des acheteurs, car les logements y sont trop coûteux. Il dit penser que certains des logements sont utilisés par le crime organisé. Il dit aussi avoir vu des individus filmer une scène de film pornographique sur un des balcons de ces tours.

Plus loin des métros, d'autres chantiers de tours à condo sont aussi contestés par le groupe citoyen, qui a mis en place l'initiative « pas dans ma cour ».

« Les condos commencent à se construire alentour. Et ya eu l'explosion des condos dans les années 80. Tsé. Pis ça se construit encore, mais je sais pas comment les gens font pour acheter ça, au prix qu'y vendent là, mais en tout cas. C'est fou là. » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

Le quartier de Sainte-Rose, au nord de l'île, fait face à une dynamique semblable au niveau de l'augmentation foncière des terrains et de la résistance aux tours à condos.

« **Si y'a des tours à condos, c'est qu'il y a une demande..** (...)Oui, beaucoup. Autant de maisons comme je te dis, très grosses, pis y'a des condos. **ok** Les deux sont en demande. » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

Francine est aussi irritée de la présence de nouveaux développements immobiliers sur sa rue. Elle estime que ces nouvelles maisons, immenses et opulentes, font augmenter le prix des terrains dans son secteur. Bien qu'elle soit heureuse que sa maison ait pris de la valeur, elle est frustrée que les nouveaux prix des maisons soient prohibitifs pour ses amis et son ancien conjoint notamment.

« Moi ce qui m'étonne à Ste-Rose c'est le nombre de maisons qui se construisent. (...) Pis c'est toute occupé, pis, beaucoup beaucoup, beaucoup de constructions de maisons. **Des maisons unifamiliales?** Des grosses maisons, des grosses maisons. Pas des petites maisons là, 2-3 garages.. Ma maison a pris de la valeur grâce à ça! Beaucoup... »

« Je rencontre des gens qui veulent vivre... comme le père de mon fils veut vivre à Laval, mais y'est pas capable parce que c'est trop cher.(...) les gens y veulent venir vivre ici, mais ils trouvent ça trop cher avec les taxes et tout. C'est... c'est rendu très cher. »
(Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Ces évolutions immobilières inquiétantes sont, chez plusieurs, mises en relation avec la présence d'immigrants. Ainsi, l'inquiétude suscitée par les bouleversements du paysage immobilier glisse aisément, se transforme en inquiétude face à l'immigrant. On remarque cette logique dans le discours de Francine lorsqu'elle mentionne que plusieurs propriétaires des maisons des nouveaux développements sont immigrants.

« Fait que veut-veut-pas à moment donné, tu passes souvent devant la même maison. Pis tu remarques les gens... Sur le bout de ma rue, je regardais pis c'était beaucoup, beaucoup, c'était des Québécois, mais je te dirais beaucoup aussi d'immigrants.»
(Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Le quartier Champfleury (CF) est un ensemble de nouveaux développements luxueux, anciennement séparé du reste du quartier, qui ne laisse pas indifférents les résidents de SR. Bien que faisant partie du même quartier, les CF sont considérés comme différents du reste des habitants de SR.

« Champfleury qui devenu une sorte de , entre guillemets, enclave. Pas dans le sens de ghetto, mais en tant que communauté qui ont développé leur propre système de valeur, une approche très différente par rapport aux activités des enfants.... (soupir) C'est vraiment un quartier où la rectitude est à son, son apogée (rires). » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

« Non, pour moi, y'a CF et SR. T'as la communauté CF, pis la petite communauté de SR. Pourquoi? Je sais pas.. On dirait qu'ils avaient leurs tites places à eux. Parce que CF y'avaient leurs petits commerces, leurs petits dépanneurs (...)C'est toutes des grosses maisons... Je sais pas comment ils font pour se payer ça, là! C'est fou, là! Y'ont vendus un rein ou je sais pas trop là! Y'ont passés des trucs à la douane! (rires) C'est beau, là, tsé c'est le fun, mais je trouve ça énorme. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« C'est une petite ville... un nouveau quartier à l'intérieur d'un autre quartier. (M : pis on y met le paquet!) La seule chose qui est différente c'est qu'ils ont pas d'Église, c'est la seule affaire. » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

La différence étant le désir des CF de faire de leur quartier un endroit plus familial, c'est néanmoins l'avantage économique des CF qui est la cause principale du ressentiment des SR. Ça et le désir de ne pas étendre au reste du quartier leurs privilèges. Nancy trouve que beaucoup de ressources du quartier ont été allouées à ce secteur qui regroupe des ménages aisés, ce qui est aussi corroboré par l'expérience de Margaret qui constate que les parcs de CF sont bien plus jolis que ceux de Chomedey, par exemple.

« Il y a plus de mondes plus de taxes, évidemment, plus d'argent dans les comptes, mais est-ce que vraiment on va l'utiliser pour aider les gens du secteur, augmenter les services...Comme dernièrement, en fait les dernières années, j'ai commencé à jouer au tennis donc je fréquente les parcs; Champs-Fleury qui est quasiment Ste-Rose, dans le quartier au nord...Autour de Compétences 2000 je joue là aussi, ici à côté, les services ne sont pas nécessairement les mêmes dépendamment des secteurs et de l'implication du conseiller municipal. Ohhh. Ça varie beaucoup, beaucoup, beaucoup. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

À l'opposé du quartier Laval-des-Rapides qui rassemble plusieurs nouvelles poches de pauvreté, lorsque les habitants de Sainte-Rose sont questionnés sur les différences économiques de leur quartier, c'est la référence à de nouveaux voisins riches qui ressort plus fréquemment. Dans tous les cas, les immigrants sont associés volontairement aux nouvelles différences économiques des deux quartiers.

Le rapport à la maison familiale et au voisinage

Cette section explore plusieurs aspects relatifs à la vie sociale de quartier. Dans un premier temps, nous explorerons l'attachement à la maison familiale ainsi que les différents rapports à la vie sociale du quartier. Dans un deuxième temps, nous expliquerons la nature des liens entre voisins dans les quartiers de Sainte-Rose et de Laval-des-Rapides. Finalement, nous présenterons la vision du voisinage de nos répondants immigrants.

La presque totalité de nos répondants était propriétaire d'une maison unifamiliale au moment des entretiens. En ce sens, nous constatons chez ces répondants un attachement non seulement au quartier, mais aussi à leur demeure.

Alors que la majorité des répondants sont partis d'une autre ville, principalement Montréal, pour venir s'établir à Laval, dans une maison unifamiliale, deux répondants, tous deux à Ste-Rose, expliquent être nés dans la maison qu'ils habitent présentement, créant un attachement tout particulier. Un bel exemple de cet attachement est le cas de Francine qui a racheté la demeure familiale à sa mère. Même si elle précise l'avoir fait en partie pour les avantages économiques que cela représentait, elle souligne être très attachée à sa maison et ses mémoires.

« Y'a comme un lien d'appartenance énorme à cette maison. Ma mère vient chez nous... Elle vient bricoler... C'est comme sa maison aussi! (rires) **Encore!** Oui! Je trouve ça cute la voir, tsé pis, son petit fils est né là, ya vécu là. Tsé pour elle c'est comme.. Pis elle l'a fait construire avec mon père. Fait que ya beaucoup d'appartenance pour elle. **Ouais?** Ah, ouiouiou, mon dieu, ouais! » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

« Je lui parle souvent, Julien [son fils], 'ben moi je suis allée là, j'ai fait ça'. Y'a joué dans le même parc que j'ai joué. Tsé, toute la tradition revient. Ma mère aussi. Je suis contente de lui dire qu'on a traversé la même affaire côté enfance. Où est-ce qu'on a joué... Y'a joué dans la même cour que moi là! » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Jacques exprime la même appartenance face à la maison de ses parents où il a passé une partie de son enfance. Lui et sa conjointe, Nancy, s'insurgent de voir que, depuis qu'elle a été vendue, ses nouveaux occupants l'ethnicisent :

« Tu te souviens mes parents à LDR quand ils ont vendu c'était une famille turque. ok. Y sont venus s'installer et quand on a repassé quelques mois plus tard, on voyait que en avant (N : c'était plus pareil...) y'avaient déjà mis une statue.. Pis y'avait déjà une manifestation de leur euh, spécificité à travers le décors. Y avaient décidés de mettre... de planter... en AVANT! Nous en avant c'était une chaise décorative, personne s'assoie là. Deux petits vinaigriers pis c'est ça! (rires) Toute la vie familiale c'était dans les cours! Les voisins, pis c'est plus pareil. Ça doit changer ça... Ça doit changer. (N : Ben sûr!) La vie doit plus être la même. Je dis pas que c'est désolant... Mais tsé. Mettons, tu vas dire allô à ton voisin dans la même langue, le même regard, ya des cues... Y'a une dynamique... » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Nancy et Jacques sont désorientés de voir que les codes associés à cette maison et à ses espaces extérieurs ne sont plus les mêmes. L'usage que les nouveaux résidents font de la cour avant fait écho à différentes normes de socialisation. L'avant de la maison, considéré par Jacques comme un espace liminal entre le monde privé de l'intérieur et le monde public de

l'extérieur, est un endroit où il serait potentiellement dangereux d'exposer son intimité à autrui. Il se sent déstabilisé par l' « audace » des nouveaux résidents pour qui la frontière entre privé et public ne se superpose pas à celle entre l'intérieur et l'extérieur.

Dans un autre entretien, Paul mentionne qu'il a remarqué que de nouveaux voisins originaires d'Amérique du Sud font un usage différent de la cour arrière où ils organisaient plusieurs fêtes avec de la musique. Il note aussi qu'ils ont affiché à l'avant de la maison le drapeau de leur pays d'origine :

« Je sais que le nouveau voisin, y'avait la maison des Taillefer qui est là, pis je pense que [ma soeur] a m'a dit que c'est un Uruguayan, je sais pas trop. Ou un Colombien. En tout cas c'est un genre de la, la maison est devenue maintenant comme une maison de réception. Alors l'été ya le drapeau de son pays là... Je peux pas te dire quel pays là. C'est pas Vénézuelien, ça je suis certain. Mais je pense que c'est Uruguayen ou ptète CostaRicain..Un pays d'Amérique du Sud. Pis c'est ça, ils font des fêtes à l'arrière, ils ont une grande cours. Pis là t'entend la musique. C'est pas plus grave que ça. Ça dérange pas. » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Gérard et Martine expriment aussi plusieurs stéréotypes détaillant l'entretien de la propriété selon l'appartenance à un groupe ethnoculturel. Ils disent avoir eu des voisins d'origine haïtienne à deux reprises sur leur rue au cours des années. Ces deux voisins entretenaient peu leur maison et l'extérieur était très sale, selon le couple. Après la vente, il aurait fallu que le nouveau propriétaire rénove entièrement la maison, jusqu'à changer le g-proc dans les murs. Si Gérard et Martine ont des préjugés défavorables envers les Haïtiens, ils spécifient toutefois que leurs voisins chinois sont très réservés, respectueux et gardent leur propriété bien entretenue, ce qu'ils apprécient.

La plupart des répondants se sentent attachés à leur maison. Pour certains la maison est vue comme un élément intégré dans un réseau social alors que pour d'autres, la maison est plutôt une unité indépendante, le lieu privé de la famille.

Lors de leur déménagement à Laval, quelques sujets ont mentionné avoir désiré s'intégrer dans le tissu social du quartier. Ce fut le cas de Maurice et Nancy qui se sont impliqués dans une organisation militante locale :

« On est ici dans les années, on arrive ici dans les années 74 et puis on s'était impliqué pour le PQ en 75-76, mais dans l'organisation active. Ça veut dire qu'on était placés avec les organisateurs du comté. Donc, on côtoyait des gens, de l'endroit ici (...) Évidemment y'avait toute l'organisation locale là qui nous a amenés à rencontrer des gens vraiment intéressants pour nous (...) ya eu une sociabilité qui s'est créée, une première, comme ça qui nous permettait de dire « ha! ya Mr. untel que j'ai vu pis y m'a parlé », donc euh, oui, y'avait un petit réseau naissant pour nous. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Plusieurs autres répondants mentionnent que le fait d'avoir eu des enfants a contribué à connaître davantage le quartier et ses ressources ainsi qu'à créer des liens avec leurs voisins. Ce fût le cas de Marie qui estime que ses enfants lui ont permis de connecter plus facilement avec des voisins issus de l'immigration :

« Dont, moi j'habite sur la rue du Pacifique. Avant c'était très... euh, Québécois de souche là. Pis euh, notre voisin à côté y viennent des Indes, ceux d'après j'pense qui viennent d'Afrique, en face y viennent d'Afrique... Ça a comme changé. (...) Ouais. Moi j'adore, moi j'adore ça. Ça change. Avant ils se tenaient ensemble, nos enfants, elle venait du Burkina Faso et on faisait des échanges de cadeaux, dans les fêtes » (Marie, 48 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 28 ans, née au Québec)

Francine, explique que pour elle, le choix d'habiter sa maison et de rester dans son réseau social était plus important que son emploi, exemplifiant bien la conception de la maison dans un réseau :

« Ben y'en a quelques-uns que c'est des conjoints de Ste-Rose, d'autres que c'est de l'extérieur, mais ils ont tous décidés d'acheter ici parce que leur famille, pis euh, les amis sont là. **C'est le fun la communauté qui reste..** C'est fou! C'est rare que tu vois ça! À Chaque fois que le monde me disais «Hey, Pis comment va une-telle» «A oui! toujours à Ste-Rose» «Ah! Oui! Pis toi aussi?». **Dans le fond, c'est le choix d'habiter à Ste-Rose pis après ça, de se trouver un emploi proche?** Voilà! Exactement! » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Pour ces répondants, les liens de voisinages et l'implication dans le quartier sont relativement importants, ce qui n'est pas la cas de tous les répondants. Certains affirment ne pas avoir le temps ou le désir de créer des liens avec leurs voisins. C'est le cas de Gérard et de sa conjointe, mais aussi de Phavi :

« We are ok, I am telling you. Nice, nice place to live. The people nice. Only that things... We don't have. We don't have enough time to see, we don't met them really

often, but they are ok. » (Phavi, 45 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 12 ans, né au Bangladesh)

Un cas de figure intéressant est celui de Nancy et Jacques, ce couple qui a adopté des enfants d'origine haïtienne. On peut voir comment ces circonstances peuvent modifier le rapport à la maison et au voisinage. Dans le cas de Nancy et Jacques, l'arrivée de leurs enfants adoptés dans les années 1970-1980 a été synonyme de retrait de l'espace social du quartier, car ils y vivaient beaucoup d'impuissance en lien avec le traitement de leurs enfants : les remarques racistes des autres enfants, les traitements différentiels, etc. La maison à ce moment ne représentait plus un projet social, mais plutôt un rempart sécurisant entre le monde public et le monde privé. Ils se sont sentis exclus du quartier, de la vie publique, alors que leur sphère privée était source de bonheur.

« Et ça ça peut expliquer parfois, le fait que, on a été un peu plus retiré. Parce que des parents qui sont en présence d'enfants d'une autre couleur ont, parfois, autour d'eux, une forme quelconque, je dis bien quelconque, c'est pas toujours négatif, parfois, c'est une forme de... (silence) je te dirais, de marginalité. Une marginalité qui est toujours là... **Ils vont changer leur comportement?** euh, oui, chez les amis par exemple, les amis, on va voir, des euh, on a vu apparaître les excès des deux côtés au fond, ou enfin, les excès... Y'en a qu'on a plus revu. Et on a par la suite pensé que ça pouvait être relié au fait qu'ils étaient pas à l'aise dans la situation où on avait des enfants de race différente. Et par contre, au contraire, d'autres sont venus applaudir à ça, pis euh «C'est beau ce que vous faites» et puis tout ça, mais dans un cas comme dans l'autre, le fait de ramener souvent cette question-là dans les rapports entre les gens, ça devenait pour nous-autre un peu agaçant... »

« Parce que, à moment donné ces enfants-là, quand y subissent une marginalité, si tu les aimes, tu as mal, toi aussi. Quand ils subissent une discrimination pis qu'ils arrivent à la maison... «il est arrivé quelque chose, *Chose* m'a traité de... » pis tout ça... T'es là, t'essaies d'expliquer que y'en a dans le monde qui... craignent... qui... t'essaies d'expliquer, mais au fond, au fond tu... ce que tu ressens là, tu le ressens comme eux-autres. T'es un peu, (N : Blessé) un peu blessé là. Tsé, pis à ce moment-là ça fait que ça développe, quand des choses comme ça s'additionnent, ça développe une forme de... de réaction, de réflexe de s'isoler un peu. S'isoler pour pas avoir à vivre ce genre de situation là. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

L'expérience de Nancy et Jacques leur a laissé l'impression que le quartier, à cette époque, n'était pas un endroit invitant pour la diversité raciale. Ils expliquent aussi que lorsqu'ils ont eu leur dernière fille, elle aussi adoptée, quelques familles haïtiennes avaient déménagé dans le quartier. À ce moment, à l'opposé de leurs deux premiers enfants qui avaient été marqués

par certains commentaires d'enfants Québécois francophones, ce sont les petites Haïtiennes qui ont rejeté leur enfant :

« Marielle, elle, elle a toujours préféré la présence de blancs. D'abord parce qu'elle a pas été... comment je dirais. Ses problèmes de... d'identité, elle les a pas vécus de la même façon que les autres. Guylaine à l'école y'avait d'autres petites noires qui étaient là. **C'était plus tard...** (N : ouais plus tard) Alors là, déjà, là, y'avait une différence. Et puis les autres qui arrivaient c'était généralement des personnes d'origine haïtienne qui parlaient créole. Et elles se regroupaient. Et à moment donné, Marielle, qui ne parlait que avec l'accent québécois, pis a parlait rien de créole là, elle a vu que les autres disaient «T'es pas une vraie Haïtienne» , t'es, t'es... (N:« T'es pas une vraie Noire!») «T'es pas une vraie Noire!» tsé j'veux dire (rire ironique) » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Le glissement de la vision de la maison comme projet social, intégrée dans un quartier, à la maison comme projet familial, privé, s'est effectué sous une pression perçue de l'extérieur. Un manque de compréhension et d'intelligibilité dans la sphère publique. Une fois leurs enfants élevés (et peut-être à cause de leur départ), Nancy et Jacques disent s'être réintégrés dans la vie sociale du quartier qu'ils jugent dorénavant plus ouverte étant donné la récente diversification ethnique de la population.

L'appréciation des liens de voisinage par les répondants diffère selon le quartier à l'étude, probablement à cause de la diversité ethnique plus prononcée de Laval-des-Rapides. Peu de répondants de Ste-Rose identifient leurs voisins comme étant d'une origine ethnique différente de la leur, alors qu'à Laval-des-Rapides, les tous les répondants disent que c'est le cas d'environ la moitié de leurs voisins proches.

Les résidents de Ste-Rose, habitant depuis plus de 20 ans le quartier, convergent sur le fait que la majorité de leurs voisins habitent le quartier depuis fort longtemps, ce qui a permis de créer au fil du temps une certaine relation de confiance et un filet de sécurité. Comme Nancy et Jacques, plusieurs résidents de Ste-Rose ressentent un sentiment de communauté avec leur voisinage :

« Pis là tu te promènes, ben les gens klaxonnent, parce que... **Y te connaissent? Y te connaissent!** (rires) **C'est une qualité de vie de se faire reconnaître dans son quartier?** Oh, oui, oui oui! Oui, oui, oui, oui. Ein? Tu te fais klaxonner et tu te dis ah, ben ça doit être elle ça! ... Tu fais l'épicerie, ein! pout pout. Là, tsé là! » (Nancy, 67 ans, habite Ste-

Rose depuis 40 ans, née au Québec)

Francine, une autre répondante de Ste-Rose, explique le lien particulier qu'elle a avec une de ses voisines qu'elle connaît « depuis qu'elle a la couche aux fesses » :

« Mon fils y aime pas ça parce qu'y dit qu'on est des scénoux ! (rises) Y se sent watché! «J'ai vu qu'Jérémie ya fait un feu» OK, merci! Parce que j'ai un foyer en arrière, tsé! Je peux comprendre qu'y peut trouver ça un peu fatigant, mais je trouve ça l'fun parce que tu te dis que si y'arrive quoi que ce soit, ben au moins t'as... Des gens qui se sentent concernés... » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Par contre, Francine dit se sentir moins proche de nouveaux voisins anglophones. Elle explique cette situation par le fait qu'ils ne parlent pas beaucoup et n'entrent pas souvent en relation avec elle.

« Y m'ont jamais parlé, pis y parlent juste anglais. (...) Fait 4 ans qui sont là. Pis sont très ermites. Moi je respecte totalement. Y vont me dire des bonjours, mais that's it. Pas de conversation, pis je les entend pis c'est juste en anglais.. Pis j'ai pas de problèmes avec eux. (...)Moi j'ai vraiment les deux mondes. Tsé la ptite madame à côté qui checke toute, pis qui m'aide, pis que j'aide, pis à côté c'est comme si y'avait un mur entre nous deux tsé. Mais ya pas de chicanes rien, c'est juste que.. on fait chacun nos deux vies.(...) Je sais pas si y s'intègrent moins, ou y veulent pas s'intégrer, mais je respecte ça sans problèmes. C'est leur vie, c'est leur maison. » (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

À Laval-des-Rapides, les répondants sont tout aussi partagés entre les « anciennes » relations de voisinage, généralement entre Québécois francophones, et celles qui sont plus récentes, majoritairement avec des personnes issues de l'immigration. Contrairement aux dires des répondants de Ste-Rose, tous ceux de Laval-des-Rapides estiment avoir des relations cordiales avec leurs voisins, mais pas intimes. Ce qui ressort de plusieurs de ces entrevues est la différenciation qui est faite entre les voisins, sur la base de leur origine nationale, de différences culturelles et linguistiques ou du temps passé dans le quartier (arrivée relativement nouvelle). Les répondants, pour la plupart, vont aimer entretenir leurs relations de voisinage avec des gens « qui leur ressemblent ». Pierre explique que ses relations de voisinage se sont détériorées depuis que ses voisins Québécois francophones ont vendu leur propriété à une famille Bangladeshie anglophone (la famille de Phavi, un de nos répondants) :

« Ça euh, elles [les relations avec les voisins] sont bonnes, mais pas intimes. Par contre,

quand c'était francophone, on avait des amis juste à côté. Tsé, c'est comme... les mêmes repères là. Mais là c'est poli, c'est gentil, c'est comme, anglophone, j'ai déjà un peu plus de misère. Parce que, pas parce que sont pas gentils, mais c'est pas ma langue, j'me sens un peu comme... envahi. » (Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

Raymond partage également cet avis que la diversité linguistique appauvrit les possibilités d'interaction avec ses voisins.

« Malgré que tsé moi, mon voisin d'en face y parle juste anglais, y parle pas français, s'tun Indien. Y parle juste anglais. R'garde. Mais s'tun vieux bonhomme là, ben, y'a ptet 70 ans, installé là avec sa dame, pis sa dame travaille, mais lui je sais pas si y travaille ou il est en semi-retraite » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

Bien que perçue comme un événement relativement négatif par la plupart, deux répondantes trouvent que la diversification ethnique du voisinage est neutre, ou même, dans un cas en particulier, très positive.

La vision des liens de voisinage des immigrants européens, peu minorisés, suit la même logique que celle des Québécois francophones. Michel, un immigrant français arrivé depuis 39 ans au Québec est installé dans Laval-des-Rapides depuis 21 années. Il dit entretenir des relations cordiales avec ses voisins immédiats, des Québécois francophones, qu'il connaît depuis son établissement. Toutefois, il précise avoir des relations difficiles voire inexistantes avec les nouveaux voisins ayant des origines nationales et un bagage culturel différent. Il relate un événement où il a aperçu l'enfant d'un voisin (Phavi, un de nos répondants) jouer dehors sans surveillance, ce qu'il a jugé dangereux :

« Oui, j'ai ramassé le petit une fois.. **(ah oui??)** Le petit était dans la rue tout seul, personne à côté de lui. J'ai dit ohlala, j'ai été le voir, je l'ai ramené chez eux... Parce que j'ai deviné à la couleur que c'était chez eux. Ils ont ouverts la porte, ils ont récupéré le gamin et c'est tout, pas de merci ni rien. » (Michel, 67 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 21 ans, né en France)

Face au manque de considération de son geste altruiste, Michel garde un souvenir amer de cette interaction. Même s'il dit ne pas entretenir de relations avec ses voisins, il reproche à plusieurs d'entre-eux (seulement ceux associés à une minorité ethniques) de ne pas « se mélanger avec le reste ».

Margaret, immigrante anglaise, partage l'incrédulité de Michel devant certaines pratiques de voisins faisant montre de différences ethnoculturelles :

« Ici il y a 20-25 ans c'était encore très catholique Canadien français. Aujourd'hui c'est multiethnique beaucoup beaucoup. J'ai jamais vu autant de hijabs...mais c'est contradictoire. Elles sont devant sur le trottoir avec leur hijab, mais en leggings pour faire la marche. C'est quoi l'affaire, t'as les fesses à l'air, on te voit toutes les formes, pis tu couvres tes cheveux, je comprends pas. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

Les discours des deux répondants immigrants visiblement associés à des éléments culturels minorisés sont plus nuancés et font preuve de plus d'ouverture. Pour Phavi, un immigrant du Bangladesh anglophone qui a habité dans plusieurs quartiers multiethniques à Montréal, les différences linguistiques ou culturelles des voisins ne sont pas un problème. Phavi explique qu'il aimerait bien avoir des relations avec ses voisins, mais que le temps lui manque entre son emploi sur la Rive-Sud de Montréal, son dépanneur dans le quartier et l'entretien de sa maison. Il exprime sa vision de la cohabitation, fortement en accord avec le multiculturalisme :

« If you say no, everything's gonna be no. You know? You start with the bicycle and you're gonna be even the car, the parking and everything is gonna have a problem... It's a lie. We need everything. If the bicycle people are not there it's not funny. They look like, (mime) (rire)... **(rires) You like to watch them around? (rires)** » (Phavi, 45 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 12 ans, né au Bangladesh)

Marwa, Tunisienne d'origine, s'inscrit elle aussi dans la logique de Phavi. La provenance ethnique ou l'appartenance linguistique de leurs voisins ne leur pose pas de problème. Cette résidente de Laval-des-Rapides depuis 8 ans considère avoir de bons liens avec ses voisins, piquant parfois une petite conversation avec sa voisine d'en arrière qui lui parle de comment était le quartier par le passé.

Bref, dans cette sous-section sur *l'espace habité*, nous avons vu que les répondants sont bien conscients de la présence des immigrants dans leur quartier. On note que leur présence est d'ailleurs associée à des changements sociaux, économiques et physiques dans ces espaces et au sein du quartier en général. Même si dans certains cas ces changements sont vus positivement, comme c'est le cas avec l'engagement communautaire dans le quartier de LDR,

dans la majorité des cas la présence des immigrants et les changements sont connotés négativement. Ce constat sur les représentations de l'immigration fera l'objet de plus amples analyses dans la section suivante.

4.2.4 Quelles communautés?

En quoi est-ce que la communauté des quartiers à l'étude a changé au cours des 20 dernières années? Cette question est bien entendu matière à discours, surtout chez les résidents de longue date de Ste-Rose et de Laval-des-Rapides, ceux-ci ayant un *capital géographique* considérable à étaler. Toutefois, il est surprenant de constater que les réponses à ces questions se ressemblent et adoptent, pour la plupart, une rhétorique qui n'est pas étrangère aux logiques discursives observées dans l'analyse des textes municipaux. Les deux premières parties de cette section présenteront ce discours mobilisé par une forte majorité de répondants lors des entretiens. Dans la troisième partie, nous nous attarderons à présenter un discours alternatif sur l'immigration adopté par une minorité de répondants.

Un sentiment de communauté qui se détériore

Tous les répondants du quartier SR mentionnent au cours des entretiens que les habitants du quartier sont moins liés qu'auparavant. Certains attribuent cette perte de liens aux changements des habitudes résidentielles. Aux dires des répondants, la proximité de la famille et du réseau social était auparavant un facteur décisif dans le choix d'un quartier de résidence alors que maintenant ce choix est principalement influencé par la proximité du travail des parents. La mobilité des ménages est ainsi plus grande et l'attachement au territoire en est diminué selon certains.

« .. Ya tu un type de personnes qui vient s'installer à Laval.. Oh, mon dieu... Ben avant je te dirais oui, mais pu maintenant. Parce que comme on disait, y'a beaucoup plus d'immigrants, mais avant, c'était beaucoup plus des générations qui restaient, comme moi là, le père le fils, etc. Mais maintenant c'est plus ça... Les gens se cherchent un beau petit quartier pour leurs enfants, y veulent élever leurs enfants.(...) Ya pu de liens intergénérationnels.... Non c'est ça, on est pas mal la dernière génération à vouloir faire ça. À avoir fait ça. Que les parents habitaient là pis qu'on est restés..» (Francine, 40 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Lorsque la diminution du sentiment de communauté dans le voisinage de Sainte-Rose est abordée, plusieurs répondants font spontanément référence à la religion et au rôle important de l'Église dans le Vieux Sainte-Rose. D'ailleurs, dans les entretiens, l'église Ste-Rose ressort souvent comme un élément architectural qui incite un attachement au quartier.

La majorité des habitants de Sainte-Rose partageaient autrefois la même religion, catholique. La diminution de l'importance de la religion dans la société de Sainte-Rose est regrettée par plusieurs répondants qui y voient une fragilisation du lien social et de la culture québécoise francophone.

Pis y dit aujourd'hui, c'est, c'est, c'est rendu euh, très très très.... très maghrébin. Beaucoup, beaucoup de gens qui vont s'établir là, pis qui s'établissent ensemble. Pas loin l'un des autres... (N : En famille, en famille) Réseau... Ouais. Ouais. Pis ils se bâtissent un tissu. Pis on peut comprendre un tas de chose avec ça. Tsé ce tissu-là, nous autres on l'a déjà eu. Il est beaucoup moins marqué aujourd'hui, mais à l'époque avec l'Église... c'était un tissu.» (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

« Ici, ça a moins, c'est comme le reste, on a changé nos valeurs en fonction de l'évolution socio-économiques. Et puis aussi... tout ce qui a pu se produire. Le travail qui fait que les enfants s'éloignent. Et nous, c'est plus fragile. On sent encore qu'on a une force parce qu'y a une intégration... par la bande de l'immigration à travers la connaissance du français et les choses comme ça... Mais l'aspect culturel... euh, j'pense ben qu'on peut gagner du terrain, mais on voit que là, toutes les frictions qu'il peut y avoir c'est encore parce que les communautés se récréent à l'intérieur de *nos* espaces. Et ces communautés-là se refont une sécurité à travers les propres...tsé » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

« **Est-ce que vous pratiquez une religion?** Non. On est croyants sans être pratiquants (...) **Donc il y a pas un attachement à une église?** Non, mais on paye la dime... **Ah oui?** (rires) (inaudible)...par année. Chaque année parce que On se dit que ça fait partie du paysage pis ça disparaît trop vite nos églises. C'est ça qui est plate, on aime ça entendre les cloches des églises. » (Margaret, 50 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 23 ans, née en Angleterre)

Comme nous l'avons vu dans la section sur les commerces de proximité, plusieurs résidents associent la présence de chaînes commerciales et de grosses surfaces commerciales à une fragilisation du lien de communauté. Paul explique sa vision dans laquelle l'anomie causée par les centres commerciaux s'oppose à la solidité du lien social lorsque la religion catholique était prévalente dans le quartier :

« C'tait comme. C'tait important dans la communauté, parce que... t'avais ta première communion... tout était relié. T'allais à l'école, mais t'avais toujours un côté religieux en même temps. T'avais un point central. Tout était basé autour de l'Église, le village était l'Église. Tout était alentour de l'Église. Mais t'avais aussi le fait que t'allais le dimanche à l'Église. C'était une des activités qu'il fallait faire, aller à l'Église. (...) Alors c'est ptet pour ça que quand t'as l'étalement urbain, dans les nouvelles villes y manque une âme. T'as pas de liens entre les gens. La chose qu'il y a c'est le centre d'achat commercial. Tu crées pas de liens au centre d'achat! » (Paul, 60 ans, habite Ste-Rose depuis sa naissance)

Les grandes différences socioéconomiques au sein d'un même quartier ressort aussi comme un élément qui mine le sentiment de communauté des résidents des deux quartiers. Comme vu avec l'exemple de ChampFleury à Sr ou des environs du métro Concorde à LDR, les différences, qu'elles soient associées à un statut plus aisé ou plus précaire, sont perçues comme une scission, une rupture dans l'historique du quartier.

Ce discours à propos de la fragilisation de la communauté est partagé par tous les répondants de Ste-Rose et quelques-uns de Laval-des-Rapides, tous des Québécois francophones membres du groupe majoritaire au Québec et tous habitant Laval depuis plus de 25 ans. Outre les éléments « internes » à la société québécoise (changement des habitudes résidentielles et diminution de la pratique religieuse du catholicisme) des éléments « externes » sont aussi pointés du doigt pour expliquer la fragilisation du sentiment de communauté. Ainsi, dans plusieurs de ces discours, la « communauté » devient un synonyme de Québécois francophones et est mise en opposition aux immigrants et aux minorités ethnoculturelles.

« Ya des différences, mais Simon, lui, il demeure sur la rue du Parc, c'est pas loin là, pi lui y dit ... 'Quand je suis arrivé ici, moi c'était toutes des maisons unifamiliales et c'était tout des Québécois, pis c'était tout'... bon. Y dit, Aujourd'hui là, lui y possède des maisons avec des logements dans le coin... (N : Pis c'est des libanais.... oh!) Pis y dit aujourd'hui, c'est, c'est, c'est rendu euh, très très très.... très maghrébin. Beaucoup, beaucoup de gens qui vont s'établir là, pis qui s'établissent ensemble. Pas loin l'un des autres... (N : En famille, en famille) **Réseau...** Ouais. Ouais. Pis ils se bâtissent un tissus. Pis on peut comprendre un tas de chose avec ça. Tsé ce tissus là, nous autres on l'a déjà eu. Il est beaucoup moins marqué aujourd'hui, mais à l'époque avec l'Église... c'était un tissu. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

« Et nous, c'est plus fragile. On sent encore qu'on a une force parce qu'y a une intégration... par la bande de l'immigration à travers la connaissance du français et les choses comme ça... Mais l'aspect culturel... euh, j'pense ben qu'on peut gagner du terrain, mais on voit que là, toutes les frictions qu'il peut y avoir c'est encore parce que

les communautés se récréent à l'intérieur de nos espaces. Et ces communautés-là se refont une sécurité » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Les répondants qui souscrivent à cette logique de fragilisation du groupe majoritaire perçoivent que les minorités ethnoculturelles peuvent être menaçantes lorsqu'elles sont regroupées. Elles peuvent alors appliquer les normes en vigueur dans leur pays d'origine et reproduire les mêmes hiérarchies sociales. Ceux qui partagent cette vision rationalisent leur crainte face au regroupement de certains groupes ethnoculturels en exposant que les premières victimes de ces reproductions culturelles sont les minorités ethnoculturelles elles-mêmes :

« Y'en a une [noire] ici à SR qui m'a dit une fois «Je suis bien.... J'étais bien quand j'étais la seule noire» ça dérangeait pas. Pis elle, entre eux-autres aussi ils subissent la ségrégation. Elle, elle avait marié un Vénézuélien... un Hondurien... s'cuse. Et du fait qu'elle était Camerounaise, vis-à-vis d'autres Camerounaises, elle n'était pas une vraie Camerounaise, parce qu'elle a marié un autre... Pas un Camerounais. Pis tu voyais vraiment la... la différence. (...)Elle était bien avec nous, mais dla minute qu'yest arrivé des noirs, là, c'était différent. Moi je travaillais ailleurs c'était pareil. T'étais Malgache, t'étais africain, mais pour les autres africains, c'était pas la même chose. » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

« Et je comprends aussi, que les , les... qu'ya des personnes [femmes voilées] qui tiennent à garder (silence) garder ces racines là... Parce que c'est souvent leur sécurité. Tsé, ya des fois je regarde ça là les femmes, je me dis.. Caline! Y me semble qu'y se font regarder de travers. [...](soupon), Mais, je pense que y'en a qui le font d'abord pour ne pas s'aliéner leur propre communauté, qui est leur force. Si tu sors de là. Si t'écoutes pas... je sais pas... le mari, ou si t'écoutes pas le... je sais pas si c'est le... un prédicateur... **Un imam..** Un imam, quekchose. Si t'écoutes pas, c'est l'ensemble des gens qui peuvent te pointer du doigt [...] Et si tu te retrouves en dehors de ton cercle fermé [...]avec les gens de d'autres nationalités, il reste que tu te sens démuni. Tu te sens sans protection. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Dans les extraits précédents, les répondants font la distinction entre les immigrants seuls et les immigrants regroupés. Ainsi, la Camerounaise dans l'histoire de Nancy était bien « intégrée », elle travaillait dans un milieu Québécois francophone et avait même fait fit des normes camerounaises quant au mariage avec des « non-Camerounais ». L'arrivée de plusieurs Camerounais dans la ville est l'élément déclencheur qui causera souffrance et rejet à la protagoniste de Nancy.

L'apparence vestimentaire et en particulier, le voile, est un autre élément invoqué pour traduire la crainte de l'*Autre* comme potentiellement menaçant pour la cohésion de la communauté lavalloise. L'explication de Jacques sur les comportements vestimentaires des

femmes musulmanes voilées suit les mêmes principes que l'histoire de Nancy. Il estime n'avoir rien à reprocher aux femmes voilées et mobilise plusieurs stéréotypes en affirmant que celles-ci sont seules, démunies et soumises à un système religieux qui les dépasse. Ainsi, ce n'est pas la femme qui est une menace, mais son voile, symbole d'une institution religieuse différente, de normes sociales associées au pays d'origine et, il est possible, d'un système de valeurs qui diffère de celles qui ont traditionnellement été partagées à Ste-Rose et Laval-des-Rapides. Ce répondant estime que les immigrants magrébins, entre autres, attribuent une grande importance à la proximité de la famille et du réseau social. Ce qui était considéré comme positif dans le cas des Québécois francophones est dorénavant perçu comme une menace, une compétition.

En conclusion, tous les éléments invoqués par les répondants pour expliquer la fragilisation du lien de communauté dans le temps conduisent à deux constats. D'une part, nous notons chez les répondants un certain désir d'homogénéité dans la communauté. Ces conclusions concordent avec les déductions de Fortin (2004) sur les banlieues de Québec et de Charbonneau et Germain (2002) dans l'espace montréalais. Dans le cas de Québec, ce désir d'homogénéité avait informé les décisions des répondants dès le choix de la banlieue dans laquelle habiter, avec pour résultat une plus grande homogénéité des résidents. Toutefois, à Laval, malgré le désir d'homogénéité de plusieurs résidents, la population de la ville et ses infrastructures se diversifient, causant une dichotomie entre le quartier désiré et le quartier habité.

D'autre part, le discours sur la fragilisation du sentiment de communauté glisse subrepticement d'éléments macrostructurels renvoyant à l'évolution générale de la société (recul du religieux, expansion de la société de consommation, etc.) à l'élément plus spécifique de l'immigration et de la présence d'une « minorité » différente. Le sentiment de communauté est donc lié à la tradition lavalloise; tradition qui a été construite selon le modèle du nationalisme Québécois-francophone. Le désir d'homogénéité des répondants se superpose d'ailleurs à cet impératif traditionnel, causant une logique discursive particulière à la banlieue, mais semblable au discours hégémonique québécois. Ainsi, les différences culturelles deviennent un enjeu de

choix pour expliquer les changements au sein de la communauté de banlieue, prenant même préséance sur les changements physiques et socio-économiques du quartier.

La dichotomie « Eux/Nous » revisitée

La majorité des entretiens réalisés comportaient différentes formes de dichotomie « eux »/« nous » qui permettait de mieux tracer les frontières subjectives et socialement informées entre le groupe d'appartenance des répondants et les *Autres*. Même si les natifs québécois se sentaient clairement plus légitimes à établir des frontières basées sur l'origine nationale, les appartenances ethniques ou culturelles et la langue des résidents de Laval, les immigrants peu minorisés (dans notre cas : Français et Anglaise, blancs) tendaient aussi à énoncer une distinction entre eux et les immigrants plus minorisés (basé sur la couleur de la peau, l'origine nationale d'un pays non occidental, etc.). Ces répondants immigrants peu minorisés adoptent un discours qui fait état d'un désir d'homogénéité sociale, aligné avec une logique universaliste sans pour autant mobiliser les éléments culturels propres au groupe québécois-francophone.

Quelles sont les frontières ethnoculturelles des répondants natifs du Québec et membres du groupe majoritaire des Québécois francophones? Les entretiens nous permettent de voir que ces frontières peuvent varier d'un répondant à l'autre selon certains critères, soit la langue, le pays d'origine, l'appartenance culturelle et le temps passé dans le quartier.

Certains répondants établissent dès le départ que le fait de ne pas parler français est le principal facteur d'extranéité des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Que ce soit dans le cadre de leur travail, dans l'utilisation des services de proximité ou dans leurs relations directes avec leurs voisins, plusieurs répondants mentionnent que de plus en plus de Lavallois utilisent l'anglais pour interagir dans le quartier.

« Vos relations avec vos voisins vous les percevez comment? Ça euh, elles sont bonnes, mais pas intimes. Par contre, quand c'était francophone, on avait des amis juste à côté. Tsé, c'est comme... les mêmes repères là. Mais là c'est poli, c'est gentil, c'est comme.. anglophone j'ai déjà un peu plus de misère. Parce que, pas parce que sont pas gentils, mais c'est pas ma langue, j'me sens un peu comme... envahi. Comme mes ancêtres se sont sentis envahis quand les Irlandais sont arrivés massivement au Québec. »
(Pierre, 59 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 25 ans, né au Québec)

« Mais ce côté-là, les nouveaux arrivants à Laval qui se sont installés peut-être dans les années 70, ok, dans les quartiers comme Chomedey, dans les quartiers comme Laval-Ouest. En vieillissants y déménagent de quartier, mais r'garde, eux-autres y parlent pas plus français là. C'est pas une problématique majeure à Laval, j'te dirais, mais ça faut... tu peux gossier... Étant péquiste de nature là (rires), tsé, ce côté-là est pas... c'est pas intégré, c'est *désincarné*, comme je disais. » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

« D'ailleurs Laval, le CLSC du Marigot m'avait offert un emploi, j'ai refusé, celui de Chomedey, euh, qui s'appelle RP m'a offert un emploi en me disant que 80 % du travail s'effectue en anglais.. ah ouais!? Parce que les populations, la population vieillissante de Laval, c'est des gens qui sont venus s'installer qui n'ont pas fait la transition. Ils ont pas fait de scolarité, s'pas des jeunes qui ont eu des enfants... Comprends-tu? On vit avec cette réalité-là au niveau communautaire là tsé. » (Raymond, 60 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 50 ans, né au Québec)

Toutefois, certains répondants précisent que le fait de parler la même langue n'est pas le seul vecteur instigateur du sentiment de communauté qu'ils recherchent dans leur voisinage. Le pays d'origine et l'appartenance culturelle des voisins sont aussi souvent des éléments qui définissent leur extranéité aux yeux de ces répondants. Donc, on constate que le « nous » de ces répondants n'est pas circonscrit à la langue française, mais à la culture propre au groupe ethnique des Québécois francophones.

« Les voisins, pis c'est plus pareil. Ça doit changer ça... Ça doit changer. (M : Ben sûr!) La vie doit plus être la même. Je dis pas que c'est désolant... Mais tsé. Mettons, tu vas dire allô à ton voisin dans la même langue, le même regard, ya des cues... Y'a une dynamique... » (Nancy, 67 ans, habite Ste-Rose depuis 40 ans, née au Québec)

« Aujourd'hui, ça, ça arrive et aussi quand on se promène et qu'on voit les annonces de propriétés à vendre et... juste les noms des vendeurs! Beaucoup de noms qui sont, qui semblent d'origine ARABE!... Pis tsé, Ayaya, Aya... Comment ça se prononce cette affaire-là? Bon... ok.... Pis sur ReMAX pis tout ça. Pis la photo du gars, pis tout ça. Je suis certain que ces personnes-là parlent toute français pis sont intégrées, mais, on sent que... c'est (N : c'est une autre communauté) » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Nous constatons donc que, à l'instar de la théorie de la *citoyenneté* hiérarchisée (Neveu, 2004), l'*étaticité* lavalloise est mélangée avec la *nationité* québécoise francophone. Dans cette optique, plusieurs répondants établissent une sorte d'échelle de *citoyennetés* qui, selon certains éléments innés ou acquis (français, appartenance culturelle, lieu de naissance, etc.) détermine du degré d'appartenance au groupe majoritaire Québécois-francophone. Un extrait d'une

conversation entre Pierre et Simone témoigne de la négociation de l'importance des éléments de la frontière et de la hiérarchisation de l'altérité des citoyens qui ne sont pas Québécois francophones :

«P://Quand on est arrivés ici, dans les années '80.. (S : //C'était majoritairement francophone) // Pas majoritairement, c'était quasiment 100 % canadien français de souche. (S : Non, quand même, il y avait des grecs en arrière.) Oui, mais des grecs qui parlaient français, donc au moins, s'tait comme, s'tait comme l'exception là. (S : // Ouais, c'était francophone, c'était francophone) Aujourd'hui c'est comme, on est minoritaire. (S : Non, pas minori...taires [hésitation]) //Ben oui, ben regarde dans les vingt maisons autour, on est à peu près minoritaire.» (Pierre et Simone, 59 et 55 ans, habitent Laval-des-Rapides depuis 25 ans, nés au Québec)

Cette dernière citation est particulièrement intéressante du point de vue de la théorie des *frontières ethniques*. Alors que les répondants parlaient d'altérité, ils se sont rendu compte qu'ils avaient une définition différente de ce qui départage les « nous » des « eux » : pour l'un c'est l'origine nationale alors que pour l'autre c'est la langue française. Encore plus intéressant, la théorie de la hiérarchisation de la *citoyenneté* horizontale de Neveu nous permet de voir que, selon l'issue du débat, un Grec anglophone est moins légitime aux yeux des concitoyens qu'un Grec francophone qui à son tour est moins légitime qu'un Québécois francophone.

L'établissement de la frontière entre « eux » et « nous » est aussi, dans certains cas, informé par le temps que la personne a passé dans le quartier. Ainsi, sans faire référence à la langue ou aux appartenances ethniques, certains répondants attestent que les résidents qui leur ressemblent le plus sont ceux qui habitent le quartier depuis longtemps.

« Les gens sont intéressants, sont sympathiques N : ouais, mais on sent qu'on arrive dans la minorité pareil. Ici on est chanceux dans notre quartier parce que ça fait longtemps qu'on connaît les mêmes voisins. Y'en a qui sont nés ici, y'en a qui ont vécu ici. Mais si on va plus bas, c'est différent là. tsé. » (Jacques, 66 ans, habite Sainte-Rose depuis 40 ans, né au Québec)

Dans la majorité des cas, les personnes auxquelles les répondants faisaient référence dans ce contexte appartenaient au groupe majoritaire. Toutefois, on note des instances où le temps passé dans le quartier est un autre facteur qui permet d'hiérarchiser les immigrants et les minorités ethnoculturelles dans l'échelle de légitimité citoyenne.

« Disons que, ceux d'en face, apparemment ils ont pas changé depuis le début, mais les plus... à côté de chez [voisin X] ça a changé, ya une maison un peu plus loin, en face de chez [voisin Y], ça a changé aussi, les eux, des gens qui viennent du Moyen-Orient. Pis eux, y se mélangent pas avec le reste. » (Michel, 67 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 21 ans, né en France)

Cette citation exemplifie le lien discursif direct entre la présence de nouveaux immigrants et la perte du sentiment de communauté. Dans tous les cas, ce souci d'attachement territorial est opposé à l'a-territorialité des immigrants. Le *capital géographique* des répondants, transmis et enrichi d'une génération à l'autre, est opposé à l'absence d'un tel capital chez les immigrants et la peur d'une imposition d'un univers normatif étranger, d'où seraient exclus les répondants.

Les répondants qui empruntent, à certaines occasions dans les entretiens, des éléments du discours des « majoritaires » ne se disent pourtant pas tous contre l'installation d'immigrants dans le quartier. Certains s'estiment particulièrement ouverts à la diversité, mais adoptent une position défensive lorsque les questions identitaires entrent en jeu. Nous relevons d'ailleurs, comme dans les études de Germain (2014), des hésitations et des usages maladroits de certains mots, lorsque le sujet de l'immigration est abordé. Ce n'est qu'une fois la glace rompue que les répondants laissent paraître leur crainte et leur allégeance au discours hégémonique québécois quant aux effets pervers de l'immigration sur l'identité québécoise.

Si les répondants ne sont pas prompts à s'autodéfinir, les formulations et les éléments de catégorisation utilisés pour définir l'*Autre* nous permettent de faire ressortir les deux caractéristiques principales des Québécois francophones : leur légitimité citoyenne ainsi que leur situation minoritaire face à la diversité ethnoculturelle et linguistique. Paradoxalement, c'est le statut minoritaire qui, accolé à leur revendications identitaires, légitime la superposition du schème nationaliste au schème citoyen. La légitimité de la *citoyenneté*, dans ce discours, est donc déterminée en fonction de l'adhésion aux éléments constitutifs de l'identité nationaliste québécoise francophone.

Un discours minoritaire

Bien que les éléments développés ci-dessus représentent, en tout ou en partie, le discours de plus de la moitié des répondants, certains ne partagent pas cette représentation des liens

sociaux. Marwa et Phavi partagent avec une Québécoise francophone une vision plus fluide de la communauté québécoise et une image relativement positive de l'immigration. Bien que Michel et Margaret, immigrants européens et blancs, aient ressenti une forme de marginalisation à leur arrivée au Québec, ils se sont rapidement intégrés et ont adopté, en tout ou en partie, le discours dominant sur l'intégration et l'immigration. Ainsi, dans cette section nous donnons la parole aux minoritaires de notre échantillon. Ces répondants sont minoritaires à trois titres : dans la vision qu'ils proposent de leur ville et dans le fait que deux de ces répondants appartiennent aux minorités ethnoculturelles, lesquelles sont aussi minoritaires dans mon échantillon.

Plutôt que porteurs de la tradition lavalloise et québécoise, Marwa, Phavi et Marie tendent à se percevoir comme la nouvelle réalité sociale. Attachés à la ville de Laval, ils considèrent s'y être forgé une place. Ils s'inscrivent dans une position de subversion face au discours dominant et refusent les discours voulant que la réalité québécoise est différente de celle du reste du monde. Comme l'explique Marwa, les changements sociaux et culturels qui affectent le Québec sont les mêmes partout :

« Même la voisine qui est là, elle l'a dit l'autre jour, les voisins avant c'est les voisins comme chez nous. Les voisins avant comme euh, l'autre jour elle l'a dit, cette clôture-là, il n'y avait pas vraiment.**(ah, oui?)** Comme chez nous, les voisins ils donnent à manger, tu donnes à manger, dégustation... Les gens ils parlent, il vient chez moi, tu viens chez toi, c'est normal...(F : C'est pas comme avant!) Non.. La vie change, même en Tunisie c'est la même chose. » (Marwa, 40 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 10 ans, née en Tunisie)

« La même chose, la même chose... Même dans les pays arabes, c'est la même chose. Même maintenant pour communiquer, chacun a un ipad, l'autre a un iphone... Ça, ça, ça manque la vie d'avant, la famille... On parle, on communique. Même les cousines, quand elles viennent ici ein? (rires)... (mime une personne en train de texter) (...) Oui, c'est comme ça! C'est la même chose! (rires) C'est dommage, oui, c'est dommage. » (Marwa, 40 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 10 ans, née en Tunisie)

Les entretiens ayant été réalisés sur fond de débat concernant la Charte des valeurs québécoises, les répondants qui souscrivent à cette vision s'inscrivaient généralement en faux avec l'idée d'une telle mesure gouvernementale. Comme l'indique Marwa, tunisienne, mère de cinq enfants :

« M : Oui, mais [Pauline Marois, ancienne première ministre du Québec à l'origine du projet de Loi sur la Charte] pour pas faire la discrimination, elle annule toutes les religions et tout. Parce qu'on dit ici que c'est un pays libre et tout. Faut pas faire ça! ([Sa fille :]Faut pas toucher la religion) Non! Il faut pas toucher! Ok, le niqab, moi aussi je suis contre, mais le voile, non. Le voile non! Parce que ça c'est la liberté de la personne, de vivre. Comme si tu vois une trotteuse elle porte... euh, toute nue, comme l'autre, elle veut porter le voile, on s'en fout! (...)Les chrétiens, même des libanais, ils portent la croix et tout. C'est pas comme le voile, tu peux rentrer dans n'importe quel établissement, tu peux travailler, personne ne va te regarder. C'est plus le voile qui apparaît le plus. » (Marwa, 40 ans, habite Laval-des-Rapides depuis 10 ans, née en Tunisie)

Alors que Phavi et Marwa sont peu politisés et connaissent peu les enjeux propres à leur quartier, Marie, elle, est impliquée dans les organismes et politiques de son quartier et est consciente des jeux de pouvoir contre les minorités ethnoculturelles dans le discours dominant.

4.2.5 Conclusion : les représentations de l'altérité ethnoculturelle

Les deux types d'analyse nous ont permis d'approfondir à quelles sources s'alimente la représentation de l'altérité ethnoculturelle dans un contexte donné, tant dans le discours officiel de la municipalité de Laval que dans les discours tenus par ses citoyens. Si cette recherche ratisse large, c'est dans le but de prendre en compte la complexité de la banlieue lavalloise dans l'analyse de son rapport à la diversité ethnique.

Nous avons exposé que, conformément aux écrits de Fourot (2013), la ville de Laval perçoit sa population comme relativement homogène et se ferme à la reconnaissance ethnoculturelle des Québécois issus de l'immigration. L'analyse des documents municipaux a aussi révélé que la ville se présente comme un endroit conforme aux idéaux typiquement associés aux banlieues : tranquillité, présence de nature et de grands espaces, etc. À cela, la ville s'est assurée de représenter son territoire comme résolument inscrit dans la tradition québécoise-francophone.

L'analyse des discours citoyens a permis, quant à elle, de révéler une vision un peu moins idyllique de la banlieue lavalloise. L'urbanité lavalloise, telle qu'elle s'exprime dans ces discours, s'inscrit dans plusieurs cas en opposition avec la vision stéréotypique, et idéalisée, de la banlieue. L'*espace habité* des répondants, à savoir la vie culturelle et communautaire du quartier, les petits commerces locaux, le rapport à la maison familiale et au voisinage prend

place sur ce fond de tension relative à la définition de l'espace : celui d'une banlieue traditionnelle idéale ou celui, de plus en plus réel, d'une banlieue urbaine, sorte de nouvelle annexe montréalaise.

Les propos des citoyens ont aussi permis de mettre en lumière le fait que l'usage des espaces privés est une question de culture. Que se soit dans l'usage qui est fait des terrains attenants à la maison familiale, la décoration ou l'entretien de la propriété, les voisins qui diffèrent des normes implicites du quartier (et donc des normes culturelles des banlieues québécoises francophones) sont remarqués.

Les répondants associent aussi l'immigration et la diversité ethnoculturelle à la « pauvreté » dans le quartier Laval-des-Rapides et à la « richesse » dans le quartier Ste-Rose, deux projections négatives qui résultent, dans un cas, en une perte du sentiment de sécurité, et dans l'autre, en une hausse de la valeur immobilière dans le quartier, rendant inaccessible l'accès à la propriété pour plusieurs ménages de la classe moyenne. En général, nous constatons que le discours sur la « communauté » des répondants de longue date est calqué sur la rhétorique officielle municipale.

Les répondants ne s'installent donc pas à Laval parce qu'ils considèrent que c'est une banlieue homogène, loin de là. Leur sentiment d'appartenance, lorsqu'il est présent, est particulièrement rattaché à leur quartier ou à leur maison familiale. Nous reconnaissons, par ailleurs, que la plupart des répondants sont réticents aux changements en général, ce que nous verrons plus en détail dans les sections suivantes.

4.3 Dire l'immigration à Laval

À partir de ce portrait de la représentation de la vie à Laval du point de vue des résidents de deux quartiers, nous tenterons de mieux cerner les paradoxes apparents portés par les visions multiples de la ville de Laval.

4.3.1 Retour sur les résultats d'analyse

Par ailleurs, il apparaît que la vision de la banlieue est moins idyllique que celle présentée dans les documents. Tous les répondants reconnaissent que certains quartiers offrent un environnement social ou physique qui ne correspond pas à leur cadre de vie idéal. En ce sens, nous constatons que les éléments associés à l'urbanité lavalloise connaissent une appréciation mitigée chez les répondants. En effet, les principales raisons évoquées par les Lavallois pour rester dans leur quartier tiennent au fait que selon eux, la ville de Laval offre un espace plus spacieux, plus sécuritaire, plus tranquille et plus propre que ce qui se trouve à Montréal. La vision des avantages de la ville de Laval est donc, dans la majorité des cas, construite en opposition avec la situation résidentielle perçue de la ville de Montréal. Cette logique discursive porte à croire que, à l'instar des propos de Breux et Bherer (2009), les résidents des banlieues sont bien au courant de la dichotomie ville/banlieue et des stéréotypes associés à chaque espace. En ce sens, il est clair pour les répondants que leur *espace habité* est bien celui d'une banlieue.

Au demeurant, l'*espace habité* lavallois est valorisé par ses résidents pour un ensemble de raisons. Nous avons noté les attraits de l'offre culturelle, des petits commerces de proximité, de l'attachement à la maison familiale et parfois des relations avec les voisins de longue date.

Tous ces éléments d'appartenance positifs que les répondants avancent se trouvent cependant mitigés lorsqu'ils évoquent deux choses : la présence de l'*Autre* d'une part, et des bouleversements de l'environnement urbain, d'autre part. En effet, même si certains déplorent le fait que la vie communautaire lavalloise n'est pas très effervescente et que l'*Autre* ethnoculturel la revigore, la ville aura tendance à le distancier en refusant les programmes ciblés qui permettent une mise à niveau efficace selon les origines nationales et en intégrant très peu la diversité ethnoculturelle de sa population dans l'offre culturelle lavalloise. Malgré cette reconnaissance de l'apport positif des Québécois issus de l'immigration à la vie communautaire, celles-ci glissent souvent vers des considérations négatives concernant la diversification ethnoculturelle de la population et le développement de la ville.

Dans le cas des commerces de proximité, nous constatons qu'ils sont des lieux de rencontre privilégiés et des points de repère importants. La présence de Québécois issus de l'immigration dans ces espaces de proximité « bouleverse » les repères de certains répondants et vient modifier les normes implicites de l'*espace public*. L'*espace privé* de la maison familiale peut d'ailleurs, dans certains cas, être utilisé comme un espace protégé, sécuritaire qui offre un répit lorsque l'*espace public* est jugé hostile. De l'autre côté du spectre, les frontières de l'*espace public* sont négociables, pouvant inclure, selon le répondant, la cour avant et arrière des maisons. Cet *espace public* renégocié est, aux dires de plusieurs répondants, un espace qui est soumis à certaines normes implicites relevant autant d'une certaine « culture » du quartier que de la culture québécoise-francophone en général. Ainsi, certains Lavallois du groupe majoritaire se font « patrouilleurs »¹⁴ des *frontières ethniques* de l'*espace public*. Aux dires des répondants, la perte de sécurité du quartier de Laval-des-Rapides est liée tant à l'arrivée du métro qu'à l'établissement de Québécois minorisés ou issus de l'immigration dans le quartier. Dans le quartier de Ste-Rose, la construction de propriétés luxueuses financièrement inaccessibles qui augmente la valeur immobilière est aussi associée à la présence d'immigrants. Ainsi, les aspects négatifs inhérents au côtoiement de la pauvreté, mais aussi de la richesse sont associés à la présence de minorités ethnoculturelles.

La fragilisation du sentiment de communauté est perçue dans sa double dimension, macro et microsociale : elle est à la fois comprise comme un phénomène global affectant toutes les sociétés (les références au déclin du religieux et à la hausse des valeurs de consommation) et comme un phénomène très local, spécifique au quartier habité par les répondants. Si aucun répondant ne mentionne le phénomène macrosocial de la globalisation, plusieurs évoquent la présence d'immigrants pour expliquer la « perte » de cohésion et le déclin du sentiment de communauté propre à leur quartier. À cet égard, plusieurs répondants semblent partager la vision selon laquelle les Québécois issus de l'immigration sont une source de problèmes pour

¹⁴ Ce terme a été mobilisé par Bilge (2010) en référence aux pratiques de distinction des éléments de frontière ethnique mobilisés dans la couverture médiatique de la crise des accommodements raisonnables.

la ville de Laval et qu'il est de leur ressort de s'adapter à la culture québécoise-francophone et aux normes implicites du quartier.

Les transformations urbaines sont, elles aussi, invoquées par les répondants comme des éléments négatifs de la vie à Laval. La construction du métro est un changement qui a mené à des transformations sociales, augmentant l'accessibilité du quartier à certaines familles peu fortunées ne possédant pas d'automobile par exemple. La construction de tours à logement demande la relocalisation de certains commerces et PME, la destruction de maisons ou la transformation de certains espaces autrefois libres, ce qui bouleverse les repères des citoyens. De plus, une forte majorité de répondants expriment leurs préoccupations face au fait que le développement de la ville et de ses quartiers est fait sans vision d'ensemble et est principalement motivé par l'idée d'un profit rapide. La disparition des petits commerces de quartier est aussi vue par plusieurs répondants comme la conséquence d'importants changements urbains liés entre autre à une densification de la population. Dans leur logique, plus il y a concentration de population, plus est élevé le risque que de grosses chaînes commerciales s'installent en périphérie des quartiers. Cette « compétition déloyale » qui permet aux résidents serrés dans le temps de se rendre à une seule place pour effectuer tous leurs achats fait pression sur les petits commerces qui sont plus susceptibles de fermer leur porte.

Finalement, quand on y regarde bien, on constate que le rapport à l'*Autre* et à l'espace sont souvent imbriqués. En effet, la frontière entre ces deux angles est souvent très mince dans le discours des répondants. Est-ce une façon pour ceux-ci d'atténuer un discours qui pourrait apparaître trop ouvertement hostile à l'*Autre* ou est-ce un reflet fidèle d'une confusion bien réelle?

En lien avec notre cadre conceptuel, les analyses des discours de résidents lavallois ont appréhendé le rapport à l'espace et à l'altérité ethnoculturelle grâce aux quatre univers conceptuels qui ont été mobilisés dans notre analyse. Ces concepts, tels que développés au chapitre deux, sont : l'*habiter*, l'*espace public et privé*, les *frontières ethniques* et la *citoyenneté*. Le concept d'*habiter* a permis de saisir l'espace sous trois angles, soit celle de l'*espace habité*, de l'*habitant* et de la *cohabitation*. Le concept de *cohabitation* a été

particulièrement utile pour comprendre les liens avec les voisins, les normes implicites de l'habitation dans le quartier ainsi que le rapport à l'*espace public* et à l'*espace privé*. Les notions d'*espaces privés* et *publics*, bien que peu mobilisées, ont été utiles pour donner un sens aux interactions entre voisins centrés autour de la propriété privée.

Les concepts de *citoyenneté* et de *frontières ethniques* ont permis d'identifier les éléments mobilisés pour dessiner la *frontière ethnique* québécoise francophone et ensuite hiérarchiser les légitimités citoyennes. Nous avons aussi constaté que la confusion entre la *nationité* et l'*étaticité* mentionnée par Neveu était bien présente tant dans les documents municipaux que dans les discours citoyens, avec pour résultat une invisibilisation de la culture dominante et une problématisation de la culture minoritaire/minorisée. Ces résultats ne surprennent pas réellement, car ils correspondent aux dynamiques sociologiques classiques des rapports entre dominant et dominés.

Il ressort de nos analyses que l'attachement des répondants à leur quartier, leurs repères et leurs propriétés privées fait en sorte d'exacerber leur méfiance envers tout changement qui pourrait affecter leur environnement, qu'il soit d'ordre « ethnoculturel » ou simplement d'ordre « physique ». Le changement des repères physiques et sociaux ainsi que des normes implicites associées à l'espace qui ont été apprises et formées en partie par les résidents de longue date dérange certains répondants, même s'ils considèrent le processus comme inévitable.

4.3.2 D'autres questions, d'autres pistes de réflexion

Quelles significations pouvons-nous dégager de ce qui précède? Et si le discours des répondants appartenant au groupe majoritaire, ne faisaient que reproduire un discours globalement associé aux banlieues américaines? Un discours touchant autant le cadre physique de l'espace suburbain que son cadre social; une vision universaliste, un peu plus conservatrice, qui valorise la cohésion sociale par la convergence vers la tradition du groupe majoritaire.

Dans plusieurs discours portant sur diverses thématiques urbaines, le regard qui est posé sur les Québécois minorisés issus de l'immigration se confond avec celui qui est posé sur les

transformations que subit l'espace de Laval. Les critères d'inclusion/exclusion au quartier s'expriment dès lors sur une base ethnique plutôt que sociale ou spatiale, ce qui fait en sorte d'occulter les rivalités entre quartiers et de créer un sentiment factice d'homogénéité.

Notre analyse présente l'intérêt et l'originalité d'avoir pris en considération les tensions qui sous-tendent l'idéal physique et social de la banlieue. Ainsi, il a été possible de mettre en lumière les effets contradictoires des transformations sociales, nécessaires d'une part pour attirer plus de population et assurer un revenu permettant de renouveler les installations (et ainsi éviter la désuétude et la fuite vers les autres villes de périphérie), mais néfaste, d'autre part, au sentiment de communauté, à l'idéal de tranquillité, à l'homogénéité socio-économique, etc.

Pour la plupart des répondants, la présence accrue des minorités ethnoculturelles issues de l'immigration dans leur quartier va de pair avec cette « vague » de transformation du paysage lavallois. L'arrivée des nouveaux Lavallois minorisés est pour ainsi dire vue comme une conséquence du développement urbain de Laval. Ils sont mentionnés de façon concomitante avec les principaux changements physiques associés à des transformations urbaines répondant à une densification de la population. Ils sont aussi massivement associés à la ville de Montréal. Dans cette optique, nous avançons ici que l'intolérance face aux minorités ethnoculturelles doit être analysée dans le cadre plus global des transformations des banlieues où les immigrants et les minorités ethnoculturelles représentent les changements urbains espaces de banlieues de première couronne et le sentiment de leur incorporation dans la métropole. Selon cette logique, ceux-ci pourraient être, aux yeux de certains répondants, le symbole de l'échec des idéaux physiques et sociaux traditionnellement associés à l'espace de la banlieue.

Conclusion

Retournons maintenant à la question à la base de cette recherche qui voulait comprendre ce que révélaiient les discours mobilisés par les Lavallois sur les rapports qu'ils entretiennent avec la diversité ethnoculturelle. À savoir, **quels éléments sont mobilisés par les Lavallois lorsqu'ils évoquent la diversité ethnique en lien avec leur *espace habité*?**

Pour répondre à ce questionnement, nous avons commencé par une mise en contexte du paradoxe lavallois, des composantes pertinentes ayant trait à la ville de Laval, des banlieues québécoises ainsi que des discours nationaux et citoyens sur la diversité ethnique. Le paradoxe de la ville de Laval confronte l'apparente crainte des citoyens lavallois face à l'altérité ethnoculturelle au fait que celle-ci soit de plus en plus présente dans la population de la ville. Bien que, selon le sondage le Vrai Visage du Québec, les Lavallois se sentent plus menacés par la diversité ethnoculturelle que les autres villes à proximité de Montréal, des sondages relèvent que les résidents des milieux suburbains voient, généralement, l'altérité ethnoculturelle d'un œil moins favorable que les résidents des quartiers centraux. Cette observation a d'ailleurs influencé le choix de se centrer sur les qualités de banlieue de la ville de Laval pour comprendre, d'une part les tensions urbaines qui forment les territoires de la ville suburbaine, et, d'autre part, les représentations associées à l'espace de la banlieue ayant pu modifier le rapport à l'espace des habitants. Toutefois, avant d'établir les bases conceptuelles relatives aux banlieues, nous avons abordé le contexte propre à la ville de Laval. Bien que considérée comme un milieu suburbain, la ville de Laval a une histoire et un contexte politique bien particulier qui la distingue des autres villes suburbaines. Une fois la table mise, nous avons exposé les questionnements qui ont guidé cette recherche, soit **quels sont les discours des Lavallois sur l'altérité ethnique de leur ville et à quels espaces (identitaires, physiques, sociaux, etc.) sont-ils associés?**

Ensuite, nous avons présenté les quatre concepts qui allaient guider l'analyse de nos données, soit le concept d'*habiter*, d'*espace privé et public*, de *frontière ethnique* et de *citoyenneté*. Par l'entremise du concept d'*habiter*, nous avons pu nous familiariser avec les notions d'*espace habité*, d'*habitant*, de *cohabitation* et de *capital géographique* telles que développées par

Lazarotti (2006). Ces notions ont été mobilisées tout au long de l'analyse des discours citoyens, permettant de comprendre le rapport identitaire des répondants avec leur *espace habité*. Les concepts d'*espace privé* et d'*espace public* nous ont finalement peu servi, car nous avons constaté que les répondants mobilisaient plutôt des définitions de l'espace que l'on pourrait qualifier de « semi-public » ou liminal. Au niveau des relations ethniques, les concepts de *frontière ethnique* et de *citoyenneté* développés respectivement par Juteau (1999) et Neveu (2004), ont permis de constater que les discours d'une forte majorité des répondants, étaient biaisés en faveur de la culture du groupe majoritaire Québécois francophone. Nous avons aussi vu que la conception de citoyenneté et d'identité nationale s'entrecroisent dans la majorité des narrations de façon à créer un large éventail permettant d'hierarchiser les légitimités citoyennes en fonction de facteurs comme l'origine nationale, la langue parlée, le temps dans le quartier et l'appartenance culturelle.

La présentation des concepts a été suivie de la présentation de la méthodologie. Les discours citoyens ont été collectés par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs inspirés de la méthode des récits de vie et leur analyse s'est effectuée à l'aune des concepts présentés dans le deuxième chapitre. Ensuite, nous avons abordé certaines considérations éthiques relatives au contexte de recherche et à la posture de la chercheuse.

Dans le quatrième chapitre, nous avons présenté les résultats de l'analyse des discours citoyens. Nous avons constaté que l'urbanité de la ville de Montréal est généralement assez mal perçue par les répondants. Ceux-ci voient aussi d'un mauvais œil la majorité des développements urbains de la ville de Laval, jugeant qu'ils sont le résultat de décisions impulsives motivées par les profits à court terme plutôt que par une vision d'ensemble. D'ailleurs, nous constatons que le sentiment d'appartenance des Lavallois s'exprime en fonction du quartier, ce qui vient désamorcer la prétention d'homogénéité qui plane sur les territoires suburbains. Les répondants considèrent d'ailleurs certains quartiers de la ville (Chomedey et Pont Viau, dans ce cas) comme loin d'être idylliques.

Subséquentement, dans la présentation de leur *espace habité*, les répondants identifient la présence d'immigrants dans toutes les sphères de l'espace public et cela se produit particulièrement lorsqu'il est question de changement dans l'espace physique et social du

quartier. Même si la présence d'immigrants est parfois associée à des améliorations dans la vie communautaire, ces occurrences sont très rares et leur présence reste principalement connotée de manière négative. Les répondants semblent aussi entretenir une vision relativement négative des voisins issus de l'immigration, lorsque nous les interrogeons sur leur espace privé. Certains répondants révèlent être choqués de la différence de catégorisation des espaces attenants à la maison, les jugeant publics alors que leurs résidents les utilisent comme des espaces privés. L'entretien de la maison est un autre aspect qui est abordé comme étant « culturel » par les répondants.

Plusieurs répondants expriment ressentir une détérioration du lien social dans le quartier. Ce constat est souvent lié à des éléments macrosociaux comme l'amenuisement du rôle de l'Église dans le maintien d'un sentiment de communauté et l'expansion de la société de consommation, mais glisse parfois vers l'élément plus spécifique de la présence d'immigrants ou de minorités ethnoculturelles dans le quartier. D'ailleurs, cet *Autre* est considéré comme plus menaçant par les répondants majoritaires lorsqu'il s'installe à proximité d'autres résidents du même groupe ethnique ou lorsqu'il affiche des signes, vestimentaires ou autres, renvoyant à une appartenance ethnoculturelle minorisée. Nous constatons que les éléments associés, soit à la culture arabe, soit à la religion musulmane, sont perçus de manière particulièrement négative.

Nous avons pu voir que les répondants appartenant au groupe majoritaire tendent à hiérarchiser le degré de *nationité* des Lavallois issus de l'immigration, à l'image de la *citoyenneté* horizontale de Neveu (2004). Nous avons identifié quatre facteurs à l'aune desquels est jugée la légitimité citoyenne des résidents : la langue, le pays d'origine, l'appartenance culturelle et le temps passé dans le quartier. Bien que ce discours soit majoritaire, une minorité de répondants estime que la présence de Lavallois issus de l'immigration améliore la qualité de vie du quartier et constitue la nouvelle réalité internationale.

Paradoxalement, malgré la conscience des changements physiques dans le paysage urbain liés en partie à une densification de la population, la plupart des répondants s'appuient encore sur une vision traditionnelle de la banlieue pour décrire leur environnement physique et social.

Les résultats démontrent que les répondants (Québécois francophones et immigrants européens) sont très attachés à la vision traditionnelle (idéale) de la banlieue américaine.

Les territoires de la banlieue lavalloise sont donc en transition vers une forme plus urbaine. Si certaines recherches suggèrent que ce processus transformerait la ville de Laval en une sorte « d'annexe » de la ville de Montréal, les travaux de Germain (2014) et de Jean (2015) exposent plutôt que la ville de Laval s'autonomise à la face de sa voisine montréalaise et se forge une identité de grande ville bien distincte de la métropole voisine. Ces constats cadrent assez bien avec l'opinion peu favorable qu'ont les répondants lorsqu'ils parlent du mode de vie associé à la ville de Montréal. Nous avons d'ailleurs noté que l'inconfort face au développement urbain de Laval émerge, en partie, de la croyance partagée par plusieurs répondants que le développement urbain se fait spontanément, sans vision globale.

Parler de l'immigration par l'entremise de l'*espace habité* a permis de mettre en lumière les imbrications entre des discours sur l'immigration, la diversité culturelle et les changements urbains de la ville. Nous avons noté que les éléments considérés par les répondants comme problématiques dans leur rapport à l'espace étaient souvent liés soit à la présence de minorités ethnoculturelles issues de l'immigration, soit à la présence de changements urbains. Or, il se trouve que ces considérations sont imbriquées l'une dans l'autre; la présence de diversité étant perçue comme l'une des composantes du développement urbain de la ville de Laval. Cette diversité ethnique peut être vue comme une manifestation sociale des changements physiques et urbains; sorte de bouc émissaire des insatisfactions suivant la perte de repères dans le quartier. Plutôt que la cause des problèmes, les immigrants sont souvent représentés comme un symptôme d'une problématique plus grande : la transformation des territoires urbains des quartiers en un espace qui cadre peu avec les conceptions traditionnelles de banlieue idéale.

Au final, loin de moi l'idée d'excuser l'intolérance des Lavallois. Ni de l'invisibiliser en la faisant passer comme une manifestation qui relève du champ spatial. Non. En fait, ce que je propose c'est que l'alliance de deux champs théoriques distincts, comme les théories de la géographie sociale et les théories des relations ethniques, permet une explication plus large que le simple constat de l'intolérance des Lavallois. Il permet aussi de proposer des pistes de

réponse sur pourquoi les Lavallois seraient plus méfiants de l'altérité ethnique que les résidents des autres villes voisines.

Ceci étant dit, j'ai conscience des limites de ma démarche qui sont inhérentes au cadre d'un projet mémoire. En premier lieu, je sais que je n'ai pas atteint un point de saturation des données lors des entrevues. Les contraintes de temps et de ressources m'ont motivées à me limiter à l'échantillon retenu, même si j'aurais aimé interroger un plus grand nombre de répondants. En second lieu, j'ai constaté que mon échantillon contenait peu de personnes immigrantes et que celles-ci discutaient moins facilement de leurs expériences du quartier. Idéalement, j'aurais apprécié donner la parole à plus de minorités ethnoculturelles. Finalement, les deux quartiers à l'étude, soit Laval-des-Rapides et Sainte-Rose, se situant les deux dans le centre de l'île de Laval (au nord et au sud), sont peut-être plus touchés par le développement urbain que les quartiers dans les pointes est ou ouest de l'île. Ainsi, les constats tirés de l'analyse des discours citoyens diffèrent peut-être pour les résidents des quartiers plus éloignés.

Au cours de cette recherche, des discussions ont été amorcées sur quelques avenues qui vaudraient la peine d'être explorées plus en détail. Ces éléments pourraient certainement être matière à recherches futures. J'ai constaté, à l'instar de Jean (2014) que les rapports à l'altérité ethnique peuvent aussi s'observer dans la sphère privée et par l'entremise du lien qu'entretiennent les répondants avec leur maison. Cette différence permet de constater qu'il y a différents rapports affectifs avec l'espace et que cela produit, à son tour, différentes logiques discursives en lien avec l'ethnicité.

Pour ce qui est des attitudes face à l'immigration, cette recherche réitère l'aspect précieux des collectes de données de type qualitatives. Plusieurs de mes répondants se disaient à la base assez ou très ouverts à la diversité ethnoculturelle, mais mobilisaient néanmoins dans la représentation de leur *espace habité* des dynamiques discursives qui faisaient état d'une relative fermeture face aux manifestations de diversité ethnoculturelle dans leur quartier. Face

à cette réalité, il est de mise de conserver une certaine réserve face aux résultats de sondages relevant les attitudes de la population sur l'immigration ou la diversité ethnoculturelle¹⁵.

Les études qui se concentrent sur un seul milieu sont assez rares dans le champ de la suburbanité et des études sur la ruralité québécoise en général (Froelich et Lenoir, 2013). La majorité des recherches actuellement disponibles sont des comparaisons entre différents milieux, soit dans le contexte de la suburbanité, soit dans le contexte de la ruralité. Bien que ces études soient intéressantes et permettent de répondre à des questionnements plus globaux, les études qui détaillent le contexte social et historique se trouvant au sein d'un même espace politique et proche géographiquement permettent d'arriver à des résultats plus précis, adaptés et à une théorisation contextualisée. Je crois que le fait d'avoir articulé, dans une certaine mesure, la réalité politique municipale aux discours citoyens a permis de se construire une vision plus holistique du phénomène lavallois. À cet égard, il serait intéressant de reproduire cette recherche dans d'autres espaces suburbains montréalais ayant une forte population issue de l'immigration. La ville de Brossard qui a une philosophie municipale d'ouverture à la diversité serait un excellent sujet pour étendre ce projet de recherche.

¹⁵ Pour une discussion détaillée sur les résultats de ce sondage, lire le texte de Bilodeau et Turgeon (2014)

Bibliographie

- ALLEN, Bertrand et Hubert Troestler, « L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration », *Nos Diverses Cités*, vol. 3, n° été, 2007, p. 69-75.
- AMOR, Meir, « Hérouxville et la confiance démocratique du Québec », *Nos Diverses Cités*, n° 3, 2007, p. 76-80.
- ANDERSON, Benedict, *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*: Verso Books, 2006, 240 p.
- ARMONY, Victor, « Les rapports majorités /minorité au Québec : Question culturelle ou enjeu de pouvoir? », dans *La diversité québécoise en débat. Bouchard Taylor et les autres*, dans B.Gagnon(dir.), Montréal : Québec Amérique, 2010, p. 77-92.
- BARTH, Fredrik, Jacqueline Bardolph *et al.*, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, 1995.
- BEAUDET, Gérard, « Laval, entre anarchie et utopie », dans *Montréal 2001 : visages et défis d'une métropole*, Christopher Robin Bryant et Claude Manzagol (dir.), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 272-76.
- BÉDARD, Mélanie et Andrée Fortin, « Intimité, mobilité et urbanité en 1978 et 2000 », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 3, 2004, p. 493-519.
- BERTAUX, Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, édité par François de Singly : Nathan, 1997, 127 p.
- BERTHET, Thierry et Christian Poirier, « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec », *Politique et sociétés*, vol. 19, n° 2-3, 2000, p. 181-213.
- BILGE, Sirma, « «... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi» : La patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une «nation» en quête de souveraineté », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 1, 2010, p. 197-226.
- BILODEAU, Antoine et Luc Turgeon, « L'immigration: Une menace pour la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 47, n° 02, 2014, p. 281-305.

- BOURHIS, Richard Y, Lena Celine Moise *et al.*, « Towards an interactive acculturation model: A social psychological approach », *International journal of psychology*, vol. 32, n° 6, 1997, p. 369-86.
- BOURNE, Larry S, « Reinventing the suburbs: old myths and new realities », *Progress in Planning*, vol. 46, 1996, p. 163-84.
- BOUVIER, Pascal, « Revue du livre «Habiter, la condition géographique» », *La Clotèque*, 2006, 4 p.
- BREUX, Sandra et Laurence Bherer, « Modes de vie et politiques municipales : regards sur le milieu périurbain montréalais », *Articulo-Journal of Urban Research*, n° 5, 2009.
- BURRICK, Delphine, « Une épistémologie du récit de vie », *Recherches Qualitatives*, n° 8, 2010, p. 7-36.
- CHARBONNEAU, Johanne et Annick Germain, « Les banlieues de l'immigration », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2, 2002, p. 311-28.
- COLLIN, Jean-Pierre, « La réforme de l'organisation du secteur municipal au Québec : la fin ou le début d'un cycle? », *Organisations et territoires*, vol. 11, n° 3, 2002, p. 5-13.
- COMAN, Gabriela, « Mises à distances. Ethnographie des places publiques centrales de Cluj-«Napoca»(Roumanie) dans le postsocialisme », Université de Montréal, 2011, 428 p.
- Conseil régional des élus de Laval, *L'analyse en lien avec les grandes orientations lavalloises déjà en cours du plan d'action visant à assurer la pleine participation des nouveaux arrivants et des membres des communautés culturelles au développement et à l'avenir du Québec 2005-2007*, Laval, 2004, 7 p.
- COULON, Alain, *L'école de Chicago*, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je?, 2002, 128 p.
- DANSEREAU, Francine, Annick Germain *et al.*, *La diversité des milieux de vie de la région métropolitaine de Montréal et la place de l'immigration : Centre Métropolis du Québec-Immigration et métropoles*, 2012.
- DOSTIE, Marie-Pier, « Orientations normatives et politiques et pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle : Perspectives comparées de trois villes de la région métropolitaine de Montréal », Université du Québec à Montréal, 2012, 142 p.
- Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, *Série «perspectives géographiques» de l'ENM : immigration et diversité ethnoculturelle*, 2011. En ligne au <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/fogs-spg/Pages/FOG.cfm?Lang=F&level=2&GeoCode=24>>, consulté le 15 décembre 2015.

- EVENDEN, LJ et GE Walker, « From periphery to centre: the changing geography of the suburbs », *The changing social geography of Canadian cities*, 1993, p. 234-51.
- FORTIN, Andrée, « La banlieue en trois temps », dans *La Banlieue revisitée*, Andrée Fortin et al. (dir.), Québec : Éditions Nota Bene, 2002, p. 49-72.
- , « Un nouveau récit collectif dans le cinéma québécois : la centralité de la banlieue », *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 2, 2013, p. 129-50.
- FORTIN, Andrée et Carole Després, « Le juste milieu : représentations de l'espace des résidants du périurbain de l'agglomération de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146, 2008, p. 153-74.
- FORTIN, Andrée, Carole Després et al., *La banlieue revisitée*, édité par Andrée Fortin et al., Québec : [Québec] : Éditions Nota bene, 2002, 302 p.
- FOUROT, Aude-Claire, « Gestions du nouveau pluralisme religieux dans les villes canadiennes. Établissement de mosquées et mécanismes de personnalisation des canaux de médiation à Montréal et à Laval », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 42, n° 3, 2009, p. 637-55.
- , « Immigrants en banlieue et politiques publiques municipales : le cas lavallois (Québec, Canada) », *Canadian Public Administration*, vol. 54, n° 1, 2011, p. 97-119.
- , *L'intégration des immigrants : cinquante ans d'action publique locale* : Presses de l'Université de Montréal, 2013.
- FRAZIER, Edward Franklin, *The negro family in Chicago*: University of Chicago Press, 1932.
- Frémont, Armand, « Recherches sur l'espace vécu », *Espace géographique*, vol. 3, n° 3, 1974, p. 231-38.
- FREY, Oliver, « Sociologie urbaine ou sociologie de l'espace ? Le concept de milieu urbain », *SociologieS [En ligne]*, 2012, <http://sociologies.revues.org/4168> consulté le 13 décembre 2015.
- FROELICH CIM, Alessandra et Annick Lenoir, « Les relations école-familles issues de l'immigration en région. Le cas de Sherbrooke : l'état de la recherche », dans *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants : Questions identitaires et stratégies régionales*, M. V. Laaroussi et al. (dir.), Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2012.
- GALLAIS, Jean, « De quelques aspects de l'espace vécu dans les civilisations du monde tropical », *Espace géographique*, vol. 5, n° 1, 1976, p. 5-10.

- GALLANT, Nicole, Annie Bilodeau *et al.*, « Les attitudes par rapport à l'immigration et la diversité sont-elles différentes en région? Le mythe des régions fermées à la diversité et à l'immigration », dans *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants : Questions identitaires et stratégies régionales*, M. V. Laaroussi *et al.* (dir.), Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2013.
- GERMAIN, Annick, « L'étranger et la ville », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 20, n° 1, 1997, p. 237-54.
- , « Les quartiers multiethniques montréalais », *Recherches sociographiques*, vol. 40, n° 1, 1999, p. 9-32.
- , « La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité : de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam », *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 2, 2013, p. 87-109.
- GERMAIN, Annick, et coll. *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*, Montréal : Institut national de la recherche scientifique Urbanisation culture et société, 2003, v, 174 p.
- GERMAIN, Annick, Jaël Mongeau *et al.*, *La problématique de la main-d'oeuvre immigrante de Laval portrait et questions*, Montréal : Emploi-Québec Laval et INRS de l'Université du Québec, 2005, 63 p.
- GERMAIN, Annick, Xavier Leloup *et al.*, « La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal : Deux petites leçons tirées des discours sur la diversité », *Diversité urbaine*, vol. 14, n° 1, 2014, p. 5-24.
- GHORRA-GOBIN, Cynthia, « La banlieue, rêve américain ou espace en voie de disparition? », *Esprit*, n° 3, 2013, p. 121-30.
- GIRARD, Magali, *Résumé des résultats de sondages portant sur la perception des Québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne-française*, Montréal: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008, 115 p.
- HAYDEN, Dolores, *Redesigning the American dream: The future of housing, work, and family life*, New York: WW Norton & Company, 2002, 286 p.
- HELLY, Denise, « Politiques à l'égard des minorités immigrés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 2, 1994, p. 127-44.
- , « Les politiques d'immigration au Canada de 1867 à nos jours », *Hommes & migrations*, n° 1200, 1996, p. 6-14.

- , « Le multiculturalisme canadien. De la promotion des cultures immigrées à la cohésion sociale 1971-1999 », *Cahiers de l'URMIS*, n° 6, 2000.
- HEROUARD, Florent, « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter », dans *Habiter le propre de l'humain*, Thierry Paquot *et al.* (dir.) : La Découverte « Armillaire », 2007, p. 159-70.
- JEAN, Sandrine et Annick Germain, « La diversité ethnique croissante des quartiers de classe moyenne dans la métropole montréalaise : des jeunes familles perplexes », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 46, n° 2, 2014, p. 5-25.
- JEAN, Sandrine, « Ville ou banlieue? Les choix résidentiels des jeunes familles de classe moyenne dans la grande région de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 1, 2014, p. 105-34.
- JUTEAU LEE, Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal : PU Montréal, 1999, 226 p
- KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif* : Armand Colin, 2011.
- LABELLE, Micheline, « Racisme et multiculturalisme/interculturalisme au Canada et au Québec », dans *Néoracisme et dérives génétiques*, Marie-Hélène Parizeau (dir.), Québec : Presses de l'Université Laval, 2007, p. 85-119.
- LAFORST, Daniel, « Dire la banlieue en littérature québécoise. La sœur de Judith de Lise Tremblay et Le ciel de Bay City de Catherine Mavrikakis », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 13, n° 1, 2010, p. 147-65.
- LANDRY, Jacques, « La mobilité intra-urbaine dans le corridor de Repentigny : vue du registre foncier », Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, 2006.
- LAZZAROTTI, Olivier, *Habiter : la condition géographique*, Paris : Belin 2006, 287 p.
- MACLURE, Jocelyn, *Récits identitaires : le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Vol. 6, Montréal : Éditions Québec Amérique, 2000, 219 p.
- MARSHALL, Alex, *How cities work : Suburbs, sprawl, and the roads not taken*, Texas: University of Texas Press, 2010, 243 p.
- MATHIEU, Nicole, Annabelle Morel-Brochet *et al.*, « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 11, 2004.
- MC NICOLL, Claire, *Montréal : une société multiculturelle*, Paris : Belin, 1993, 287 p.

- MORIN, Dominique « Les banlieusards et les temps changent », dans *La banlieue revisitée*, Andrée Fortin *et al.* (dir.), Québec : Éditions Nota Bene, 2002, p. 73-119.
- MORISSET, Lucie K et Luc Noppen, « Le bungalow québécois, monument vernaculaire : La naissance d'un nouveau type », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, n° 133, 2004 (a), p. 7-32.
- , « Le bungalow québécois, monument vernaculaire : De l'espace urbain à l'identité domestique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, n° 134, 2004 (b), p. 127-54.
- NAUD, Daniel, « Les discours ruraux, urbains et périurbains du cinéma québécois », Université de Montréal, 2013, 290 p.
- NEVEU, Catherine, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 3, 2004, p. 89-101.
- , « Anthropologie de la citoyenneté », Université de Provence-Aix-Marseille I, 2005.
- PAQUETTE, Marcel, *Histoire de l'Île Jésus de 1636 à Ville de Laval : Laval [Québec]* : Éditions d'Antan, 1976.
- PARK, Robert Ezra, Ernest Watson Burgess *et al.*, *Introduction to the Science of Sociology*: University of Chicago Press Chicago, 1921.
- PINSON, Gilles et Valérie Sala Pala, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 5, 2007, p. 555-97.
- SALÉE, Daniel, « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : Mythes, limites et possibles de l'interculturalisme », *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 145-80.
- SÉGUIN, Michael, « Théories contemporaines des relations ethniques. », 20 janvier 2015.
- STOICIU, Gina et Odette Brosseau, «*La différence : comment l'écrire? comment la vivre?: communication internationale et communication interculturelle* : Montréal : Humanitas-Nouvelle Optique, 1989.
- TURCOTTE, Martin et Mireille Vézina, « Migration entre municipalité centrale et municipalités avoisinantes à Toronto, Montréal et Vancouver », *Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada*, 2010.
- VACHON, Geneviève et Carole Després, « Réaménager le territoire des banlieues : propositions urbaines et architecturales », dans *La Banlieue revisitée*, Andrée Fortin *et al.* (dir.), Québec : Éditions Nota Bene, 2002, p. 259-85.

Ville de Brossard, *Politique culturelle : nos cultures, c'est notre culture*, Brossard, 2015, 9 p.

Ville de Laval, *Politique culturelle de la ville de Laval*, Laval, 2006, 35 p.

VILLENEUVE, Paul, Yvon Jodoin *et al.*, « L'énigme de Québec... ou de ses banlieues : Une analyse de géographie électorale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 144, 2007, p. 375-97.

WALKS, Alan R., « Place of residence, party preferences, and political attitudes in Canadian cities and suburbs », *Journal of Urban Affairs*, vol. 26, n° 3, 2004, p. 269-95.

WODAK, Ruth, *Disorders of discourse*: Longman, 1996.

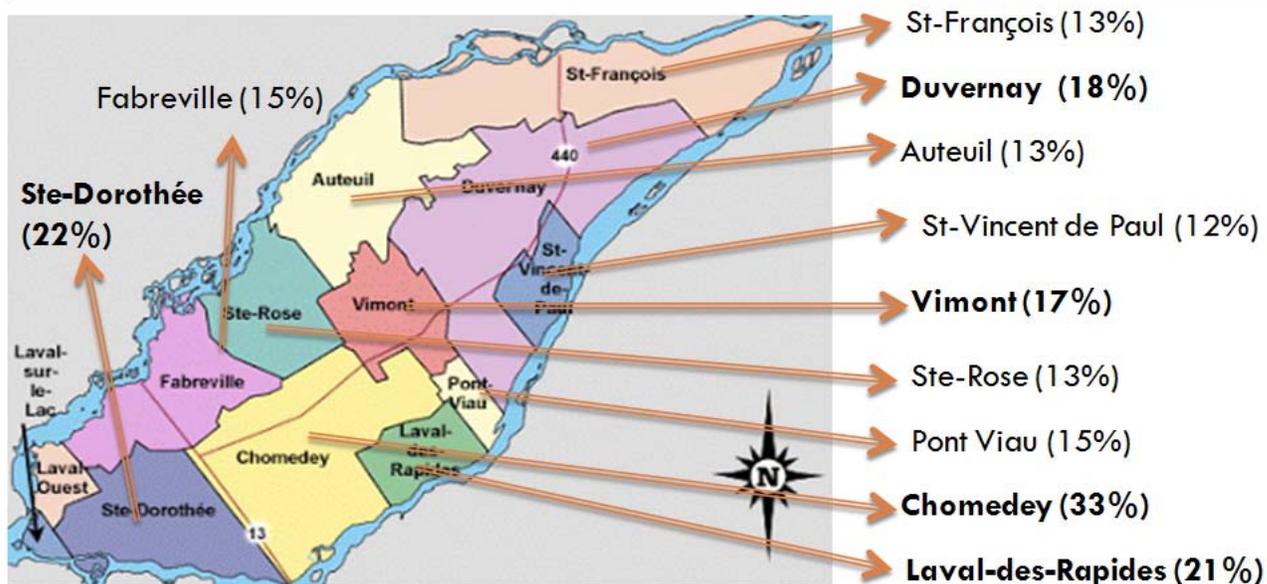
— , « The discourse-historical approach », *Methods of critical discourse analysis*, 2001, p. 63-94.

WODAK, Ruth et Michael Meyer, *Methods for critical discourse analysis* : Sage, 2009.

Annexe 1- Les quartiers de Laval

Laval

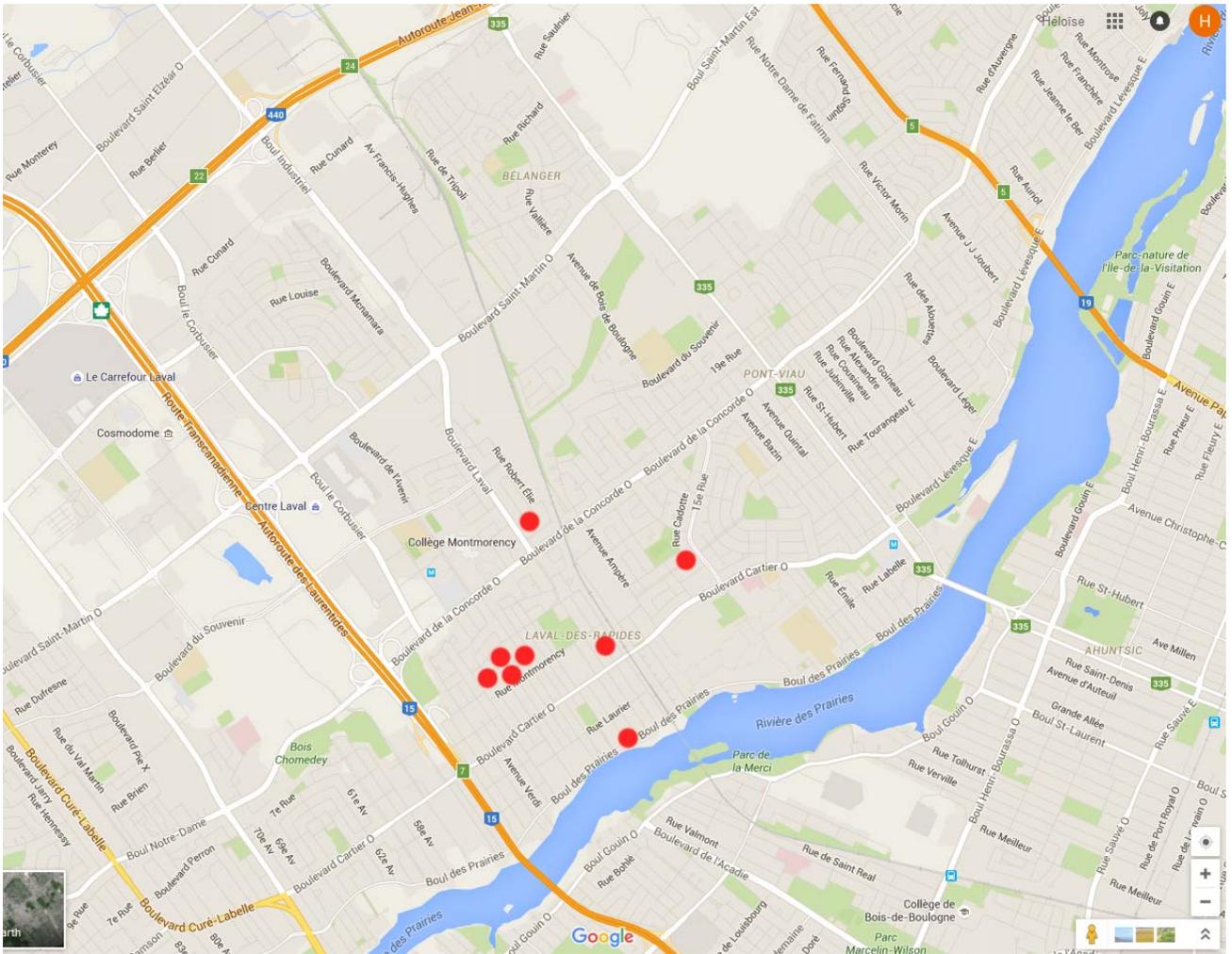
Selon le recensement de 2006, la population totale est de **365,000** personnes dont plus de **20%** (soit 74,000 habitants) sont issus de l'immigration.
Laval est la **deuxième** ville d'accueil pour les immigrants au Québec, après Montréal



www.golaval.com

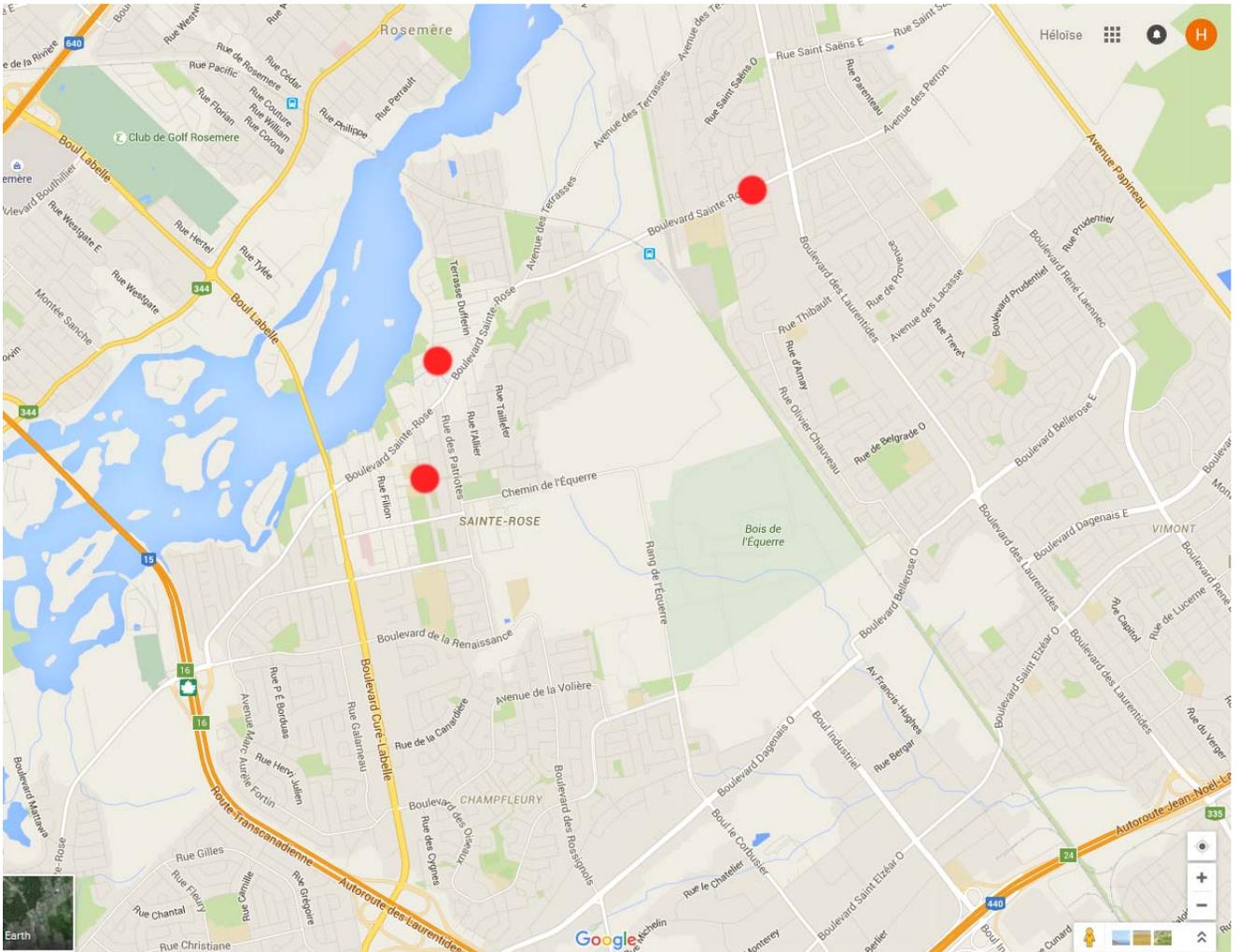
Statistique Canada- données du recensement de 2006

Annexe 2- Répartition des répondants sur le territoire du quartier Laval-des-Rapides



Google Map [Site accédé le 15 décembre 2015]

Annexe 3- Répartition des répondants sur le territoire du quartier Sainte-Rose



Google Map [Site accédé le 15 décembre 2015]

Annexe 4- Analyse d'un texte municipal

Dans cette annexe, je propose de recenser et analyser le contenu de deux textes (accessibles au grand public via le site internet de la ville) expliquant les politiques municipales de la ville de Laval. Tout comme pour l'analyse de discours au cœur de ce mémoire, le focus sera porté sur le rapport à l'espace et les rapports à l'ethnicités présents dans les documents. Au terme de cette analyse sommaire, certaines comparaisons sont proposées entre le contenu des politiques municipales et celles des discours citoyens.

Analyse des politiques lavalloises

Les politiques d'intégration de Laval ayant déjà été étudiées sur le plan longitudinal par Fourot (2013), cette section vise plutôt à produire un portrait de la vision municipale de la population issue de l'immigration basée sur notre propre cadre conceptuel. Plutôt que de mettre l'accent sur les méthodes de médiation entre municipalité et nouveaux arrivants, nous proposons ici d'explorer la représentation des immigrants et des minorités ethnoculturelles véhiculent les textes et comment s'articulent les relations de pouvoir entre « communauté d'accueil », « nouveaux arrivants » et « communautés culturelles » dans un cadre qui normalise une forme citoyenne précise. Ce faisant, nous serons plus à même de contraster la logique discursive des textes à celle qui émerge des entretiens individuels.

Nous proposons une analyse en deux temps. Dans un premier temps, nous proposons d'analyser un rapport produit par le Conseil Régional des Élus de Laval pour le gouvernement provincial en réponse à leur plan d'action pour l'intégration des nouveaux arrivants. Afin de bien situer le contenu du document et d'en assurer une critique contextuellement informée, nous proposons d'allier, dans ce cas, deux méthodes d'analyse, soit la méthode d'analyse de contenu selon Stoiciu et Brosseau (1989) principalement utilisée dans l'analyse médiatique et la méthode d'analyse critique du discours dans un cadre discursivo-historique inspiré de Wodak (2001) et repris par Bilge (2010). Dans un deuxième temps, nous proposons d'étendre l'analyse critique de discours à un deuxième document, soit le programme présentant la politique culturelle lavalloise publié en 2006. Ce deuxième texte a la particularité d'être destiné au grand public, ce qui contraste avec la visée plus technique du premier document à

l'étude. De plus, les éléments valorisés et la présentation de la ville de Laval dans ce deuxième document permettent de tracer un portrait de la ville de Laval plus détaillé, ce qui nous permet, en creux, de comprendre quelles représentations citoyennes sont davantage valorisées dans la vision municipale.

Les textes

Dans cette section, les deux documents municipaux à l'étude seront présentés sommairement.

Le premier document est *L'analyse en lien avec les grandes orientations lavalloises déjà en cours du plan d'action visant à assurer la pleine participation des nouveaux arrivants et des membres des communautés culturelles au développement et à l'avenir du Québec 2005-2007* produit par la CRE Laval.

Depuis l'adoption de la politique *Ensemble à Laval* en 1990, peu de textes explicitant clairement le contenu de la politique ont été rendus publics. Les textes fondateurs issus du Sommet de la personne de 1990 déjà analysés par Fourot (2011; 2014) s'inscrivent dans les balbutiements de la politique alors qu'ils n'avaient pas de portée réelle. Ils sont le produit de ce que Fourot circonscrit comme étant la première phase de fermeture des canaux de médiation (1990-2003).

Le rapport de la CRE est produit en réponse au Plan d'Action gouvernemental du palier provincial. Le rapport étant publié en 2005, nous pouvons le situer comme le produit de la deuxième phase de fermeture des canaux de médiation telle que rapportée par Fourot (2011) soit l'institutionnalisation de la mesure *Ensemble à Laval*. La fonction du rapport est d'énoncer clairement sa politique tout en discernant les points où il y a différence idéologique entre le provincial et la CRÉ Laval. Afin de légitimer ses propos, nous nous attendons à ce que la CRÉ Laval fasse référence à la situation locale de Laval. Ainsi, elle devra créer, faute d'avoir une homogénéité réelle au sein de sa population, un « mythe lavallois » probablement basé sur des statistiques et des références au groupe dominant, un groupe relativement homogène au nom duquel elle intervient auprès du gouvernement. Une analyse subséquente du rapport nous permettra de découvrir qui est ce « Lavallois » construit et mobilisé dans le rapport.

Le texte est composé de trois parties : une introduction, le corps du texte (chaque axe d'intervention du plan gouvernemental étant commenté) et une conclusion. Bien que le corps

du texte soit informatif quant aux attentes du conseil suivant la politique *Ensemble à Laval*, l'introduction et la conclusion offrent un espace de mise en contexte où nous pouvons entrevoir les motivations sous-tendant les résolutions d'*Ensemble à Laval*

La présentation du document est très sommaire et presque exclusivement constituée de commentaires et de tableaux Word. Aucune image n'est associée à cette publication. Le document a été trouvé sur Internet dans la section des publications du Conseil Régional des Élus classé par année de publication. Rien ne portait l'internaute à cliquer sur ce lien plutôt qu'un autre, outre le titre du document.

Le second document est la ***Politique culturelle de la ville de Laval***. Ce document de 35 pages est publié en 2006 par la ville de Laval pour présenter la refonte de sa politique culturelle et détailler ses nouveaux axes d'intérêts. Destiné à un large public, il est aussi accessible en ligne, en format pdf., sous l'onglet des politiques municipales. Le texte est agrémenté de nombreuses photos de paysages ou d'événements culturels lavallois.

Le programme se divise en 13 parties distinctes. Au départ, un bref historique de la culture à Laval est présenté suivi d'une explication des formes que prend l'expression culturelle à Laval. Ensuite, les missions et les valeurs sous-tendant la politique, les principes directeurs ainsi que les grandes orientations sont énumérés. Les six sections suivantes exposent les manières dont la ville prévoit implanter ces actions et les ressources qui seront mobilisées. Une brève conclusion est ensuite esquissée, suivie par une rétrospective des événements en lien avec la culture ayant eu lieu depuis la création de la ville de Laval en 1965.

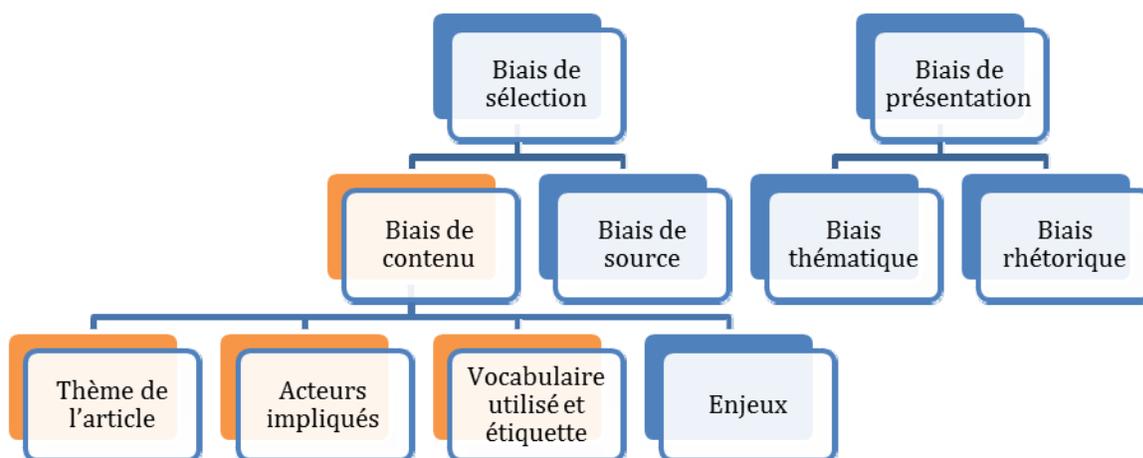
Se disant aligné sur les principes d'*Ensemble à Laval*, le programme fait peu de place, tant discursivement que visuellement, aux immigrants et aux minorités ethnoculturelles. En cela, il est plutôt inutile pour l'analyse de contenu de Stoiciu et Brosseau, mais constitue un élément d'analyse intéressant pour l'analyse critique de discours.

Méthode d'analyse mixte

Analyse de contenu

L'analyse de contenu médiatique proposée par Stoiciu et Brosseau (1989) est assez pointue et permet de cibler qualitativement et quantitativement les relations de pouvoir discursives dans le contenu médiatique. Le modèle proposé par les auteures est le suivant :

Figure 3: Analyse de contenu médiatique



Pour cette démarche analytique, j'ai décidé de n'inclure dans l'échantillon que le premier texte sur la politique *Ensemble à Laval*. Le document sur la politique culturelle n'aurait pas été intéressant à analyser, car il ne fait référence qu'une seule fois à l'hétérogénéité de sa population.

Le rapport sur l'analyse des politiques gouvernementales étant destiné au gouvernement provincial, plusieurs éléments seront écartés de l'analyse originale proposée par Stoiciu et Brosseau pour ne garder que les éléments pertinents au biais de contenu (surlignés en orange), ce qui nous intéresse particulièrement. Cette analyse qui est idéale pour cerner les biais dans un document souffre toutefois de son faible arrimage au contexte social qui entoure la production de ce texte et au peu d'attention qui est accordée aux relations de pouvoir présentes

dans la société. C'est pourquoi je propose de compléter cette analyse avec une analyse critique de discours.

Analyse critique du discours

Selon les termes de Bilge, l'analyse critique du discours selon l'approche discursivo-historique développée par Wodak « [i]nterroge [...] systématiquement, au moyen d'analyses textuelles et contextuelles, " la relation entre le texte et ses conditions sociales, ses idéologies et ses rapports de pouvoir" (Wodak, 1996: 20), cette approche promeut la prise en compte de tout élément d'information pertinent qui se rapporte au cadre historique dans lequel s'inscrit l'« événement » discursif (Leeuwen et Wodak, 1999: 91) » (Bilge, 2010 : 201).

L'approche Critical discourse analysis (CDA) discursivo historique se démarque par sa posture critique. Ainsi, elle porte une attention privilégiée aux groupes en situation de vulnérabilité et est particulièrement sensible à la mise à jour d'idéologies qui sont vues comme importantes dans l'établissement et le maintien de relations de pouvoir inégales (Wodak, 2009:10). Les opinions étant rarement homogènes, la publication d'un certain discours est souvent le résultat d'une négociation entre différents discours et idéologies en concurrence. Le discours publié est dans cette optique un indicateur des manifestations de pouvoirs, des idéologies dominantes. La CDA favorise une méthodologie multiple selon le modèle de triangulation des données et promulgue la mobilisation de théories de plusieurs champs disciplinaires. Elle est pragmatique et se veut un outil pour apporter des pistes de solution à un enjeu spécifique. Ainsi, le contexte historique est un élément important de l'analyse et de l'interprétation des données, favorisant ainsi un aller-retour entre les données empiriques et la théorie; entre les données micro et un contexte plus global (macro) dans un va-et-vient dialectique (Wodak, 2001).

Les politiques lavalloises : une certaine vision de la ville

Comment l'immigration est représentée dans les deux documents municipaux à l'étude, soit le document de la CRÉ Laval présentant la politique EAL et le programme officiel détaillant la politique culturelle de la municipalité lavalloise? L'accueil des nouveaux arrivants se fait-il dans une perspective de continuité avec la société lavalloise actuelle ou est-il représenté

comme une situation potentiellement conflictuelle; une rupture dans le temps entre le « avant l'accueil » et le « après l'accueil »? Pour ce faire, j'utiliserai deux méthodes d'analyse des discours, la méthode d'analyse de contenu de Stoiciu et Brosseau (1989), et la méthode d'analyse critique de discours de Wodak (2001). La première méthode me permettra de voir comment les immigrants et les « communautés culturelles » sont abordés dans le document de la CRE Laval; comment ils sont nommés et quelles sont leur connotations (positive, négative, active, passive). Outillée de ces connaissances, je formulerai, dans un deuxième temps, une critique de ce texte qui alliera les éléments historiques propres à Laval aux rapports de pouvoir en jeu dans la ville. Cela donnera lieu, dans le troisième temps de mon analyse, à la présentation critique des thématiques latentes qui ressortent du document de la CRE Laval et du document de présentation de la politique culturelle de la ville.

Quels acteurs sont en jeu?

Le document de la Conférence régionale des élus de Laval présente plusieurs protagonistes investis dans l'accueil et l'intégration des immigrants au Québec : les instances gouvernementales, les acteurs locaux, les communautés culturelles, les organismes communautaires, les immigrants eux-mêmes, la communauté d'accueil, etc. Les termes utilisés pour représenter chacun de ces acteurs et la connotation qui leur est associée dans le texte ont été recensés selon la grille d'analyse de contenu de Stoiciu et Brosseau qui permet de chiffrer les représentations biaisées des acteurs (biais de contenu).

Le tableau 3 ci-dessous présente les acteurs de l'immigration dans la ville lavalloise selon la CRE Laval, les termes utilisés pour les présenter et les biais de contenus associés aux actions entreprises par les acteurs. Le biais de contenu cherche à recenser les sujets du texte (de qui et de quoi parle-t-on?). Les acteurs impliqués dans le texte peuvent être des individus, des institutions, des communautés, etc. Cette méthode tente aussi de recenser les liens de partenariat ou de compétition entre les différents acteurs. Pour se faire, une attention particulière est portée aux étiquettes d'identification des acteurs : « sont-ils nommés de façon neutre (EI), positive (EIP) ou négative (EIN)? ». Dans le rapport à l'étude, nous pouvons noter que la majorité des termes utilisés pour désigner les acteurs sont neutres. Cela peut s'expliquer

par l'état officiel du rapport destiné au gouvernement provincial. Toutefois, nous notons néanmoins que certains acteurs sont représentés positivement, soit l'approche citoyenne *Ensemble à Laval* (EAL), les employeurs de la ville de Laval ainsi que la société. En plus de leur désignation, le modèle de Stoiciu et Brosseau examine aussi le lien des acteurs face à l'action à laquelle ils sont associés. Nous cherchons à voir dans le discours si l'acteur produit l'action (SA) ou si, au contraire, il la subit (OA).

À titre d'exemple, le segment « les immigrants suivent des cours de francisation » dépeindrait les immigrants (étiquette neutre- EI) comme des sujets d'action neutre (SA), alors que le segment « de très bons cours de francisation sont offerts aux nouveaux arrivants » représente les nouveaux arrivants (étiquette neutre) comme des objets d'action positive (OAP).

Suite à la recension des acteurs mentionnés dans le rapport, le tableau suivant peut être constitué.

Tableau III : Recension des acteurs de l'immigration lavalloise dans le document de la CRE Laval

Acteur	Occurrence	Étiquette et action
Laval (la région)	17	EI-OA
Partenaires de la région	1	EI-OA
Gouvernement du Québec (Ministère; MRCI)	5	EI-SAP
Emploi-Québec	1	EI-SA (peut-être négatif, car suggère une révision de leurs méthodes)
Universités	1	EI-SAP
Partenaires du ministère	5	EI-SAP
Plan d'action (du gouvernement)(de Laval)	4	EI-SAN (et SA)
Le Québec	9	EI-OA (parfois SA)
Nouveaux arrivants (citoyens à part entière; personnes immigrantes; nouveaux immigrants; une certaine clientèle; travailleurs immigrants; population lavalloise d'origine immigrante; bassin de main-d'œuvre; citoyens en devenir)	29	EI-OA (et quelquefois SA) et EIN-OAN (favoriser « une certaine clientèle » p.3)

Ensemble à Laval (approche citoyenne; grandes orientations; ces concepts)	10	EIP-OAP
Personnes de la communauté d'accueil (communauté locale)*	14	EI-OA
Communautés culturelles (Grecs, Portugais, Italiens, Haïtiens; les organismes des...)	8	EI-SAP (mais OA lorsque mentionne les nationalités)
Personnes dans leur pays d'origine (futurs immigrants)	3	EI-OA
Les organismes communautaires	2	EI-SA
Les institutions	3	EI-OA
La population	1	EI-SA
Entreprises	2	EI-SAN
Employeurs	2	EIP-OA
Femmes (« le Québec a gagné l'égalité des femmes »)	2	EI-OA et SAP
Société (pluriethnique; riche)	5	EIP-OAP
Tous* (la communauté)	6	EI-OA
Les élèves réguliers (en opposition avec ceux qui ont des besoins particuliers)	1	EIP-OA

Le document est écrit pour le compte du CRÉ Laval. Les auteurs potentiels seraient les élus de cette institution qui ont pour mandat de faire la promotion des politiques municipales adoptées (comme EAL, entres-autres). À ce titre, les deux groupes principalement mentionnés dans le document, soit les nouveaux arrivants et la communauté d'accueil, sont référés à la troisième personne et le texte, comme tout texte légal ou officiel, se veut assez neutre.

Nous constatons que seulement deux termes sont utilisés pour décrire la communauté d'accueil. Ces termes sont d'ailleurs équivalents, soit « personnes de la communauté d'accueil » et « communauté locale ». En contraste, plus de neuf termes, mobilisant des notions référentielles très diverses, sont utilisés pour définir les immigrants.

Le document sépare également les « nouveaux arrivants » et les « communautés culturelles » en deux catégories distinctes. Dans la première, l'immigrant est considéré pour sa qualité de nouvel arrivant. Il est représenté comme un futur employé, un futur citoyen; des catégories neutres qui renvoient à ce que la ville de Laval attend de ces « nouveaux arrivants » plutôt que

ce qu'ils sont comme êtres globaux (attachements culturels, religieux, scolarisés, futurs employés, etc.). Bref, le terme « nouvel arrivant » représente une vision unidimensionnelle de l'immigrant. La deuxième catégorie, celle des « communautés culturelles » fait référence à des Lavallois d'origine nationale *autre* ou ayant des appartenances culturelles *autres* que celles du groupe majoritaire Québécois francophone. Ainsi, la culture des Lavallois du groupe majoritaire est effacée et ce ne sont que les Lavallois minorisés qui sont considérés comme « ethniques » ou « culturels ». Le terme des « communautés culturelles » est associé, dans le document, à la sphère privée et à des réseaux d'entraide informels.

D'autres acteurs, institutionnels cette fois, sont mobilisés dans le document. Nous notons d'ailleurs la connotation fortement positive de la politique *Ensemble à Laval* qui s'oppose à la connotation assez négative du Plan d'Action gouvernemental provincial. Ce faisant, une distinction très claire est faite entre les politiques d'accueil du gouvernement et celles adoptées par le municipal. *Ensemble à Laval* s'inscrit donc en contradiction avec le modèle québécois. Le document fait d'ailleurs état du fait que, de la perspective de EAL, les orientations provinciales sont trop axées sur les besoins des immigrants et pas assez sur les besoins de la population d'accueil.

Une politique d'accueil sur fond de jeux de pouvoir

Les biais en faveur ou en défaveur de certains acteurs présentés dans le document de la CRE Laval présentant EAL ne peuvent être analysés indépendamment du contexte lavallois. Ainsi, les rapports de pouvoir du document reflètent forcément les rapports de pouvoir qui forment la toile de fond sociale de la municipalité. Ce sont ces relations inégales entre les acteurs de l'immigration présentés dans le document de la CRE Laval que nous allons développer ci-dessous.

Deux groupes en tension

En terme de relation entre les acteurs, la logique discursive du document oppose le groupe homogène de la communauté d'accueil au groupe hétérogène des « nouveaux arrivants », les positionnant ainsi comme deux catégories en compétition. Dans cette optique, un groupe est

inévitablement victime des gains et des reconnaissances de l'autre. La réalité municipale est recadrée selon ce schème dichotomique : la société d'accueil est une victime potentielle, alors que les difficultés auxquelles font face les immigrants sont absentes de l'argumentaire.

Les personnes immigrantes sont représentées comme bénéficiant de programmes et de ressources monétaires visant à aider l'intégration, ressources qui manquent cruellement, selon le document, à certains membres moins fortunés de la société d'accueil.

« Reconnaître la nécessité de contrer les obstacles à l'insertion en emploi aux immigrants par des mesures spécifiques, sans toutefois offrir à ceux-ci, par souci d'équité, des privilèges ou des services auxquels n'auraient pas droit des personnes de la communauté d'accueil; certaines d'entre elles pouvant vivre des difficultés aussi grandes, parfois même plus grandes, sur le plan de l'emploi » (CRÉLaval, 2004:3).

Dans cette veine, les traitements particularistes sont honnis et vus comme un manque d'équité :

« Dans un esprit d'équité pour les personnes de la communauté d'accueil, il serait important que les **nouveaux arrivants ne bénéficient pas de privilèges particuliers** » (CRÉLaval, 2004:3)

« (...) **attention à la discrimination positive**. Si des services sont donnés, ils doivent l'être pour contrer les obstacles, et ceux-ci existent, et non pour favoriser une certaine clientèle plutôt qu'une autre (...) (U)ne présence qui ne ferait que revendiquer des **services spécifiques pour les nouveaux arrivants** irait à l'encontre de l'équité » (CRÉLaval, 2004: 4)

De plus, des statistiques sont mobilisées pour démontrer que la proportion d'immigrants ne cesse d'augmenter et que leur présence compromet la survivance de la culture québécoise et l'équilibre au sein de la communauté d'accueil. Le document présente donc la communauté d'accueil comme doublement victime de l'arrivée des immigrants, tant au niveau des ressources (services, financières) qu'au niveau identitaire (culture québécoise-francophone).

Le document évite de mentionner les réelles relations de pouvoir en jeu dans la municipalité. En effet, la situation est présentée comme presque idéale pour les immigrants alors que sont évacuées les statistiques démontrant le chômage, la pauvreté et l'inaccessibilité aux services de ces populations. Les programmes d'intégration et de francisation sont mentionnés à plusieurs

reprises, au point où ils sont présentés comme empiétant sur les ressources qui pourraient être offertes aux personnes de la communauté d'accueil.

Intégration dans l'État ou intégration dans la nation?

La vision de l'intégration présente dans le document de la CRE Laval permet d'approfondir le rapport entre la région lavalloise et ses résidents immigrants. Dans le document, les « nouveaux arrivants » (rappelons-nous que cette appellation réfère à l'immigrant en excluant ses appartenances culturelles *autres*) sont non seulement appelés à prendre part à la société en tant que citoyens légaux, mais aussi en tant que citoyens « nationaux ». On lui demande, entre autre, de connaître « les valeurs, la culture, etc. » du Québec.

EAL s'attend donc à ce que les immigrants lavallois fassent un effort d'introspection incroyable pour identifier les éléments « culturels » de leur personnalité. Ces éléments culturels ne doivent pas paraître dans la sphère publique, qui doit rester un lieu « neutre ». Le document argue d'ailleurs que la présence de différence mène à des discriminations, ce que EAL désire éviter :

« La communauté locale, de par l'accueil qu'elle offre (et) les services [que dispensent] [...] les organismes qui y oeuvrent est la mieux placée pour accueillir sans distinction (sans discrimination). » (CRÉ Laval, 2004: 6)

Mais, la sphère publique lavalloise est-elle neutre? Il suffit de se pencher encore une fois sur le document à l'étude pour constater que la vie sociale à Laval déborde de culture, de culture québécoise francophone. Cette culture est pourtant considérée comme « neutre » et unanimement partagée par tous les citoyens, taisant ainsi les dissensions internes de la communauté d'accueil sur ce que sont, justement les « valeurs québécoises ».

Dans cette lignée, le document fait état de plusieurs recommandations au gouvernement visant à mettre de l'avant la culture québécoise-francophone : sa langue, son histoire et ses valeurs.

« Adapter et diversifier les programmes en francisation et doubler celui-ci (sic) d'une formation sur l'histoire du Québec, sa culture, ses mœurs, etc. » (CRÉ Laval, 2004: 5)

« Voir à l'expérimentation d'un « contrat moral » ou d'un « contrat social » pour les nouveaux arrivants; **contrat qui tiendrait compte des valeurs québécoises** et de la nécessité d'une participation au devenir du Québec » (CRÉ Laval, 2004: 6)

Il est donc clairement établi que les appartenances culturelles, linguistiques et historiques sont acceptables, tant et aussi longtemps qu'elles sont celles du groupe culturel majoritaire québécois francophone.

La CRÉ explique ensuite que ces particularités peuvent être adressées par les organismes des communautés culturelles, organismes qui ne reçoivent pas de subventions justement à cause de leurs affiliations particularistes (Fourot, 2011: 107).

« Les organismes des communautés culturelles sont, quant à eux, les mieux placés pour faire connaître la richesse de la diversité culturelle. » (CRE Laval, 2004: 6)

Les attentes de la ville de Laval sont donc très hautes envers les immigrants. Le document presse d'ailleurs le gouvernement provincial de reconnaître que « les nouveaux arrivants sont également partie prenante d'une intégration réussie » (CRE Laval, 2004: 6). Ainsi, l'effort d'intégration, dans la politique EAL est majoritairement dévolu à l'immigrant, ne reconnaissant à la ville qu'une implication minimale, soit d'ouvrir tous ses services à tous les citoyens, quels qu'ils soient.

Le terme « nouveau citoyen » utilisé dans le document pour faire référence aux immigrants est particulièrement parlant à cet égard. Déjà sur le territoire, le citoyen ne sera pas considéré comme tel tant qu'il n'aura pas intégré la culture et les valeurs locales au point où la communauté d'accueil ne le considèrera plus comme un étranger et où les barrières associées au racisme culturel ne se feront plus sentir. Cet argumentaire, parce qu'il provient d'une instance officielle municipale, brouille les différences entre la *citoyenneté* verticale (reconnaissance de l'État comme citoyen légal) et la citoyenneté horizontale (reconnaissance par les concitoyens comme citoyen légitime). La citoyenneté est donc un processus qui dépend de la motivation de l'immigrant à déchiffrer et à intégrer les éléments culturels majoritaires.

La représentation de Laval : entre tradition et idéal

En 2006, Laval publie largement un programme détaillant les révisions apportées à sa politique culturelle. Le document est attrayant, décoré de plusieurs photos et destiné à un large public. Il dit s'enligner sur les politiques *Ensemble à Laval* (EAL) pour promouvoir une culture « accessible à tous ». Le document EAL, destiné au gouvernement provincial, et le programme culturel, destiné à un large public, présentent les orientations de la ville de Laval. Ils dévoilent aussi la manière dont la ville se présente aux citoyens actuels et futurs. Dans une situation de forte compétition entre les villes, de tels programmes permettent à la ville de s'afficher aux potentiels résidents et de révéler ses orientations, ses idéaux, ses projets citoyens.

L'analyse des deux documents révèle que la ville privilégie certaines représentations d'elle-même. En plus du message formel que Laval désire se positionner comme un incontournable de la culture, la ville se présente comme un lieu de tradition qui valorise l'histoire lavalloise et comme un espace résolument banlieusard, faisant appel à plusieurs représentations idéales de la banlieue.

« Dis-moi d'où tu viens, je te dirai où tu iras »

De son propre aveu, la ville centralise plusieurs de ses activités culturelles autour des thèmes relatifs à l'histoire de la ville, le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, les archives et la muséologie (Ville de Laval, 2006: 14). L'un de ses principes directeurs est donc de contribuer à rappeler le passé de Laval et inscrire les héritages lavallois dans le présent.

D'ailleurs, au tout début du programme culturel, juste après les mots de présentation du maire et de la présidente du conseil de la culture, se trouve une section intitulée *L'évolution de la culture à Laval*. On y retrouve une brève histoire de Laval, des premières installations agricoles suivies de l'apparition des hameaux et villages jusqu'au développement récent de la ville. Ce bref récit prend la forme d'une genèse de Laval, rassembleuse et épique comme tout mythe de création.

« L'histoire de l'île Jésus débute en 1636, alors que le territoire se développe progressivement et que, le long des chemins, s'implante les premières constructions qui témoignent de la vocation agricole de l'île. Par la suite, hameaux et villages font leur apparition comme autant de points d'ancrage de la vie communautaire et économique. (...) L'essor démographique et l'effervescence qui ont marqué les décennies suivantes ont tracé la voie vers une nouvelle urbanité. En fusionnant ses 14 municipalités en 1965, l'île Jésus est passée du statut de village à celui de cité, que l'on a baptisée « Laval ». Forte de cet héritage, cette troisième plus grande ville du Québec favorise depuis l'épanouissement et l'harmonisation des arts et de la culture partout sur son territoire. » (Ville de Laval, 2006: 8)

Dans cet extrait, l'attachement au passé, aux racines, de Laval est très clair. Cet attachement à l'histoire paraît aussi dans les photos choisies pour le document qui compte un nombre surprenant de maisons unifamiliales anciennes (13,6 % des photos présentes dans le document).

Laval : plusieurs nuances de banlieue

La représentation contemporaine de Laval idéalise la notion de banlieue. Le document sur la *Politique culturelle lavalloise* mobilise des références associées à plusieurs idéaux de la banlieue formulés par Fortin (2002) et repris dans le premier chapitre : l'homogénéité socio-économique, l'accès à la nature et à de larges espaces, l'accès à une propriété unifamiliale et la présence d'infrastructures neuves.

Laval représente sa population comme relativement homogène. À l'opposé de la ville de banlieue de Brossard qui affiche des taux similaires de résidents issus de l'immigration, la ville de Laval ne mentionne pas les apports des nouveaux arrivants porteurs d'une culture différente dans le milieu artistique lavallois (Ville de Brossard, 2015). Restant très subtile, la ville mentionne plutôt qu'elle désire favoriser la participation de « tous les groupes de citoyens » à la vie culturelle lavalloise. Ce silence sur la diversité de sa population peut être lu, mais il peut aussi être vu. Sur les 66 photos présentes dans le programme, 43 sont des portraits d'artistes et de citoyens (soit 65 % des photos). De ce lot, seulement 3 photos représentent des personnes non caucasiennes (soit moins de 5 % des portraits).

Le programme culturel s'emploie aussi à souligner le lien privilégié de la ville avec la nature. Les photos qui décorent le programme exposent une surreprésentation de scènes en nature (7,5 % des photos contre 1,5 % démontrant des zones urbaines). La première photo du guide est d'ailleurs une vue aérienne des berges de l'île. On y voit beaucoup de verdure, des arbres, mais aussi des petites rangées de rues, toutes alignées, caractéristique des développements résidentiels de bungalows en banlieue.

De plus, l'accent sur le lien à la nature de la ville de Laval est très clair dans plusieurs petits commentaires qui parsèment les textes de présentation de la politique, comme en témoigne cet extrait : « Au fil des ans, ce caractère champêtre qu'à conservé Laval à certains égards est immortalisé dans les œuvres de... » (Ville de Laval , 2006: 8)

Sans surprise, plusieurs photos du document sont des clichés de lieux culturels lavallois modernes comme la salle André-Mathieu, la Maison des Arts, du Cosmodôme, de bibliothèques rénovées, etc. La ville se présente donc comme friande de son histoire, mais moderne.

Conclusion

Ainsi, dans cette annexe, nous avons exposé l'analyse en deux temps des deux documents municipaux. Cela nous a permis de constater que le document sur EAL publié par la CRE Laval présentait la communauté d'accueil comme étant en opposition avec les nouveaux arrivants pour des ressources limitées. L'analyse révèle un double processus qui, d'une part, entretient plusieurs discours délégitimant les besoins et les appartenances culturelles des nouveaux arrivants issus de l'immigration, et, d'autre part, inscrit le territoire de la ville de Laval dans l'histoire et la culture québécoise-francophone. De plus, l'analyse des deux documents permet de relever que Laval se présente dans ses documents comme une banlieue et mobilise plusieurs idéaux associés aux espaces suburbains. Ainsi, nous retenons que la ville de Laval se présente comme une entité ethnoculturellement homogène avec un territoire offrant les attraits typiques de la banlieue et où la présence de l'immigrant est perçue comme une source de conflit.

Dans cette perspective, la présence d'immigrants, particulièrement ceux qui partagent peu d'éléments culturels avec le groupe dominant, est vue comme une menace à la cohésion sociale, à la vie lavalloise telle qu'elle est perçue et représentée, et s'inscrit donc en rupture avec la société lavalloise actuelle. L'immigrant est ici présenté comme un *Autre* face auquel - ou même contre lequel- les Lavallois d'origine peuvent se rallier et ainsi entretenir et reconduire l'idée -ou plutôt l'illusion- d'une homogénéité citoyenne. Ce « nouvel arrivant » sans racines et sans attachements légitimes aux yeux de la ville, pourra intégrer les structures existantes sans déranger l'ordre social établi.

L'analyse des deux documents municipaux a aussi mis en évidence l'importance de l'homogénéité dans l'image que la ville de Laval souhaite projeter. En effet, la ville propose une représentation ethnoculturellement homogène, dans laquelle la notion de la banlieue est idéalisée et l'*Autre* ethnique est vu comme un intrus, ou, à tout le moins, une source de conflit. Ainsi, la façon de nommer les « nouveaux-venus » sans référer à leurs appartenances ethnoculturelles, d'une part, et la manière dont ceux-ci sont mis en compétition avec le groupe d'accueil pour des ressources limitées, d'autre part, révèlent le biais négatif de la ville envers ses « nouveaux arrivants ». Nous constatons aussi que la ville se positionne comme un haut point de la culture québécoise-francophone, s'inscrivant dans la logique du territoire infusé de culture, mentionnée plus tôt par Laforest (2010), qui a traditionnellement valorisé la ruralité dans la littérature québécoise. L'espace politique lavallois n'aspire donc pas à la neutralité, mais bien à la propagation et la valorisation du bagage ethnoculturel du groupe majoritaire des Québécois francophones.

Il convient de se demander jusqu'à quel point ces documents portant le discours officiel lavallois correspondent aux aspirations citoyennes des Lavallois. Au plan de l'homogénéité de la ville, nous avons vu que les citoyens sont loin de concevoir Laval comme un territoire homogène. Les propos des répondants exposent en fait une pluralité de Laval(s) qui se définit principalement par une appartenance au quartier de résidence. Même si une minorité se dit attachée à la ville en général, elle en distingue malgré tout les quartiers pour tracer les frontières entre les lieux investis et les lieux désinvestis (notamment les quartiers de Chomedey et Pont-Viau).

À propos des changements urbains dans le paysage lavallois, nous relevons des contradictions entre la présentation de Laval dans les documents municipaux étudiés et celle qu'en font les répondants. Bien que des éléments associés à la vision traditionnelle de la banlieue sont en effet valorisés par plusieurs répondants, ceux-ci doivent toutefois reconnaître que leur *espace habité* est de moins en moins conforme à cet idéal, ce qui est la source de plusieurs insatisfactions.

Sur une autre lancée, on se demande quelles influences les politiques municipales ont-elles sur l'opinion des Lavallois face à la présence de voisins issus de l'immigration? Les conclusions de Fourot semblent démontrer la potentialité de cette influence lorsqu'elle détaille les effets de l'orientation EAL sur l'offre de programmes offerts aux immigrants et les ressources allouées aux organismes pour les programmes visant l'intégration.

Finalement, les politiques municipales sont-elles, comme cela avait été proclamé au Sommet de la Personne de 1990, confectionnées pour correspondre précisément aux aspirations des Lavallois? Avec une moyenne de 25 % (CRE Laval, 2015) de sa population issue de l'immigration, ces politiques représentent probablement de moins en moins l'idéal d'une population de moins en moins homogène. Il pourrait par ailleurs être intéressant, pour une future recherche, d'adresser les manières dont cette politique, qui a été adoptée dans le contexte politique propre aux années 1990, a évolué au cours de ses plus de 30 années de vie¹⁶ et ses impacts concrets sur les résidents issus de l'immigration.

¹⁶ Aude-Claire Fourot s'attaque déjà à détailler l'évolution de la politique jusqu'à l'année 2008. Une analyse qu'il serait pertinent de poursuivre, maintenant que la configuration politique de Laval a drastiquement changée (élection d'un nouveau maire et d'un nouveau parti, suppression des CRÉ).

Annexe 5- Guide d'entretien

Volet 1- Parcours résidentiel (*Pourquoi vient-on à Laval?*)

- Reconstituer le parcours résidentiel en incluant les éléments professionnels et familiaux jusqu'à l'arrivée à Laval
 - Où êtes-vous nés? Combien de fois avez-vous déménagé dans votre vie, et quelles étaient les raisons de ces déménagements?
- Quelles sont les circonstances de l'arrivée à Laval?
 - Depuis combien de temps êtes-vous à Laval? Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à vous établir à Laval plutôt qu'ailleurs; dans ce quartier de Laval plutôt qu'un autre?
 - Selon vous, est-ce que Laval est une banlieue?

Volet 2- Vie à Laval (*Comment vit-on à Laval?*)

- Implication dans la ville
 - Avez-vous un emploi actuellement? Si oui, où est-il situé?
 - Allez-vous voir des spectacles ou assister à des événements dans la ville ou le quartier?
 - Faites-vous du sport ou des activités de loisir ? Vos enfants? Quel sport? Où? Dans une équipe?
 - Connaissez-vous certains organismes communautaires ou associations de la ville? Si oui, les fréquentez-vous?
 - Pratiquez-vous une religion actuellement? Si oui, où pratiquez-vous?
- Périmètre du milieu de vie
 - Pour quelles activités avez-vous à sortir de votre quartier/ de la ville de Laval? Quelle est la fréquence de ces activités?
 - Vous rendez-vous parfois à Montréal? Quel est votre lien avec la métropole?
 - Qu'est-ce que vous aimez à Laval? Qu'est-ce qui vous pousse à rester dans ce milieu? Qu'est-ce que vous n'aimez pas de la ville/ de votre quartier?
 - Est-ce que vous vous impliquez d'une façon ou d'une autre pour changer votre milieu (lien de bon voisinage, implication politique, bénévolat)
- Enfants
 - Vos enfants vont-ils (sont-ils allés) à l'école de quartier? Qui sont leurs amis? Habitent-ils près de chez vous?
- Voisinage; vie de quartier
 - Quelles sont vos relations avec vos voisins? Qui sont-ils?
 - Vos amis/famille habitent-ils dans la même ville, dans le même quartier?

Volet 3- Politique municipale et citoyenneté

- Politique municipale
 - Suivez-vous la politique municipale? Connaissez-vous les représentants de votre quartier/ vos députés?
 - Quelles sont, selon vous, les orientations politiques de la ville de Laval? Quels sont les enjeux prioritaires de la ville? Sont-ils conformes aux vôtres?
 - Selon vous, quelle est la différence au niveau des politiques entre la ville de Laval et celle de Montréal?
- Citoyenneté

- Selon vous, y-a-t-il une différence entre la population lavalloise et celle de Montréal ou d'autres régions au Québec?
- Depuis que vous habitez à Laval, quels changements avez-vous remarqués dans le quartier ou dans la ville?

Annexe 6- Certificat éthique



Faculté des arts et des sciences
Vice-décanat à la recherche

No de certificat : CERFAS-2013-14- -D

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES (CERFAS) CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences, selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal :

TITRE : *Ensemble à Laval: l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste.*

REQUÉRANTS : *ROY, Héroïse* (██████████), *étudiante à la maîtrise,*
Département de sociologie

sous la direction de :

KEMPENEERS, Marianne, professeure titulaire, Département de sociologie

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche devra être communiqué au CERFAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave devra être immédiatement signalé au CERFAS.

Selon les exigences éthiques en vigueur, **un suivi annuel est minimalement exigé afin de maintenir la validité de ce certificat**, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi peut être consulté sur la page Web du CERFAS.

Claude Comtois, président
Comité d'évaluation déléguée

Date de délivrance : ____ / ____ / ____
AAAA / MM / JJ

Date d'échéance : ____ / ____ / ____
AAAA / MM / JJ



FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Comité d'évaluation accélérée

Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS)

CHERCHEUR-E : Héloïse Roy
 TITRE DU PROJET : Ensemble à Laval : l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste.

- | | | | | | | |
|---|-----|-------------------------------------|-----|---|------|-------------------------------------|
| 1. Les procédures de recrutement respectent-elles l'autonomie et le caractère volontaire de la participation des sujets, et plus particulièrement écartent-elles toute possibilité d'exercice d'autorité ou d'influence de la part des personnes chargées de leur recrutement? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| 2. Le protocole de recherche tient-il compte adéquatement des caractéristiques des participants (âge, culture, caractéristiques physiques ou mentales, etc.) | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| 3. Le niveau de confidentialité et la durée de conservation des données sont-ils adaptés au type et au contexte du projet? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| 4. Si la recherche comporte quelque risque de quelque nature que ce soit, une démarche appropriée est-elle prévue (précautions prises pour assurer la sécurité de tous, attention particulière accordée aux éléments qui pourraient avoir un impact négatif sur les participants, références aux ressources d'aide, possibilité de déclaration à la DPJ, etc.)? | Oui | _ | Non | _ | S.O. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. Le cas échéant, l'indemnité offerte aux participants constitue-t-elle un dédommagement approprié et non pas un incitatif indu à participer au projet? | Oui | _ | Non | _ | S.O. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. Le consentement sera-t-il obtenu de façon adéquate, compte tenu de la population ciblée? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| a. Les renseignements fournis aux participants contiennent-ils tous les éléments pertinents concernant : | | | | | | |
| i. les objectifs du projet; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| ii. le(s) chercheur(s) et la personne-ressource; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| iii. les tâches auxquelles participeront les sujets et/ou celles réalisées par l'équipe de recherche pour recueillir les données; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| iv. l'anonymat, la confidentialité ou encore la divulgation des données; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| v. le droit de retrait; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| vi. le dédommagement, le cas échéant; | Oui | _ | Non | _ | S.O. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| vii. les modalités du consentement; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| viii. les risques ou les inconvénients liés à leur participation; | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| b. La langue utilisée, la formulation, la présentation, etc. permettent-elles une compréhension claire? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| c. Le type de consentement (écrit, verbal, parental, assentiment du mineur, etc.) est-il approprié? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |
| d. La possibilité de s'adresser à l'ombudsman de l'UdeM est-elle indiquée? | Oui | <input checked="" type="checkbox"/> | Non | _ | S.O. | _ |

7.

CHERCHEUR-E : Héroïse Roy

TITRE DU PROJET : Ensemble à Laval : l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste.

RECOMMANDATIONS

ACCEPTATION

ACCEPTATION AVEC CONDITIONS

Conditions :

EN SUSPENS

Commentaires :

REFUS

Motifs :

TRANSFERT AU CERFAS

Motifs :



Signature de l'évaluateur



Nom

4 mars 2014
Date

Veillez détruire les documents de la demande de certificat d'éthique.

FORMULAIRE D'ÉVALUATION
 Comité d'évaluation accélérée
 Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS)

CHERCHEUR-E	: Héloïse Roy
TITRE DU PROJET	: Ensemble à Laval : l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste.

1. Les procédures de recrutement respectent-elles l'autonomie et le caractère volontaire de la participation des sujets, et plus particulièrement écartent-elles toute possibilité d'exercice d'autorité ou d'influence de la part des personnes chargées de leur recrutement? (Oui) Non _ S.O. _

2. Le protocole de recherche tient-il compte adéquatement des caractéristiques des participants (âge, culture, caractéristiques physiques ou mentales, etc.) (Oui) Non _ S.O. _

3. Le niveau de confidentialité et la durée de conservation des données sont-ils adaptés au type et au contexte du projet? (Oui) Non _ S.O. _

4. Si la recherche comporte quelque risque de quelque nature que ce soit, une démarche appropriée est-elle prévue (précautions prises pour assurer la sécurité de tous, attention particulière accordée aux éléments qui pourraient avoir un impact négatif sur les participants, références aux ressources d'aide, possibilité de déclaration à la DPJ, etc.)? Oui _ Non _ (S.O.) _

5. Le cas échéant, l'indemnité offerte aux participants constitue-t-elle un dédommagement approprié et non pas un incitatif indu à participer au projet? Oui _ Non _ (S.O.) _

6. **Le consentement sera-t-il obtenu de façon adéquate, compte tenu de la population ciblée?** (Oui) Non _ S.O. _
 - a. Les renseignements fournis aux participants contiennent-ils tous les éléments pertinents concernant :
 - i. les objectifs du projet; (Oui) Non _ S.O. _
 - ii. le(s) chercheur(s) et la personne-ressource; (Oui) Non _ S.O. _
 - iii. les tâches auxquelles participeront les sujets et/ou celles réalisées par l'équipe de recherche pour recueillir les données; (Oui) Non _ S.O. _
 - iv. l'anonymat, la confidentialité ou encore la divulgation des données; (Oui) Non _ S.O. _
 - v. le droit de retrait; (Oui) Non _ S.O. _
 - vi. le dédommagement, le cas échéant; (Oui) Non _ (S.O.) _
 - vii. les modalités du consentement; (Oui) Non _ S.O. _
 - viii. les risques ou les inconvénients liés à leur participation; (Oui) Non _ S.O. _
 - b. La langue utilisée, la formulation, la présentation, etc. permettent-elles une compréhension claire? (Oui) Non _ S.O. _
 - c. Le type de consentement (écrit, verbal, parental, assentiment du mineur, etc.) est-il approprié? (Oui) Non _ S.O. _
 - d. La possibilité de s'adresser à l'ombudsman de l'UdeM est-elle indiquée? (Oui) Non _ S.O. _

7.

CHERCHEUR-E : Héroïse Roy
TITRE DU PROJET : Ensemble à Laval : l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste.

RECOMMANDATIONS

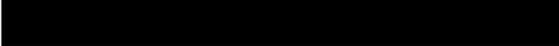
- ACCEPTATION *à noter que la durée de l'entrevue prévue est de 1 heure dans le projet détaillé et dans le résumé, mais d'1/2 heure dans le formulaire de consentement.*
- ACCEPTATION AVEC CONDITIONS
Conditions : _____
- EN SUSPENS
Commentaires : _____
- REFUS
Motifs : _____
- TRANSFERT AU CERFAS
Motifs : _____

		10/02/14
Signature de l'évaluateur	Nom	Date

Veillez détruire les documents de la demande de certificat d'éthique.

**QUESTIONNAIRE
ÉVALUATION ÉTHIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE**

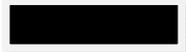
**Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences
(CERFAS)**

Disponible à l'adresse : 

NOM : Roy

PRÉNOM : Héloïse

TITRE OU DIPLÔME : Maîtrise
POSTULÉ

MATRICULE OU CODE : 
PERMANENT

DÉPARTEMENT : Sociologie

TITRE EXACT DU PROJET (sera inscrit tel quel sur le certificat d'éthique)

Ensemble à Laval: l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste

**> ATTENTION : NOUVEAU : S'AGIT-IL D'UN ESSAI CLINIQUE, C'EST-À-DIRE D'UN PROJET ÉVALUANT LES
EFFETS PHYSIQUES OU PSYCHIQUES D'UNE THÉRAPIE OU D'UNE INTERVENTION ?**

Si oui, consulter section III du document d'information et inscrire ici le **numéro d'enregistrement** :

Non

DATE DU DÉBUT DE LA COLLECTE DES DONNÉES : Mars 2014

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON : 12 à 15

DATE PRÉVUE DE LA FIN DU PROJET EN ENTIER (fin de candidature pour les étudiants) : Août 2014

ÉTUDIANTS

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE RECHERCHE : Marianne Kempeneers

ADRESSE COURRIEL DE L'ÉTUDIANT-E : 

NO DE TÉLÉPHONE : 

PROFESSEURS

CE PROJET EST-IL FINANCÉ ? Oui Non

SOURCE DE FINANCEMENT :

Programme :

Numéro d'octroi :

Titre de l'octroi :

Chercheur principal, si différent (nom, prénom, affiliation)

Cochercheur(s) (nom, prénom, affiliation)

Les fonds sont-ils gérés à l'UdeM ? Oui Non En partie

Autre(s) source(s) de financement :

Remarque :

SECTION A

OUI NON

- 1. Les participants (ou une partie d'entre eux) sont-ils âgés de moins de 18 ans ? *
 - > Si oui, le consentement d'un parent ou d'un tuteur sera-t-il obtenu par écrit ? *
 - 2. Les participants (ou une partie d'entre eux) sont-ils inaptes (incapacité à donner un consentement éclairé, par exemple en raison de capacités mentales diminuées) ?
 - > Si oui, le consentement d'un parent ou d'un tuteur sera-t-il obtenu par écrit ?
- * Si OUI à la question 1 ou 2, veuillez consulter le calendrier des réunions du CERFAS : les projets avec mineurs ou adultes inaptes doivent être étudiés en séance plénière.**
- 3. Les participants (ou une partie d'entre eux) proviennent-ils d'une population « captive » ou dépendante (ex : personnes en milieu carcéral ou de protection) ?
 - 4. Le protocole de recherche prévoit-il que des groupes de participants doivent être exclus de la recherche, par exemple en raison de risques pour leur santé (grossesse, troubles cardio-vasculaires ou respiratoires, etc.) ?
 - 5. Les participants (ou une partie d'entre eux) sont-ils soumis à une procédure d'ordre médical dans le cadre de la recherche (par exemple prise de sang, utilisation de médicaments, etc.) ?
 - 6. Les participants peuvent-ils faire l'objet d'un signalement obligatoire en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (violence envers les enfants) ?
 - 7. Au-delà d'un signalement obligatoire, les informations de nature nominative ou confidentielle données par les participants aux chercheurs peuvent-elles être transmises à d'autres personnes ou organismes ?
 - 8. Le protocole de recherche nécessite-t-il de ne divulguer aux participants que des renseignements partiels sur l'étude ou de les induire temporairement en erreur ?
 - 9. La recherche se déroulera-t-elle dans un autre pays que le Canada ?
 - Si oui, le(s)quel(s) : _____
 - 10. La participation à la recherche peut-elle entraîner des risques particuliers pour la santé mentale ou physique des participants (ou pour une partie d'entre eux) ?
 - 11. La participation à la recherche peut-elle entraîner involontairement des préjudices aux participants dans le cadre de leur milieu familial (relations conjugales, parentales, etc.) ou de leur milieu de travail (par exemple face à l'employeur, au syndicat ou aux collègues) ?

SECTION B

1. RÉSUMÉ DU PROJET (Donner ci-dessous les grandes lignes du projet)

«[L]'étude de la banlieue est moins l'investigation d'un territoire précis qu'une analyse des représentations et du projet social qui accompagne la suburbanisation de ce territoire» (Breux et Bherer, 2010). Suivant cette logique, cette étude porte sur le projet social de la ville de Laval, en banlieue nord de la métropole montréalaise. La ville a adopté, suite à un agencement des frontières entre différents paliers administratifs et régionaux, une politique municipale musclée universaliste (Ensemble à Laval) ayant eu certains impacts importants dans les services et actions prises par la ville. De quelles manières cette politique représente-t-elle la vision des Lavallois? De quelles manières influence-t-elle cette vision? Selon la théorie de Walks, «la socialisation quotidienne [...] se transforme peu à peu en vision politique» (Breux et Bherer:3). Quels autres éléments de l'environnement (géographique, démographique, économiques, etc.) sont une influence?

Pour arriver à trouver des éléments de réponse à cette question, nous effectuerons, dans un premier temps, une analyse discursive des textes municipaux relatifs à la politique Ensemble à Laval. La deuxième partie de la recherche consiste en une douzaine d'entrevues avec divers répondants de deux quartiers de Laval. Ces entrevues porteront sur leur vie quotidienne, leur implication sociale et tenteront de retracer le parcours des répondants, les motivations les ayant menés à Laval.

2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

➤ Joindre un document présentant la description détaillée de votre projet, **en particulier des OBJECTIFS et de la MÉTHODOLOGIE.**

3. CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Âge, sexe, milieu, etc. / Nombre de participants

Les participants choisis doivent résider dans l'un des deux quartiers de Laval à l'étude, soit Laval-des-rapides ou Ste-Rose. La moitié de l'échantillon devra résider dans le quartier depuis 20 ans alors que la balance sera récemment arrivée (depuis moins de 20 ans). Nous prévoyons interroger 12 personnes. Toutefois, si les données nous semblent insuffisantes, il est possible que nous contactons jusqu'à 15 sujets.

Critères d'exclusion (caractéristiques empêchant des personnes de participer à la recherche)

Nous cherchons à interroger les personnes adultes ayant participé à la décision résidentielle. Donc, les enfants habitant encore chez leurs parents sont exclus. Sont également exclus les sujets habitant hors des deux quartiers à l'étude.

4. RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

QUI effectuera le recrutement (chercheur, assistant de recherche, intervenant du milieu, etc.), **OÙ, QUAND et COMMENT** (lettre, courriel, appel téléphonique, affiche, etc.) **les participants seront-ils recrutés? Joindre, le cas échéant, une copie de l'annonce, de l'affiche ou autre document utilisé pour le recrutement.**

La chercheuse (seule responsable du projet) effectuera le recrutement. Trois méthodes de recrutement sont prévues. La première consiste à se présenter aux événements sociaux du Carrefour d'Intercultures de Laval afin d'entrer en contact avec les employés et les nouveaux arrivants. Une explication verbale de la recherche sera alors faite. En second lieu, nous prévoyons fréquenter des lieux publics des deux quartiers sélectionnés afin d'approcher des résidents et leur expliquer la recherche. S'il manque de répondants, nous prévoyons mobiliser le réseau de contacts de la chercheuse qui a grandi à Laval. Une annonce verbale sera alors faite dans son réseau pour tenter de trouver des participants répondant aux critères de sélection. Toutes ces méthodes de recrutements n'excluent pas la possibilité de trouver des répondants par l'entremise d'anciens répondants, soit la méthode «boule de neige».

5. NATURE DE LA PARTICIPATION

Indiquez s'il s'agira d'**ENTREVUES, de QUESTIONNAIRES, de TESTS, etc.** Précisez leur **DURÉE** et le **SUPPORT UTILISÉ** (par exemple, enregistrement audio, prise de notes, etc.).

La participation se limitera à une entrevue d'environ une heure par participant. Des enregistrements audio et des notes seront pris durant le témoignage. La grille d'entrevue préliminaire, qui constitue le squelette informel de l'entrevue, est disponible dans le document détaillé.

6. RISQUES OU INCONVÉNIENTS

Expliquez les risques ou inconvénients possibles, le cas échéant, et décrivez les mesures prises pour les contrer.

Une entrevue de type récit de vie prend du temps et de la générosité de la part du participant. Pour limiter la perte de temps, je proposerai aux participants de me déplacer à leur domicile et s'ils ne le souhaitent pas, je leur laisserai le choix du lieu de rencontre et m'engagerai à payer leurs consommations, le cas échéant.

7. FORME DE CONSENTEMENT

- Consentement écrit - Joindre copie du(des) formulaire(s) de consentement
- Consentement verbal : **veuillez justifier ce choix ci-dessous**. Joindre copie du « synopsis » (verbatim de ce qui sera dit aux participants afin d'obtenir leur consentement verbal).

Signature du requérant : _____ Date : _____
(un envoi par courriel tient lieu de signature)

Signature du directeur/directrice de recherche (pour projets étudiants) : _____
(directeur/directrice de recherche en cc du courriel de l'étudiant-e tient lieu de signature)

Informations supplémentaires, le cas échéant
Voir le document détaillé ci-joint.

Héloïse Roy

Sous la direction de **Marianne Kempeneers**

Département de Sociologie

Projet: ***Ensemble à Laval: l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste***

Mise en contexte

Le nombre d'immigrants acceptés annuellement au Québec se chiffre de façon stable dans les 50,000 depuis 2009¹, ce qui constitue le plus haut taux jamais atteint au niveau provincial. Près de 90 % de cette immigration s'établit dans la région métropolitaine de Montréal (qui inclut Laval et Longueuil). La situation ne devrait pas changer dans les années à venir, car le besoin de main-d'œuvre pour combler des demandes dans certains secteurs d'emplois ainsi que de résidents pour atténuer le déclin démographique québécois est toujours présent. Ainsi, les frictions et contrastes culturels qui sont actuellement présents vont probablement rester et même, possiblement s'intensifier dans les prochaines années. Ainsi, dans la conjoncture actuelle, les recherches sociales qui s'intéressent aux politiques municipales sont particulièrement pertinentes.

Le modèle de gestion de la diversité mis en place par le Québec est l'interculturalisme. Élaboré en opposition au modèle fédéral du multiculturalisme (Juteau, 1994), l'interculturalisme valorise la diversité ethnoculturelle dans la sphère publique dans la mesure où celle-ci s'organise autour du fait francophone et converge vers les valeurs de base des Québécois. Il est à noter que cette politique a connu plusieurs phases selon les partis politiques au pouvoir, penchant parfois vers le multiculturalisme en mettant de l'avant la composante ethnique québécoise et parfois vers la vision civile universaliste de la citoyenneté (Helly, 1994). Outre les gouvernements fédéraux et provinciaux, la gestion de la diversité s'opère sur un troisième palier, le municipal, qui depuis 2003, suite au mouvement provincial de décentralisation de la gestion de l'immigration, a un pouvoir et une autonomie importante quant à ces enjeux.

Laval, ville en banlieue nord de Montréal, met en place, en préparation et suite au Sommet de la personne en 1990, des consultations publiques qui nous apprennent que la population lavalloise considère le cosmopolitanisme et les différences culturelles comme une source de conflit et est inquiète face à « l'homogénéité rassurante qui disparaît petit à petit à la faveur de diverses communautés culturelles » (Fourot, 2011: 101). Afin de se ranger du côté de ces préoccupations, la politique Ensemble à Laval est élaborée, niant les besoins spécifiques des immigrants dans un effort pour faire primer l'homogénéité de sa population.

Actuellement au Québec, le cas de Laval diffère des autres villes de par son état de région administrative et de municipalité régionale de comté (MRC), instituant le maire et ses conseillers municipaux comme décisionnaires de tout ce qui se passe à Laval, sans partis ou plateforme

¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2012/bilan2012.pdf>

d'opposition valable, instituant ce que Fourot qualifie de « présidentialisme municipal » (2011: 104).

Bien que la politique provinciale aie misé sur la citoyenneté commune de sa population à quelques reprises, elle est loin de ne se résumer qu'à cela et reconnaît l'hétérogénéité de l'expérience citoyenne par le biais d'accommodements, de mise en place de plates-formes de communication avec les groupes ethnoculturels et de programmes spécifiques à certains groupes, de financement d'organismes et d'associations associées à ces groupes et l'instauration de politiques de discrimination positive au sein de sa fonction publique, pour ne nommer que quelques exemples. Force est de constater, à la lecture du texte de Fourot (2011), que le modèle lavallois refuse toutes ces alternatives et se campe dans ses positions universalistes, incompatibles à l'esprit de la politique provinciale interculturelle. Comment se fait-il, alors, que la politique municipale existe alors qu'elle s'inscrit en faux avec l'idéologie provinciale?

Dans ce contexte, il faut comprendre les impacts du tournant régional entamé en 2003 par le gouvernement provincial visant à donner une plus grande autonomie aux régions en matière d'intégration des immigrants. Bien que permettant aux localités de personnaliser l'accueil et l'intégration des immigrants sur leur territoire, elle encourage les localités à voter régionalement pour leur propre philosophie en matière de gestion de la diversité (Allen et Troestler, 2007), ce qui diminue le caractère unificateur de la politique provinciale d'interculturalisme. Ce virage, par exemple, octroie à Laval une plus grande autonomie pour la promotion et la mise en place de leur philosophie *Ensemble à Laval*:

« Sans avoir été conçue comme une cible initiale des politiques de régionalisation, la création de la région de Laval a participé à ce que le thème de la répartition de l'immigration sur le territoire québécois ait une résonance au niveau municipal compte tenu de la superposition des frontières politiques et administratives [...] » (Fourot, 2011: 105).

Ainsi, le processus de décentralisation des pouvoirs en ce qui a trait à l'insertion et la gestion de l'immigration et des communautés ethnoculturelles sur le territoire mène inévitablement au questionnement sur le fractionnement de la politique provinciale de l'interculturalisme.

Laval est, de plus, un site intéressant, car en banlieue d'un grand centre urbain, dans une zone liminale, par sa situation géographique et administrative, entre ville et région. Je me réfère d'ailleurs à la typologie des banlieues montréalaises élaborée par Annick Germain et Johanne Charbonneau (2002) pour comprendre la dynamique de Laval en tant que banlieue « vieillissante » qui s'inscrit dans un cycle où sa population vieillit, se paupérise et se diversifie, jusqu'à éventuellement, par les processus d'étalement urbain, s'incorporer à la ville pour n'en devenir qu'un quartier. Laval actuellement est à l'image d'une courtepoinTE sociale alliant des arrondissements très huppés et d'autres où les tours d'habitation à loyers modiques sont la norme; des quartiers relativement homogènes (comme Ste-Rose ou Auteuil avec chacun 13% de leur population issue de l'immigration) et d'autres assez diversifiés (Chomedey (33%) et Laval-des-Rapides (21%)) dans un désordre déboussolant. Sachant cela, il est possible de formuler l'hypothèse que la politique Ensemble à Laval tente de freiner ce processus de vieillissement et

de diversification de sa banlieue en favorisant une représentation homogène légitimant l'ordre établi en mettant de l'avant les intérêts des citoyens « bien intégrés » et en reléguant à la sphère du privé les besoins spécifiques à une altérité. Dans cette optique, nous constatons qu'il existe un discours identitaire en lien avec la citoyenneté; une certaine représentation binaire nous (citoyen) /eux (diversité) qui se dégage de la politique Ensemble à Laval.

En parallèle à ces particularités systémiques, paraît en 2011, une étude effectuée par Léger Marketing pour le compte de Hebdos Québec, intitulée « Découvrez le vrai visage du Québec » qui annonce que 42 % des Québécois perçoivent l'immigration comme une « menace à la culture québécoise » alors que 39 % considèrent l'immigration comme « un enrichissement ». Le sondage est effectué auprès de 29 016 Québécois francophones de 18 ans et a la particularité de recenser les répondants selon leurs villes dans plus de 150 localités de la province. Règle générale, les régions ayant plus de contact avec les immigrants voyaient leurs répondants affirmer que l'immigration ne « constituait pas une menace à la culture québécoise » dans une proportion plus grande que les localités qui n'avaient que peu de liens avec des immigrants. Toutefois, un résultat saute aux yeux. Il appert que 51 % des répondants de Laval considèrent l'immigration comme une menace à la culture québécoise. À titre comparatif, Montréal, sa voisine affiche un taux plus faible que la moyenne provinciale avec 34 % des répondants jugeant l'immigration comme une menace.

Présentation du projet

Plusieurs articles et théories en sciences sociales détaillent l'intégration des immigrants en ville et en région rurale. Bien que peu d'immigrants choisissent de s'établir hors de la région métropolitaine de Montréal (voir annexe 1), plusieurs recherches sur le sujet semblent avoir été conduites. Toutefois, nous nous sommes trouvés devant un vide théorique lorsque nous nous sommes intéressés à l'intégration des immigrants dans les banlieues de la ville-centre. Les banlieues constituent souvent des zones ambiguës où, bien qu'en étant inexorablement liées à la ville, se développe une culture parallèle parfois assez différente de celle de la ville. Nous nous sommes rapidement rendu compte que seules trois municipalités en banlieue de Montréal accueillent un nombre significatif d'immigrants soit Laval, Longueuil et Brossard (voir annexe 2). De plus, ces trois villes ont une politique d'immigration et un type de population immigrante bien distinctes à chacune, ce qui ne permet pas une généralisation rapide des « banlieues québécoises » (Charbonneau et Germain, 2002).

Une revue de la littérature détaillée nous a permis de découvrir quelques recherches portant sur la situation lavalloise (Charbonneau et al.) (Fourot, 2011) (Dostie, 2012). Ces recherches se concentrent sur l'élaboration et l'application de la politique *Ensemble à Laval*. Elles ont le désavantage de ne pas quitter le domaine structurel et disciplinaire², négligeant notamment le domaine interpersonnel. Ainsi, aucune recherche n'approfondit de quelles manières la politique EAL est vécue par les citoyens. Y a-t-il un impact sur l'expérience citoyenne et sur la perception de leur citoyenneté qu'ont les Lavallois?

² Selon la grille des quatre domaines de pouvoir de Patricia Hill Collins

Le Sondage « le vrai visage du Québec » bien qu'ayant ses limites et dépeignant une réalité plus pessimiste que l'ensemble des sondages sur la question au Québec (Girard, 2008) est la seule source offrant des données de ce genre aussi localisées. À tout le moins, il met en relief une situation intéressante, soit la relative intolérance et la peur des résidents de Laval face à la diversité ethnoculturelle de son tissu social. Avec la place de plus en plus grande des municipalités dans l'intégration des immigrants et la gestion de groupes ethnoculturels, il serait bon d'étudier attentivement comment ces politiques affectent le vécu social et vice-versa; comprendre le lien entre la politique universaliste et l'intolérance des répondants du sondage face à la diversité culturelle. L'objectif est de comprendre les principes d'une politique explicitement peu ouverte à l'hétérogénéité sociale et les contraster à la réalité des résidents de groupes minoritaires ou non venus s'installer et vivre malgré tout dans cet univers. Ainsi, nous désirons comprendre la vie en banlieue multiethnique dans le but d'en faire ressurgir, à l'aide de la méthode du récit de vie, des récurrences indicatrices d'un ordre social qui nous permettra d'élaborer un modèle explicatif.

Objectifs

Les objectifs généraux de notre recherche sont donc de savoir quelle est l'expérience de la citoyenneté en banlieue au Québec. Est-elle à deux vitesses? D'où proviennent les habitants de la banlieue? Dans la littérature américaine, Evenden et Walker parlaient d'un mélange entre des populations rurales voulant s'approcher de la ville sans toutefois s'y établir et des populations urbaines voulant gagner en qualité de vie (espace, coût de la vie moindre, etc.). Quels sont les liens entre cette expérience citoyenne et l'existence de politiques municipales «marginales»? Sont-ils liés? Dans quelle mesure est-ce que la politique influence les opinions des citoyens et dans quelle mesure est-ce que les citoyens influencent cette politique? Selon les analyses de Villeneuve et al. (2007) la géographie des banlieues inciterait leurs résidents à développer des intérêts conservateurs. Qu'en est-il à Laval? Peut-on retrouver des éléments de cette influence géospatiale chez les résidents lavallois? Dans la foulée d'un mouvement décentralisateur, cette question est plus que jamais pertinente.

Les objectifs plus spécifiques de la recherche vont se centrer sur Laval plus précisément. Nos interrogations se détaillent en trois volets. Dans un premier temps, nous cherchons à savoir ce qui a motivé l'installation des citoyens à Laval. Quel est leur niveau d'appartenance à la ville? Quel est leur «mythe» lavallois, leur conception d'une homogénéité lavalloise («imaginaire» ou non)? Dans un second temps, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure la ville peut influencer les citoyens dans la vie quotidienne. Quel est aussi leur niveau d'ancrage dans la ville (enfants, amis, travail, bénévolat, etc.). Ressentent-ils un attachement à la ville de Laval, se sentent-ils «lavallois»? Nous enquêtons aussi à savoir quelles situations dans le voisinage modulent la formation des opinions sur la diversité. Dans un troisième et dernier temps, nous nous questionnons sur le degré de connaissance des citoyens de la politique Ensemble à Laval et leur conception des orientations de la ville en matière d'aménagement du pluralisme. Quelle est leur perception personnelle du pluralisme de la ville de Laval?

Méthodologie

Laval est une ville formée de la fusion forcée de 14 villages en 1965. Ainsi, malgré les années et les multiples changements dans l'aménagement urbain de la ville (construction des autoroutes, de ponts, de méga-centres commerciaux, etc.) (Beaudet, 1998), certaines grandes différences démographiques, sociales et économiques subsistent entre les quartiers. Ainsi, il nous est apparu que l'étude de l'expérience citoyenne sans tenir compte des quartiers d'appartenance serait biaisée. Aussi, l'étude d'un seul quartier n'aurait pas une valeur représentative. C'est pourquoi nous proposons de comparer dans notre recherche deux quartiers, soit Sainte-Rose et Laval-des-rapides. Le quartier de Sainte-Rose, créé en 1740 est l'un des plus anciens de Laval. Il fût ensuite reconnu, au début du XXe siècle pour être un populaire lieu de villégiature de riches montréalais, sa localisation au nord de l'île, en bordure de la rivière-des-Mille-Îles étant enviable (Paquette, 1976:19). Malgré la diversification récente de Laval, ce quartier de Laval est resté relativement homogène avec seulement 13% de sa population issue de l'immigration. Parallèlement, à partir de 1911 est constatée une urbanisation de l'île le long des berges de la Rivière-des-Prairies; les paroisses de Laval-des-Rapides, de l'Abord-à-Plouffe et de Pont-Viau sont créées. Les premiers occupants qui s'y installent sont principalement des citadins montréalais venus profiter d'un accès à la propriété plus abordable sans les inconvénients d'être loin de la ville (Paquette, 1976). Aujourd'hui le quartier de Laval-des-rapides est l'un des quartiers avec le plus fort taux de population issue de l'immigration, soit 21% (voir annexe 2).

Le lieu de notre recherche étant défini, il nous reste à détailler les types de participants recherchés dans le cadre de notre projet. Afin d'avoir une perspective plus nuancée sur la gestion de la diversité de la ville, deux catégories de répondants seront interrogées. La première catégorie à l'étude sera des Lavallois ayant habité la ville depuis plus de 20 ans, soit dans les années 1990 (années où la politique Ensemble à Laval a été élaborée). Il est prévu que 6 personnes dans ce groupe soient interrogées: trois répondants dans Laval-des-rapides et trois autres dans Sainte-Rose. Ces lavallois doivent avoir participé au processus de sélection du milieu de vie, excluant ainsi les enfants. La deuxième catégorie serait composée d'immigrants nouvellement établis à Laval (moins de 20 ans). Dans cette catégorie, nous cherchons 6 sujets dont cinq dans le quartier hétérogène de Laval-des-rapides et un dans celui de Sainte-Rose. Nous recherchons donc un total de 12 répondants dans le cadre de ce projet. Dans l'éventualité où nos données recueillies seraient jugées trop minces, plus de répondants pourraient être recherchés. Nous tenterons aussi de maintenir un équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des répondants.

Trois méthodes de recrutement des participants sont retenues. Pour rejoindre l'échantillon nouvellement arrivé à Laval, nous prévoyons passer par l'intermédiaire du Centre d'Intercultures de Laval (CIL) dont la mission est l'intégration des nouveaux venus dans l'ensemble du territoire lavallois. Nous prévoyons nous présenter aux événements sociaux organisés par l'organisme pour approcher de potentiels répondants qui pourront ensuite nous recommander à des

connaissances. Ainsi, nous laissons la porte ouverte à une méthode d'échantillonnage dit «boule de neige». Afin de trouver des répondants habitants depuis longtemps dans les quartiers désignés, nous proposons de nous rendre dans des endroits publics de chaque quartier comme la caisse populaire ou des parcs pour aborder les gens présents, leur présenter la recherche et, possiblement prendre rendez-vous. La dernière méthode, pour agrandir l'échantillonnage à ceux qui ne fréquentent ni les lieux publics, ni le CL, est d'utiliser nos réseaux sociaux. Nous proposons de faire courir le mot parmi nos connaissances en espérant que de nouveaux répondants nous soient suggérés, comptant ainsi encore une fois sur la méthode boule de neige.

Afin de nous assurer du consentement des répondants, en plus de l'explication verbale de la recherche, nous ferons signer le formulaire de consentement de l'Université de Montréal. Nous prévoyons laisser les répondants choisir du lieu de la rencontre. Nous nous déplacerons sans problème au domicile des répondants s'ils le souhaitent. Dans l'éventualité où ceux-ci choisissent un restaurant ou un café, nous proposerons de couvrir l'addition en remerciement de leur temps. L'entrevue de chaque répondant sera d'une durée d'une heure environ. Il s'agit d'un entretien compréhensif (Kaufmann) de type récit de vie (Bertaux). Ainsi, les questions seront posées à la manière d'une longue discussion sur un sujet. Pour faire un tel type d'entrevue, il est nécessaire d'avoir un guide d'entretien où le «squelette» de la rencontre est défini (voir annexe 3). Aussi, afin de permettre à l'entrevue une certaine fluidité, la chercheuse ne prendra que peu de notes. C'est pourquoi nous demanderons aux répondants s'ils acceptent que les entrevues soient enregistrées en format audio. La confidentialité des documents audio et des notes sera relativement facile à conserver étant donné qu'une seule personne est responsable du projet. Toutes ces informations seront gardées dans un tiroir sous clef de son domicile et les documents dans son ordinateur mentionnant l'identité des répondants seront anonymisés par précaution; leurs données identifiables remplacées par un code.

Références

Allen, Bertrand et Hubert Troestler, « L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration », *Nos Diverses Cités*, vol. 3, n° été, 2007, p. 69-75.

Beaudet, Gérard, « Laval, entre anarchie et utopie », dans *Montréal 2001: visages et défis d'une métropole*, Christopher Robin Bryant et Claude Manzagol (dir.), Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 272-76.

Charbonneau, Johanne et Annick Germain, « Les banlieues de l'immigration », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2, 2002, p. 311-28.

Fourot, Aude-Claire, « Immigrants en banlieue et politiques publiques municipales: le cas lavallois (Québec, Canada) », *Canadian Public Administration*, vol. 54, n° 1, 2011, p. 97-119.

Girard, Magali, *Résumé des résultats de sondages portant sur la perception des Québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne-française*, Montréal: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008, 115 p.

Helly, Denise, « Politiques à l'égard des minorités immigrés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 2, 1994, p. 127-44.

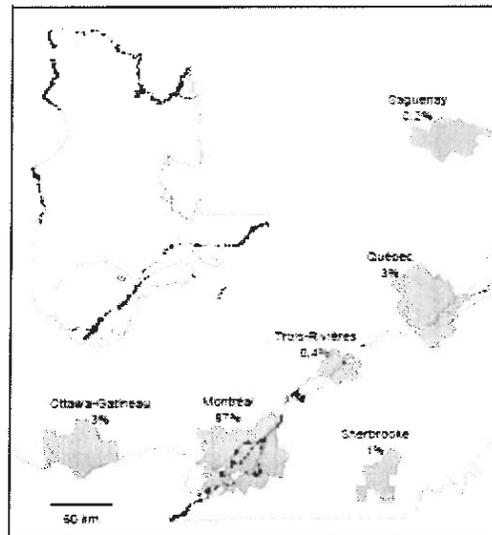
Lee, Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal: PU Montréal, 1999, 226 p.

Paquette, Marcel, *Histoire de l'Île Jésus de 1636 à Ville de Laval*. Laval [Québec]: Editions d'Antan, 1976.

Villeneuve, Paul, Yvon Jodoin et al., « L'énigme de Québec... ou de ses banlieues: Une analyse de géographie électorale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 144, 2007, p. 375-97.

Annexe 1

Carte 1
Répartition de la population immigrante et territoires des RMR au Québec en 2006



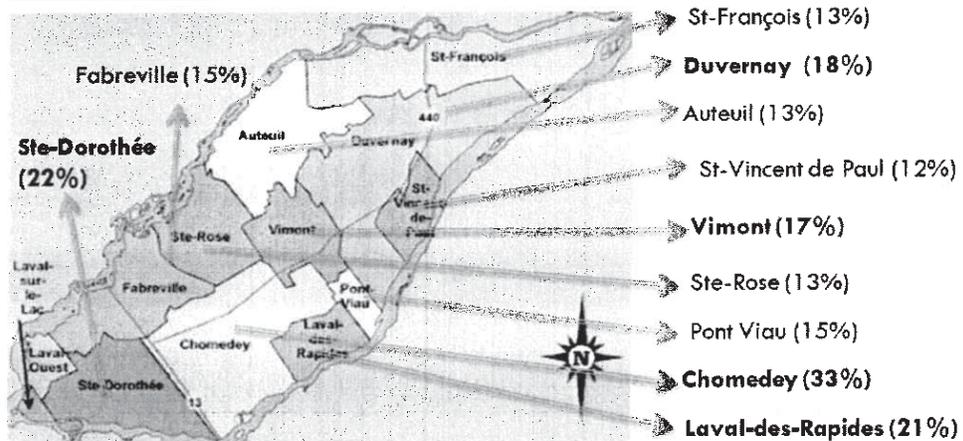
(Germain et Trinh, 2010: 16)

Annexe 2

Les quartiers de Laval

Laval

Selon le recensement de 2006, la population totale est de **365,000** personnes dont plus de **20%** (soit 74,000 habitants) sont issus de l'immigration. Laval est la **deuxième** ville d'accueil pour les immigrants au Québec, après Montréal.



www.golaval.com

Statistique Canada- recensement de 2006

Annexe 3

Guide d'entretien préliminaire

Cet entretien vise à reconstituer l'histoire résidentielle des habitants de Laval, à comprendre Laval en tant que milieu de vie ainsi qu'à connaître la représentation de Laval des répondants.

Présentation- Nom, âge, situation familiale, pays et ville de naissance, emploi.

Volet 1- Parcours résidentiel (*Pourquoi vient-on à Laval?*)

- Reconstituer le parcours résidentiel en incluant les éléments professionnels et familiaux jusqu'à l'arrivée à Laval
 - Où êtes-vous nés? Combien de fois avez-vous déménagé dans votre vie, et quelles étaient les raisons de ces déménagements?
- Quelles sont les circonstances de l'arrivée à Laval?
 - Depuis combien de temps êtes-vous à Laval? Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à vous établir à Laval plutôt qu'ailleurs. Dans ce quartier de Laval plutôt qu'un autre?

Volet 2- Vie à Laval (*Comment vit-on à Laval?*)

- Enfants
 - Vos enfants vont-ils (sont-ils allés) à l'école de quartier? Qui sont leurs amis? Habitent-ils près de chez vous?
- Voisinage; vie de quartier
 - Quelles sont vos relations avec vos voisins? Qui sont-ils?
 - Vos amis/famille habitent-ils dans la même ville, dans le même quartier?
- Périmètre du milieu de vie
 - Pour quelles activités avez-vous à sortir de votre quartier/ de la ville de Laval? Quelle est la fréquence de ces activités?
 - Vous rendez-vous parfois à Montréal? Quel est votre lien avec la métropole?
 - Qu'est-ce que vous aimez à Laval? Qu'est-ce que vous n'aimez pas de la ville?

Volet 3- Politique municipale et citoyenneté

- Citoyenneté
 - Selon vous, y-a-t-il une différence entre la population lavalloise et celle de Montréal ou d'autres régions au Québec?
 - Depuis que vous habitez à Laval, quels changements avez-vous remarqué dans le quartier ou dans la ville?
 - Entre 2005 et 2011, le nombre de lavallois nés à l'étranger a augmenté de 40,000 personnes. Est-ce que cela affecte votre voisinage, votre vie de quartier? Comment?
- Politique municipale
 - Suivez-vous la politique municipale de Laval? Quels enjeux municipaux vous rejoignent le plus?
 - Êtes-vous au courant de programmes municipaux ou provinciaux pour aider à l'intégration des nouveaux venus à Laval?
 - Connaissez-vous la politique Ensemble à Laval?
- Associations
 - Connaissez-vous certaines des associations de votre quartier ou de votre ville?
 - Si oui, quelle est votre implication auprès de ces organismes?

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Ensemble à Laval: l'expérience citoyenne à l'aune d'une politique municipale universaliste

Chercheure : Héroïse Roy, étudiante à la maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal

Directeur de recherche : Marianne Kempeneers, professeure agrégée, Département de sociologie, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à comprendre l'impact des politiques municipales de la ville de Laval chez les Lavallois.

2. Participation à la recherche

Votre participation à ce projet consiste à accorder une entrevue à la chercheure qui vous posera des questions sur les circonstances entourant votre établissement à Laval, sur votre vie quotidienne dans le quartier et sur les politiques municipales de la ville.

Cette entrevue sera enregistrée, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription et devrait durer environ 30 minutes. Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés avec l'intervieweur, selon vos disponibilités.

3. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seule la chercheure aura la liste des participants et des numéros correspondants. De plus, les données seront conservées dans un lieu sûr. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, sept ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à une meilleure compréhension de la formation et la mise en place des politiques municipales. Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des

souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue.

5. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche après l'entrevue, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication (où seules pourront être diffusées des informations ne permettant pas de vous identifier), il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

B) CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et je n'ai pas d'autres questions concernant ce projet ainsi que ma participation.

Je consens librement à prendre part à cette recherche et je sais que je peux me retirer en tout temps sans avoir à justifier ma décision.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Héroïse Roy au numéro de téléphone [REDACTED] ou à l'adresse courriel [REDACTED]

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal au numéro de téléphone [REDACTED] ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca (l'ombudsman accepte les appels à frais virés).